

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fahafahana - Tanindrazana - Fahamarinana

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET MADIO

LE SYSTEME SCOLAIRE
ET LA DEMANDE D'EDUCATION
DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO en 1997 :
Premiers résultats de l'enquête SET97

Décembre 1997

MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstom) est un projet chargé d'apporter aux autorités malgaches un appui à la réflexion macro-économique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Orstom et le Secrétariat d'Etat à la Coopération, pour une durée de quatre ans (1994-1998). Il est basé dans les locaux de la Direction Générale de l'Instat à Antananarivo.

Adresse :

Projet MADIO, Institut National de la Statistique, Bureau 308
B.P. 485, Anosy - Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 258-32, Fax : 332-50

AVANT-PROPOS

Les résultats de l'enquête SET97 (Santé-Education-Transferts) présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

1.- L'objectif principal : l'étude des performances scolaires et de la demande d'éducation.

Le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Ministère des Finances et de l'Economie, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Un des axes principaux de la politique actuelle est la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, les autorités s'efforcent de mettre en place un environnement favorable au retour d'une croissance économique accélérée, durable et équitable. Parallèlement, elles cherchent à accroître la part et à améliorer l'impact des budgets sociaux (santé, éducation) sur la population.

En matière d'éducation, cette stratégie répond à un double impératif. A court terme, il s'agit d'atténuer les effets transitoires, éventuellement négatifs, des réformes structurelles sur les catégories de population les plus vulnérables. Mais, si l'objectif ultime de toute politique économique est d'accroître la « qualité » de la vie humaine, et partant d'améliorer l'état éducatif de la population, cette amélioration n'en est pas que le résultat final, mais aussi et surtout une condition de la croissance. En effet, les récents travaux de la théorie de la croissance endogène ont clairement mis en lumière l'impact négatif de tous les facteurs susceptibles d'inhiber l'accumulation du capital humain sur le développement à long terme, surtout dans des pays comme Madagascar, où le facteur travail est le plus abondant. L'amélioration du niveau d'éducation de la population est sans doute le facteur le plus important d'un développement humain durable rapide, comme l'ont clairement montré les expériences réussies en Asie. A côté de ces objectifs économiques, il convient de noter que dans une société démocratique, un système éducatif performant est une condition vitale pour que chacun puisse exercer pleinement sa citoyenneté.

Dans ce contexte, il est vite apparu que la mise à disposition d'informations statistiques adéquates sur l'état du système scolaire et la demande d'éducation exprimée par la population constituaient une priorité pour orienter l'action. En caractérisant les besoins en matière d'accès à l'école et en identifiant les principales carences du système actuel, les résultats de cette enquête doivent servir à rendre plus efficace l'adéquation entre offre et demande d'éducation.

2.- Une méthodologie originale : une enquête en plusieurs phases dérivée du principe 1-2-3.

Le second objectif de cette enquête est d'ordre méthodologique. Il s'agit de mettre au point un dispositif d'enquêtes permettant de fournir des informations fiables, actualisées, et à un prix raisonnable, sur la demande de santé et d'éducation de la population, susceptible d'être intégré de façon pérenne au sein du système national d'informations statistiques des pays en développement.

La solution expérimentée ici par l'enquête SET97 s'inscrit dans le cadre générique de l'enquête 1-2-3, élaborée par DIAL pour traiter la mesure économique du secteur informel. L'enquête 1-2-3 réalisée une première fois au Cameroun en 1993 par DIAL et la DSCN (Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale), puis une seconde fois à Madagascar en 1995 par MADIO et l'INSTAT, vient d'être reconnue comme l'un des meilleurs instruments pour aborder le secteur informel par le séminaire international organisé par AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne) à Bamako en mars 1994, intitulé « *Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne* », qui en a recommandé sa mise en œuvre à l'échelle du sous-continent.

Dès la publication des résultats de l'expérience camerounaise, EUROSTAT (Office Statistique des Communautés Européennes) s'est montré particulièrement intéressé par cette méthodologie. Au-delà de la question du secteur informel, EUROSTAT a suggéré l'adaptation de ce système d'enquêtes en plusieurs phases pour aborder les problèmes de santé et d'éducation, afin de répondre aux nouvelles orientations de la politique communautaire en matière d'aide au développement, qui font de la lutte contre la pauvreté un domaine d'intervention prioritaire. C'est donc en réponse à cette demande que MADIO, avec la collaboration de DIAL, a réalisé l'enquête SET97. SET97 constitue de ce point de vue le test pilote d'une méthode, dont nous espérons que les résultats présentés ci-après seront jugés suffisamment probants pour être reconduits dans d'autres pays.

Menée dans un premier temps et pour des raisons pratiques dans l'agglomération d'Antananarivo, cette enquête donne une vision statistiquement représentative des conditions d'emploi, de la demande de soins et d'éducation ainsi que des transferts entre les ménages dans la capitale. Ainsi, la phase 1 (enquête-emploi 1997), décrit la structure et la dynamique du marché du travail (activité, emploi, chômage, revenus, etc.). Cette année les phases 2 et 3 (respectivement sur le secteur informel et la consommation des ménages) ont été remplacées par une seconde phase unique, abordant les trois thèmes mentionnés ci-dessus. Pour ce faire, un sous-échantillon de 1 000 ménages, tirés au hasard parmi les 3 000 que compte l'enquête-emploi, a été sélectionné et auquel on a appliqué le questionnaire.

L'avantage principal de cette enquête est de permettre de faire le lien entre d'une part les questions de santé et d'éducation et d'autre part, la situation socio-économique précise des personnes enquêtées. Cette articulation est fondamentale pour affiner le ciblage des politiques à mettre en œuvre. SET97 vient donc soit combler une lacune (éducation), soit compléter des informations existantes (santé). En matière d'éducation, outre l'appréciation de l'évolution du système scolaire dans le temps, des enjeux réels de la concurrence entre écoles publiques et écoles privées ou de l'adéquation formation/emploi, la prise en compte de la dimension économique du problème éducatif permet d'aborder une question fondamentale qui se situe au coeur des mécanismes de reproduction de la société malgache actuelle : à savoir le respect ou non du principe méritocratique de l'égalité des chances, notamment en ce qui concerne l'accès à l'école. Cette enquête auprès des ménages vient compléter utilement les travaux déjà réalisés sur les performances internes du système éducatif (enquêtes sur l'offre scolaire auprès des établissements et sur les acquis effectifs des élèves).

3.- Une collaboration scientifique réussie et multiforme

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect de calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. En particulier, MADIO a travaillé en étroite collaboration avec les chercheurs de DIAL pour mener à bien cette opération. Tout spécialement, il convient de citer : **Florence ARESTOFF** pour la conception du questionnaire, **Rémi BARDON** qui a assuré la coordination de l'équipe DIAL, et **Nicolas RAZAFINDRATSIMA**, responsable de l'enquête SET97, qui a dirigé l'ensemble des opérations de terrain et d'apurement des données. Cette publication a été rédigée par **Florence ARESTOFF** (DIAL), **Rémi BARDON** (DIAL), **Diane COURY**, **Eric RAMILISON**, et **François ROUBAUD**.

4.- Financement et remerciements.

Le financement de l'enquête SET97 a été assuré par la Commission Européenne, et a bénéficié du soutien de l'ORSTOM, du Secrétariat d'Etat Français à la Coopération, et de l'INSTAT, notamment pour l'étape de saisie informatique des questionnaires.

Cette publication ne traite que du module éducation, qui peut être utilement complété par les deux autres publications portant sur la santé et sur les transferts entre les ménages. Des analyses thématiques spécifiques feront l'objet de publications ultérieures.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions souvent difficiles, et bien sûr **l'ensemble des ménages qui ont accepté de répondre à cette enquête**, malgré une situation économique souvent difficile. Nous espérons que ces instants offerts gratuitement contribueront, à travers l'utilisation des résultats de ce travail, à oeuvrer dans le sens d'une politique sanitaire plus efficace et au service de l'amélioration du bien-être de la population.

ROUBAUD François
PROJET MADIO

Liste des cadres de l'enquête Santé-Education-Transferts 1997 :

<u>RAZAFINDRATSIMA</u> Nicolas (MADIO, ORSTOM, responsable)	
<u>RAKOTOMANANA</u> Faly (INSTAT, MADIO, responsable saisie)	RASOLONJATOVO Hanitriniaina (INSTAT, collecte)
<u>BARDON</u> Rémi (DIAL, responsable apurement)	RABEJOHARY Hanta (Consultant, collecte)
<u>RATSIMANDRESY</u> Rachel (Consultant, supervision enquête santé)	RABEMIHAJA Hanitriniala (Consultant, collecte)
ANDRIANASOLO Faralainavalona (INSTAT, saisie)	RAKOTOMALALA Oliniaina (Consultant, collecte)
HENRI CHARLES Feno (Consultant, collecte)	RAMAHEFARIVO Jean Bruno (Consultant, collecte)
RABEARISOA Volahanitra (INSTAT, saisie)	RAVELONANDRO Dieudonné (Consultant, collecte)
RABEMANANJARA Irène (Consultant, collecte)	RANDRIAMIARINA Dorothee (INSTAT, collecte)
RAKOTOBE Monique (INSTAT, saisie)	ARESTOFF Florence (DIAL)

Résumé

L'enquête éducation permet de brosser un panorama relativement exhaustif du niveau scolaire des habitants de la capitale, de la demande et des difficultés qu'ils rencontrent pour la satisfaire.

Le taux brut de scolarisation (TBS) est de 131% en primaire. Il ne cesse de baisser d'un cycle à l'autre, pour passer à 34% en second cycle du secondaire. Dans le même temps, le taux net (TNS) décroît de 88% à 12%, respectivement. Dans le supérieur, le TBS atteint 21%, tandis que le TNS ne dépasse pas les 7%. Les filles présentent un meilleur taux net en premier cycle du secondaire et dans le supérieur.

97% des personnes âgées de 6 ans et plus ont fréquenté l'école ou y vont encore actuellement. Le sexe discrimine peu les individus sur ce point, sauf chez les 55 ans et plus. Au-delà de cette génération, la différence en matière de fréquentation scolaire s'accroît avec l'âge.

Toutes générations et cycles confondus, l'inscription dans le public prédomine sur celle dans le privé. Mais depuis le milieu des années 70, les inscriptions dans le public baissent, particulièrement en primaire et en 1^{er} cycle du secondaire. Aujourd'hui, seuls 48,7% des élèves y sont scolarisés, et cette proportion diminue au fur et à mesure que le niveau d'études augmente : il passe à 47,8% en 1^{er} cycle du secondaire et à 44,7% en 2nd cycle. Le niveau d'éducation des parents influe négativement sur la propension à fréquenter un établissement public.

La répartition de la population ayant suivi des études supérieures, ou actuellement inscrite dans ce cycle d'études, montre une prédominance pour l'Université (84,6%) relativement aux écoles supérieures publiques (8,2%) ou privées (7,2%). Cette répartition provient du fait que le développement des écoles supérieures est récent : il s'est fortement développé vers le milieu des années 80.

Chez les individus de l'agglomération d'Antananarivo ayant terminé leurs études, le niveau de scolarité moyen est de 7,3 ans. Les hommes ont un léger avantage (7,7 ans) sur les femmes (7,0 ans). Cet écart a tendu à se réduire dans le temps. Le nombre d'années d'études réussies n'a cessé de progresser jusqu'à la génération des 31-37 ans, pour baisser ensuite. Résultat positif de l'effort de scolarisation après l'Indépendance, cette classe d'âge présente le maximum de niveau d'instruction (8,8 ans). Quoi qu'il en soit, **les enfants restent toujours plus instruits que leurs parents : ils ont, en moyenne, réussi 0,8 années de plus que leur père.** Notons, enfin, que le niveau d'éducation d'un enfant est d'autant plus élevé que ses parents sont plus éduqués.

Plus de la moitié des tananariviens possèdent au moins le CEPE, 27% ont le BEPC ou un diplôme équivalent, et 12% le Baccalauréat. De plus, 9% des habitants sont détenteurs d'un diplôme du supérieur. Pour ce qui concerne les taux d'obtention des diplômes, la probabilité de quitter le cycle fréquenté, diplôme en poche, s'amenuise au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente : d'un taux d'obtention du CEPE de 66,6%, on passe à 34,1% pour un diplôme de 2nd cycle du secondaire. Mais dans le cycle supérieur, 52,3% des inscrits obtiennent un diplôme. Sur longue période, on observe une croissance modeste du taux d'obtention des diplômes, pour l'ensemble d'entre-eux à l'exception de celui du supérieur (qui régresse fortement). Toutes générations confondues, le privé enregistre un taux de réussite au CEPE de 73,3% supérieur à celui du public (62,5%). Par contre, le système public présente un meilleur taux de réussite aux principaux examens officiels dans le secondaire. **L'idée selon laquelle le public fournirait un enseignement de médiocre qualité n'est pas toujours vraie.**

Sans distinction de générations, les âges moyens à l'obtention des principaux diplômes sont de 12 ans pour le CEPE, de 16,3 ans pour le BEPC et de 19,8 ans pour le Baccalauréat. Ces résultats sont valables aussi bien pour les garçons que pour les filles, tant dans le public que dans le privé. On note un rajeunissement continu dans le temps. Il provient, entre autres, du raccourcissement du cycle primaire (de 6 à 5 ans), de l'augmentation de l'offre d'éducation, effectif vers la fin des années 70, et du rajeunissement de l'âge à l'entrée au primaire.

Si on considère comme alphabétisée toute personne déclarant **parfaitement** lire, écrire et compter, **le taux d'alphabétisation est de 90% pour l'ensemble de la population de plus de 15 ans.** La différence en matière d'éducation en défaveur des femmes, si elle existe, n'est présente que chez les plus âgés, tandis qu'elle a disparu chez les jeunes. On observe un accroissement du taux d'alphabétisation dans le temps jusqu'à la génération des 30-34 ans pour régresser ensuite. Le milieu social de provenance discrimine beaucoup les individus sur ce plan.

22,6% des Tananariviens déclarent pouvoir s'exprimer couramment en français. Le genre ne départage pas les individus sur ce point, à l'inverse de l'âge. 20% des 15-19 ans contre plus de 40% des 40-44 ans parlent bien le français. L'effet de la malgachisation est frappant. Le niveau d'instruction et le milieu de provenance influent fortement sur ce taux.

L'âge à la première inscription en primaire baisse tendanciellement des plus vieux au plus jeunes. Il était en moyenne de 7,5 ans chez les 55 ans et plus, et tourne autour de 6 ans chez les moins de 35 ans. Le rajeunissement est beaucoup plus marqué dans le quartile des plus riches que dans le quartile des plus pauvres.

Le taux de redoublement s'est fortement accru au cours du temps : il est passé de 48% pour les 60 ans et plus, à 75% chez les 20-24 ans. Toutes générations confondues, 36,8% des femmes n'ont jamais redoublé contre 32,9% des hommes. Le taux de redoublement s'avère particulièrement élevé dans le 2nd cycle du secondaire, eu égard à sa durée qui n'est que de 3 ans. De 52,8% en primaire, on passe à 45,5% en 1^{er} cycle du secondaire, puis à 49,5% en 2nd cycle. Les individus ont d'autant plus échoué qu'ils sont issus de milieux pauvrement dotés.

Depuis le début des années 90, le français a été réintroduit graduellement dans le système d'enseignement. En primaire, un écolier sur cinq du primaire voit sa scolarité se faire uniquement en français. Mais ils ne sont que 7,5% dans le public contre 31% dans le privé à être dans ce cas. Au fur et à mesure que le cycle d'étude augmente, la proportion des élèves à suivre les cours en français exclusif augmente. Elle est de 27% dans le premier cycle secondaire et passe à 31% dans le second cycle du secondaire. Parallèlement à cela, l'ampleur du français exclusif augmente aussi fortement dans le système public, à mesure que l'on gravit les différents cycles.

La disponibilité des livres scolaires à l'école est la même, aussi bien dans le système public que dans le privé, et ce quel que soit le cycle considéré. Mais en primaire, 33% des inscrits dans le public ont un livre chez eux contre 65% pour les élèves du privé. Cela est très largement lié au niveau social plus élevé des élèves du privé. Posséder un ouvrage scolaire devient de plus en plus courant à mesure que l'écolier monte de classe.

Les dépenses annuelles moyennes pour la scolarité d'un enfant sont de 158 000 Fmg (supérieur exclus). Elles croissent de 91 000 fmg pour les élèves du primaire à 165 000 fmg pour leurs camarades du second cycle du secondaire. Ces dépenses regroupent les frais d'inscription, les coûts des livres, des tenues et les frais d'écolage. Le total de ces dépenses, en l'absence de frais d'écolage dans le public, varie beaucoup selon le statut de l'établissement. Dans le primaire, ce qui est dépensé pour l'écolier du privé durant l'année scolaire est plus de 10 fois supérieur à celui d'un élève du public. Les écarts tendent toutefois à se réduire au-delà : le rapport est de 1 à 3,4 pour le premier cycle du secondaire et de 1 à 4,7 pour le second cycle du secondaire. **Le budget alloué pour la scolarité d'un enfant est une fonction croissante à la fois du cycle d'étude et du pouvoir d'achat de chaque famille.** Mais, la part de l'éducation dans le budget annuel de la famille est d'autant plus importante que le ménage est pauvre. Elle passe de 8% chez les plus démunis à 2,2% chez les mieux lotis. Cela montre que les pauvres, malgré un effort supérieur, n'arrivent pas à assurer un enseignement de qualité à leurs enfants.

Les boursiers sont rares dans le primaire (3,8%) et dans le premier cycle du secondaire (1,4%). Ils sont inexistant dans le second cycle du secondaire. Dans le supérieur par contre, 52,4% des étudiants boursiers bénéficient d'une subvention mensuelle moyenne de 48 000 Fmg. Ils sont tous inscrits dans le public.

Une des fonctions de l'école est d'assurer aux sortants du système scolaire une bonne formation dans la perspective de leur insertion sur le marché du travail. C'est cette question des conditions d'insertion de la population de la capitale sur le marché du travail qui nous intéresse à présent.

Nombreuses sont les personnes qui n'ont jamais trouvé d'emplois stables (i.e. toute activité dont la durée d'exercice est supérieure ou égale à 6 mois). Elles représentent près du sixième des sortants du système scolaire. On les trouve essentiellement chez les jeunes de moins de 25 ans, les femmes et les moins instruits.

A la sortie du système éducatif, seul un élève sur cinq (21%) occupe immédiatement un emploi stable sur le marché du travail. Le sexe de l'individu n'est pas un facteur de différenciation, à l'inverse de l'année d'obtention du premier emploi. Les personnes rentrées sur le marché du travail depuis 1989 ont connu de plus grandes difficultés pour s'insérer directement. La recherche d'emploi constitue donc la norme pour la plupart des sortants de l'école. Elle dure 28 mois en moyenne, mais la durée médiane n'est que de 12 mois. Le « chômage » de longue durée (attente supérieure ou égale à un an) affecte particulièrement les moins diplômés, les femmes et les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Les jeunes d'aujourd'hui (i.e. les moins de 25 ans) sont les premières victimes de la politique du gel des embauches instaurée au début des années 90. Ils s'orientent de ce fait massivement vers le privé formel (entreprises franches) ou encore vers le secteur informel (dans la moitié des cas) en se mettant à leur propre compte ou comme personnel de maison. Plus que le niveau d'étude, c'est le diplôme obtenu qui assure une meilleure entrée dans le secteur public de l'économie.

L'agriculture emploie essentiellement les personnes peu ou pas éduquées. Les universitaires se dirigent prioritairement vers les services, dans 60% des cas. Le commerce, quant à lui, attire, indifféremment, l'ensemble des personnes ayant reçu un minimum d'instruction. Mais des disparités assez fortes selon les générations apparaissent. Le secteur agricole n'attire plus autant les nouveaux sortants du système scolaire que par le passé. L'industrie et le commerce ont tendu, pour leur part, à accueillir une part croissante de jeunes primo-demandeurs d'emplois, au détriment des services publics. Notons pour finir, que le sexe discrimine peu les individus sur leur branche d'activité, à l'exception des services informels qui attirent majoritairement des femmes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont exclus, de fait, de l'essentiel des postes à haute responsabilité. La majorité doit se contenter d'emplois peu qualifiés. Les femmes occupent relativement plus que les hommes le bas de l'échelle des qualifications. **Sortir des formations les plus basses implique un fort handicap à l'entrée du marché du travail.**

Le salaire d'embauche après avoir augmenté lors de la 1ère République, a tendu à baisser vers la fin des années 70. Le revenu moyen (aux prix 1997) a connu une baisse de plus de 76% entre les années 1964-74 et 1989-97. Ces salaires ont toutefois marqué une légère hausse en 1997. Le salaire d'embauche des femmes est nettement inférieur à celui des hommes. L'écart a tendu toutefois à se réduire depuis la fin des années 1980. Plus que le niveau d'éducation, le diplôme reste monétairement fortement valorisé.

Le système éducatif malgache n'a pas été épargné par la profonde crise que traverse le pays depuis le début des années 80. La faible croissance économique, associée à de fortes contraintes budgétaires, a conduit à une réduction du budget public consacré à l'éducation qui ne parvient pas à tirer son épingle du jeu.

La dégradation générale de l'ensemble du système éducatif a particulièrement affecté l'enseignement public, qui aujourd'hui, ne semble plus répondre aux attentes des parents. Le privé offrirait une instruction jugée, pas toujours à raison, de meilleure qualité. Il n'a, de ce fait, cessé d'attirer une proportion croissante d'élève.

Bien que moins dégradée, la situation dans l'agglomération d'Antananarivo reflète celle qui prévaut dans le reste de l'île. L'accès à l'enseignement s'est détérioré et l'efficacité interne et externe y est faible. A Antananarivo, comme dans tout Madagascar, les performances du système éducatif se sont dégradées.

L'enquête SET97 permet de dresser un panorama relativement exhaustif du niveau d'éducation des habitants de la capitale, de la demande et des difficultés qu'ils rencontrent dans ce domaine. SET97 est une enquête auprès des ménages et des individus qui vient compléter les travaux déjà réalisés par ailleurs sur l'offre scolaire, réalisés au niveau des établissements.

I.- LES GRANDES TENDANCES DE LA SCOLARISATION A ANTANANARIVO

IA - Des taux de scolarisation plutôt faibles, mais supérieurs à la moyenne nationale.

Les taux de scolarisation

Pour apprécier l'état actuel de la fréquentation scolaire, deux indicateurs sont traditionnellement utilisés : les taux brut et net de scolarisation. Le **taux brut de scolarisation** (TBS) rapporte le nombre d'élèves d'un cycle donné, à la classe d'âge théorique de ce cycle. Le **taux net de scolarisation** (TNS) est le rapport ne prenant en compte que les élèves appartenant à la classe d'âge théorique du cycle considéré. L'âge « théorique » d'un cycle correspond à la classe d'âge où un élève est censé fréquenter ce cycle, s'il ne connaît ni retard à l'inscription, ni redoublement, ni arrêt temporaire dans sa scolarité. Ainsi, dans le système scolaire malgache actuel, l'âge « théorique » est de 6 à 10 ans pour le primaire, de 11 à 14 ans pour le premier cycle du secondaire, de 15 à 17 ans pour le second cycle, et 18 à 21 ans pour le supérieur. Pour ce dernier cycle, nous avons fixé arbitrairement une limite d'âge supérieure de 21 ans, qui correspond à 4 années d'études réussies.

En 1997, le TBS dans le primaire atteignait 131%, tandis que le TNS s'établissait à 88%. Ces taux décroissent régulièrement avec le cycle considéré, pour atteindre respectivement 34% et 12% au lycée. Dans le supérieur, le TBS descend à 21% et le TNS n'est que de 7%.

Si les inégalités en matière d'accès à l'école entre les sexes sont insignifiantes en primaire, elles ont tendance à s'accroître aux niveaux suivants, tout en restant peu marquées. Les filles affichent des TBS systématiquement inférieurs à ceux de leurs camarades masculins. Cependant, au collège et dans le supérieur, le TNS des filles est plus élevé que celui des garçons, ce qui laisse à penser que celles-ci enregistrent moins d'échecs scolaires

(soit parce que leurs performances sont meilleures, soit qu'en cas de difficultés, elles quittent plus facilement l'école).

Les jeunes de la capitale font toutefois figure de privilégiés, dans la mesure où le TNS au primaire n'atteignait même pas 48% en 1993/94 (RGPH-1993) dans l'ensemble de l'Ile, et que même en milieu urbain, il n'était que de 77%. L'avantage des tananariviens est encore plus marqué pour les cycles suivants.

Tableau 1
Les taux bruts et taux nets de scolarisation par genre et cycle d'étude

%	Taux Brut de Scolarisation			Taux Net de Scolarisation		
	Cycle d'études	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
	131,9	130,4	131,2	88,6	88,1	88,4
Primaire	105,2	98,7	101,9	38,1	43,3	40,7
Second cycle 1	41,6	26,8	33,9	14,8	9,9	12,3
Second cycle 2	22,7	20,0	21,2	5,2	8,3	6,9
Supérieur						

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

L'origine sociale des élèves influe fortement sur leur propension à aller à l'école. En effet et quel que soit le cycle considéré, les taux de scolarisation augmentent des catégories de ménages les plus pauvres aux catégories les plus riches. Ainsi, pour le premier cycle du secondaire, le TNS des jeunes du quartile le plus pauvre est inférieur à 25%, tandis qu'il ne cesse de croître pour atteindre près de 68% dans le quartile le plus élevé.

La déscolarisation et le retard de scolarité sont donc étroitement liés à la pauvreté. Il est clair que la scolarité d'un enfant dépend directement de la stratégie de survie de sa famille. L'enfant peut être amené à arrêter ses études pour exercer une activité, dans le but de subvenir aux besoins de sa famille, lorsque les ressources de celle-ci s'avèrent insuffisantes. Il peut aussi observer un arrêt temporaire, quand la famille se trouve momentanément en difficulté financière, sachant que les possibilités financières elles-mêmes peuvent être à l'origine du retard à la première inscription en primaire.

Tableau 2
Les taux bruts et taux nets de scolarisation selon le milieu social du ménage d'appartenance et le cycle d'étude

%	Répartition des ménages selon le total de revenu d'activité par tête							
	Premier quartile		Second quartile		Troisième quartile		Quatrième quartile	
	Taux Brut	Taux Net	Taux Brut	Taux Net	Taux Brut	Taux Net	Taux Brut	Taux Net
Primaire	128,9	82,1	141,6	88,7	130,4	92,9	116,9	92,2
Second cycle 1	72,2	24,5	92,0	37,1	109,6	51,0	183,3	67,8
Second cycle 2	25,5	8,4	31,1	11,1	32,4	17,4	54,3	13,0

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

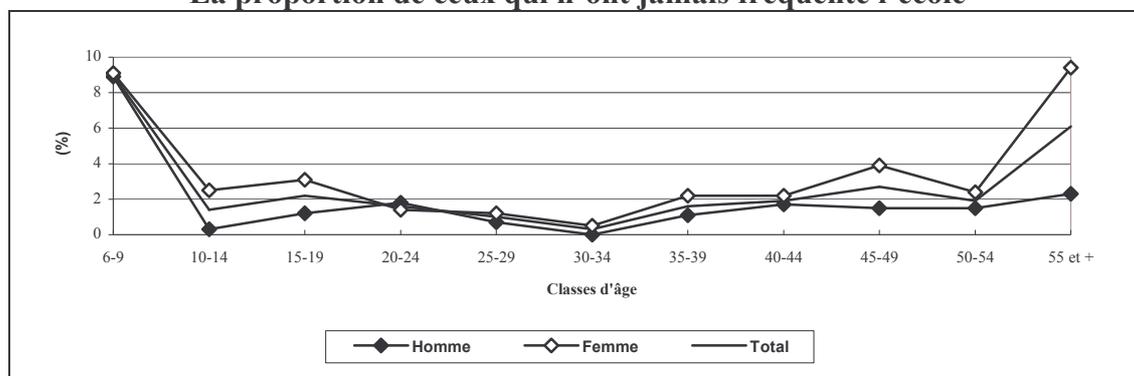
IB - Déscolarisation et non-scolarisation : des phénomènes préoccupants

Nombreux sont les problèmes que rencontrent les habitants de la capitale en matière de scolarisation. Un certain nombre d'enfants se voient exclus des bancs de l'école. Si seulement 3% de la population âgée de 6 ans et plus n'a jamais été scolarisé, cette proportion monte à 9% chez les enfants de 6 à 9 ans. Les causes sont, dans la majorité des cas, liées à des problèmes financiers. Ce phénomène peut correspondre à une inscription tardive des enfants à l'école. Mais il est aussi possible que ces enfants ne soient jamais inscrits, ce qui serait beaucoup plus préoccupant.

Pour les 10 à 55 ans, la proportion des non-scolarisés est relativement stable dans le temps, et touche un peu plus les femmes que les hommes. Au-delà de 55 ans, l'écart se creuse

: on enregistre une différence de taux de non-scolarisation de près de 7 points en défaveur des femmes (9,4% contre 2,3% pour les hommes).

Graphique 1
La proportion de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école



Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

IC - Les jeunes quittent le système avec un bagage scolaire extrêmement faible

Le niveau moyen d'études des habitants de l'agglomération est de 7,3 années réussies, ce qui correspond à un niveau équivalent à la classe de 5^{ème}. Les hommes, avec 7,7 années d'études réussies, affichent un avantage de quelques mois (7 mois), sur les femmes. Cet écart tend néanmoins à disparaître avec le temps. En effet, plus d'une année scolaire réussie sépare les hommes et les femmes âgés de 55 ans et plus (1,2 ans), alors que l'écart n'est plus que de 0,7 années pour les 25-30 ans. **Les femmes ont ainsi rattrapé leur retard sur les hommes** en la matière, et même dans certains cas, réussi à les dépasser. Ainsi, pour les 20-24 ans, les femmes, avec 7,7 années d'étude réussies, ont étudié 0,9 an de plus que leurs congénères masculins. Rappelons toutefois, qu'à ces âges, une proportion non négligeable de jeunes est encore scolarisée.

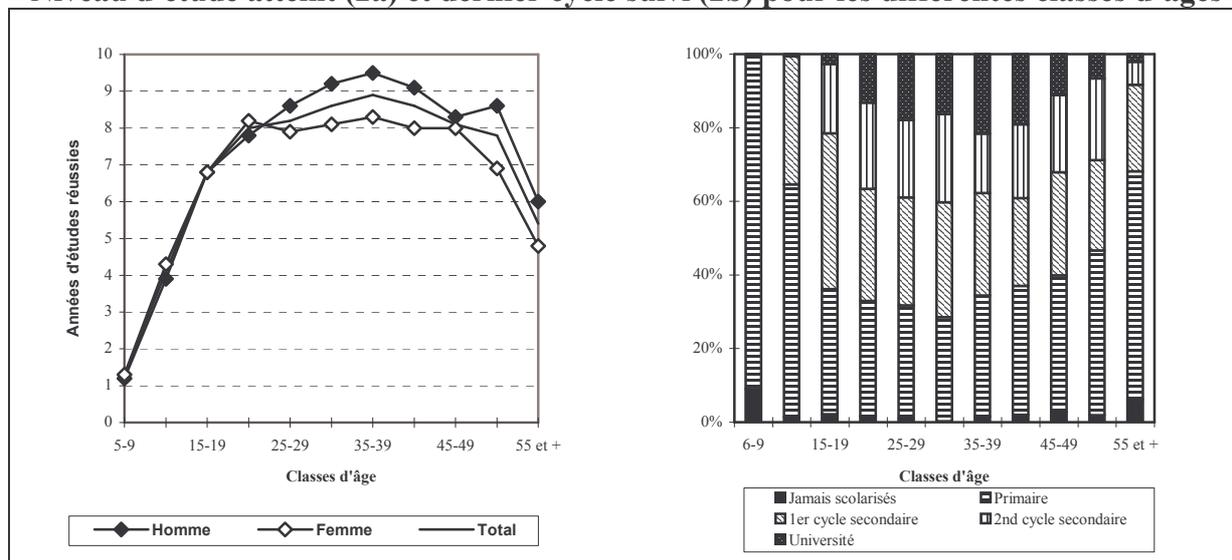
Le niveau moyen d'étude a tendu à s'accroître au fil des générations. Cependant, il diminue pour les individus âgés de moins de 30 ans (i.e. nés après 1967). Le niveau maximum est atteint par la génération âgée entre 35-39 ans, qui a étudié, en moyenne, 8,8 ans (ce qui correspond à un niveau équivalent au BEPC). Ce résultat n'a rien d'étonnant, dans la mesure où cette génération présente le taux de fréquentation d'établissements supérieurs le plus élevé : 21,6% contre 14,4% en moyenne (pour les 20 ans et plus). Ces personnes ont pu pleinement profiter de l'ouverture des CUR (Centres Universitaires Régionaux) en 1975. Le principe de démocratisation instauré au milieu des années 70, a permis à une proportion plus importante de jeunes de poursuivre leurs études plus longtemps.

Il n'en reste pas moins, que les jeunes âgés de moins de 20 ans qui ont quitté aujourd'hui le système scolaire, ont un très faible bagage scolaire, puisqu'en moyenne, ils n'ont pas achevé le cycle d'études primaires. Ainsi, près de 9% des 6-14 ans ne vont plus à l'école, et ont étudié, en moyenne, moins de 2 ans. Cependant, ce résultat doit être relativisé, dans la mesure où ils sont encore nombreux à fréquenter l'école à ces âges là.

La forme en cloche du niveau d'instruction en fonction de la classe d'âge (graphique 2a), quel que soit le genre de la population étudiée, retrace l'évolution du système scolaire à

Madagascar. Ce dernier s'était amélioré depuis l'Indépendance, avant de connaître un recul avec la récession économique. Les graphiques 2a et 2b semblent montrer que l'éducation dans l'agglomération d'Antananarivo a connu son âge d'or vers la fin des années 60. Après cette période, la déscolarisation ou l'abandon précoce ont pris de plus en plus d'ampleur, ce qui explique la décroissance du niveau d'instruction depuis lors.

Graphique 2
Niveau d'étude atteint (2a) et dernier cycle suivi (2b) pour les différentes classes d'âges



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Des enfants moins éduqués que leurs parents ?

Face aux dysfonctionnements du système éducatif, on peut se demander si les enfants d'aujourd'hui sont moins éduqués que leurs parents. La baisse du niveau d'instruction moyen observée chez les jeunes générations peut conduire à une telle interprétation, même si une partie d'entre elles n'ont pas fini leur scolarité.

Graphique 3
Niveau d'éducation père/fils, mère/fille par classe d'âge

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Pour répondre à cette question, nous avons comparé le niveau d'instruction de chaque individu à celui de son père dans chacune des sous-populations suivantes :

- chez les personnes âgées de 6 ans et plus ;
- chez ceux qui ne vont plus à l'école ;
- et chez les jeunes âgés entre 15 et 25 ans qui ne vont plus à l'école et qui, compte tenu des mauvaises performances actuelles du système éducatif, sont les plus susceptibles d'être moins éduqués que leurs parents.

Les résultats obtenus montrent sans ambiguïté que **l'hypothèse selon laquelle les enfants d'aujourd'hui sont moins instruits que leurs parents n'est pas soutenable**. En effet, dans la population âgée de 6 ans et plus, près de 63% des individus ont un niveau d'instruction au moins égal à celui de leur père. Ils ont, en moyenne, 0,8 années d'études réussies de plus que leur père. Chez ceux qui ne vont plus à l'école, l'écart est de 2,4 ans en

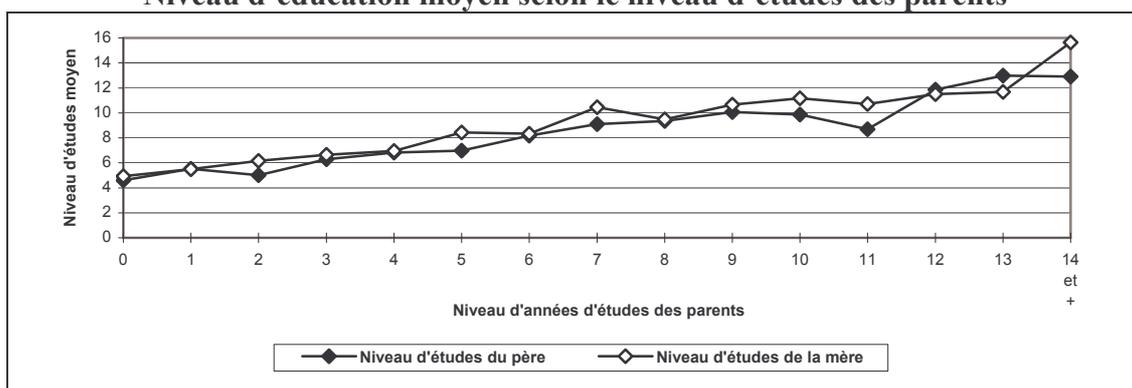
faveur des enfants. Il est d'une année complète chez les 15-25 ans. Cet avantage en faveur des jeunes est encore plus fort si l'on prend en compte le niveau d'instruction de la mère.

Un niveau d'instruction tributaire de l'environnement familial...

Le niveau d'éducation des individus est très fortement lié à celui de ses parents. **A mesure que le niveau d'études des parents s'accroît, le niveau d'éducation moyen de l'enfant augmente lui aussi.** Il passe de 4,8 ans quand les parents n'ont reçu aucune éducation à 11,7 ans quand les parents sont détenteurs du baccalauréat (12 ans d'études). En règle générale, l'instruction de la mère est plus discriminante sur le niveau des enfants que celle du père. Ainsi, il n'est pas possible qu'une mère ayant un niveau d'études supérieur ou égal à 8 ans (10 ans pour le père) ait un enfant dont la durée de la scolarité est de moins de 2 ans.

Si les inégalités d'accès à l'école restent très importantes, les résultats précédents indiquent que l'élévation du niveau scolaire à Madagascar a profité d'abord à ceux dont le patrimoine scolaire familial était le plus faible, réduisant par là les inégalités en matière d'éducation.

Graphique 4
Niveau d'éducation moyen selon le niveau d'études des parents

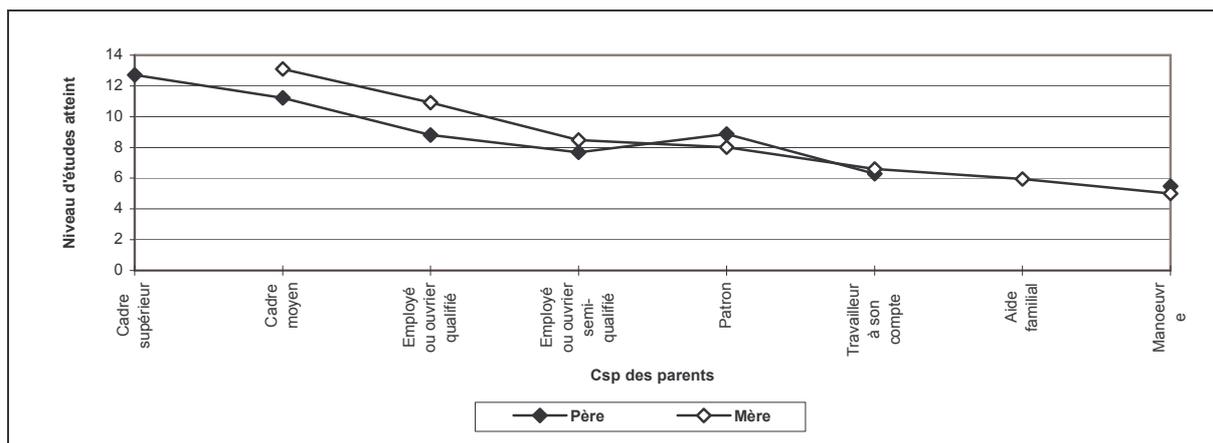


Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : Les individus dont le père n'a pas fait d'études ont un niveau d'études moyen de 4,6 ans.

Liée au niveau d'éducation, la catégorie socio-professionnelle des parents quand l'enfant avait 15 ans ⁽¹⁾, fournit une bonne indication, à la fois du milieu économique dans lequel il a grandi, et de sa motivation à étudier. Le graphique 5 montre alors qu'un enfant de père « *cadre supérieur* » atteindra en moyenne le cycle supérieur, alors qu'il abandonnera à la fin du cycle primaire si son père est « *manoeuvre* ».

Graphique 5
Niveau d'éducation moyen selon la CSP des parents

¹⁾ Si l'enfant a moins de 15 ans aujourd'hui, il s'agira de la catégorie socio-professionnelle actuelle de ses parents.



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. En raison d'un trop faible nombre d'observations, les pères aides familiaux et les mères cadres supérieurs ont été retirés du graphique. **Mode de lecture :** Les individus dont le père est cadre supérieur ont un niveau d'études moyen de 12,7 ans.

L'origine sociale (appréhendée ici par le quartile de revenu par tête du ménage) discrimine tout autant les individus, et ce d'autant plus que l'on accède à des niveaux d'études post-primaires. Alors que 43% des personnes ayant fréquenté le lycée sont issus des ménages les plus riches (i.e. 4ème quartile), ils ne sont plus que 13% dans le premier quartile. Le niveau d'instruction est donc d'autant plus élevé que l'individu se trouve dans un milieu social aisé.

Tableau 3
Répartition des élèves par cycle selon leur origine sociale

Cycle d'étude en %	Quartile du revenu d'activité par tête du ménage				Total
	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	
Primaire	22,4	27,9	25,2	24,5	100
Second. cycle 1	16,8	22,4	27,6	33,2	100
Second. cycle 2	12,9	16,4	27,7	43,0	100

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs. Quartile 1 : les 25% les plus pauvres. Quartile 4 : les 25% les plus riches.

...et de l'environnement scolaire

Si l'environnement socio-économique de la famille influe fortement sur le niveau d'étude atteint, les choix en matière d'environnement scolaire agissent tout autant. Ainsi, l'éducation publique, affiche des résultats scolaires, en termes d'années d'études réussies en moyenne, légèrement inférieurs relativement aux autres types d'établissement, au primaire. Au secondaire, les résultats sont plus mitigés.

Tableau 4
Nombre moyen d'années d'études réussies selon le type d'établissement fréquenté

En années	Ecole publique	Ecole privée non confessionnelle	Ecole catholique	Ecole protestante	Ecole d'une autre confession	Total
Niveau primaire	4,5	5,0	4,9	4,8	4,8	4,7
Niveau secondaire	4,7	4,4	4,4	4,0	4,7	4,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. **Mode de lecture :** Les individus ayant fréquenté une école publique en primaire, ont réussi en moyenne, 4,5 années d'études.

L'impact de la langue d'enseignement sur le niveau d'études est plus fort que le type d'écoles. **Si en primaire la langue d'enseignement n'affecte pas le nombre d'années d'études réussies**, en secondaire, l'écart est de taille⁽²⁾. Un élève réussira en moyenne 10 années d'études (niveau supérieur au BEPC) si les cours qu'il suivait étaient totalement ou essentiellement en français alors qu'il n'en réussira que 7,4 années si le malgache constituait la principale langue d'enseignement.

Au niveau supérieur, il n'est pas possible de comparer les différents types d'établissements vers lesquels le jeune bachelier peut se diriger car, contrairement au primaire et au secondaire, les enseignements sont peu similaires dans leur contenu, d'un établissement à un autre. On note toutefois, que la majorité des individus ayant opté pour l'université a abandonné après une année d'étude, alors que ceux qui avaient choisi de s'inscrire dans une école supérieure, publique ou privée, ont quitté le système scolaire avec un bagage atteignant respectivement 5 ans et 4 ans d'études supérieures.

Enfin, **l'âge de la première inscription se révèle déterminant sur le niveau scolaire moyen**. Plus on entre jeune à l'école et plus les études sont longues : d'un niveau d'éducation moyen correspondant à la classe de Terminale pour un enfant ayant intégré le primaire à 4 ans, on passe à un niveau ne dépassant pas la 5^{ème} pour ceux ayant été inscrits après 6 ans.

Tableau 5
Niveau d'éducation moyen selon l'âge de la première inscription en primaire

Age d'entrée au primaire	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
Niveau d'éducation moyen	11,3	10,2	7,8	6,5	5,3	4,4	3,8	3,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. **Mode de lecture** : Les individus qui se sont inscrits pour la 1^{ère} fois en primaire à l'âge de 4 ans ont un niveau d'éducation moyen de 11,4 ans.

ID - La maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul)

La maîtrise des concepts fondamentaux est appréhendée par le taux d'alphabétisation. Selon la définition de l'UNESCO, est considérée comme « *alphabète* » toute personne sachant lire, écrire et compter. Dans l'agglomération d'Antananarivo, **97,3% des individus de plus de 15 ans sont « alphabètes »**. Le taux d'alphabétisation, qui est le pourcentage de ceux qui savent lire, écrire et compter dans la population, ne diffère pratiquement pas d'un genre à l'autre : il est de 97,9% chez les hommes contre 96,8% chez les femmes.

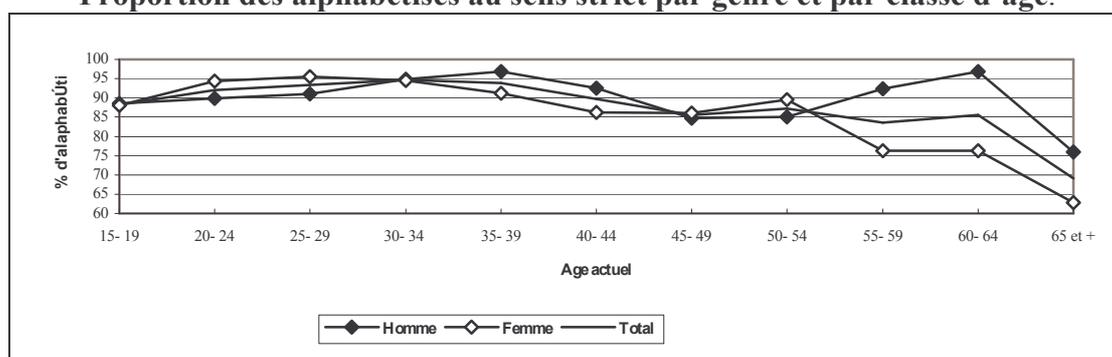
Il convient cependant de rappeler que ces taux sont calculés à partir des déclarations des enquêtés eux-mêmes, ce qui peut avoir tendance à surestimer les acquis réels, et non par des tests appropriés. De plus, la connaissance de l'écriture, de la lecture et du calcul peut être plus ou moins bonne. Elle peut être insuffisante chez ceux qui n'ont jamais été à l'école, ou qui n'ont pu mener à terme leurs études primaires. Ainsi, pour atténuer ces biais de déclaration, nous avons calculé un taux d'alphabétisation qui ne compte que les personnes qui affirment savoir **parfaitement** lire, écrire et compter. Avec cette définition plus restrictive, le taux d'alphabétisation tombe à 90% pour l'ensemble de la population de plus de 15 ans.

La proportion d'alphabétisés au sens strict a diminué à partir de la fin des années 60 (individus âgés de moins de 30 ans) après avoir progressé dans les années 50 et 60. Cette

² « Toutes choses égales par ailleurs », on montre que la langue d'enseignement est **sans effet** sur le nombre d'années d'études réussies en primaire, comme en secondaire.

régression est encore plus marquée de nos jours. Comme pour les autres indicateurs de niveau d'études abordés plus haut, la différence en matière d'alphabétisation en défaveur des femmes n'est vraiment marquée que pour les vieilles générations (au-delà de 55 ans). Elle est actuellement inexistante chez les jeunes.

Graphique 6
Proportion des alphabétisés au sens strict par genre et par classe d'âge.



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Taux d'alphabétisation au sens strict : proportion ceux ayant déclaré savoir parfaitement lire, écrire et compter.

Ici encore, le milieu social d'origine joue fortement sur le taux d'alphabétisation. Il est supérieur de 10 points dans le quartile des ménages les plus riches par rapport au quartile des plus pauvres. En outre, 70,3% de ceux qui ne maîtrisent pas l'écriture la lecture, ou le calcul, ou qui n'ont pas été alphabétisés sont issus des ménages pauvres de l'agglomération.

Tableau 6
Taux d'alphabétisation au sens large et strict selon le milieu social et le genre, chez les 15 ans et plus

Maîtrise lecture écriture et calcul	Quartile de revenu d'activité par tête				Genre		
	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	Homme	Femme	Total
Parfaite	84,1	87,2	93,3	94,6	90,6	89,2	89,9
Moyennement	95,4	97,7	97,6	98,3	97,9	96,8	97,3

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Toujours chez les 15 ans et plus, sur la question de l'alphabétisation au sens strict, il convient de séparer ceux qui sont encore scolarisés des autres, qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été. L'objectif étant de mieux connaître le poids de l'illétrisme ou de la déperdition de la connaissance sur la lecture, l'écriture et le calcul. De ce fait, l'analyse se focalise désormais sur ceux qui ne vont plus à l'école ou qui n'y sont jamais allés. Dans cette population, le taux d'alphabétisation (au sens strict) est de 88% (88,9% chez les hommes contre 87,1% chez les femmes). Il est d'autant plus important que le milieu social considéré est élevé. Parmi ceux qui n'ont jamais été à l'école, 34,5% reconnaissent savoir compter, lire ou écrire, avec difficulté ou non. Cette proportion descend à 3,6% dans la même population si on ne tient compte que de ceux qui savent bien compter et en même temps maîtrisent parfaitement la lecture et l'écriture. Cette grande différence entre les deux taux d'alphabétisation prouve donc que **la maîtrise parfaite de l'écriture, du calcul, et de la lecture s'acquiert difficilement en dehors de l'école.**

Tableau 7

Taux d'alphabétisation au sens large et strict chez ceux qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ne vont plus à l'école, selon le cycle fréquenté

Maîtrise lecture et écriture	Type de cycle dernièrement fréquenté avant l'arrêt scolaire					Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Université	
Parfaite	3,6	76,5	99,3	100,0	100,0	89,9
Moyennement	34,5	95,9	100,0	100,0	100,0	96,8

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Le taux d'alphabétisation (sens strict) est de 76,5% chez ceux qui ont arrêté les études dans le cycle primaire, tandis que chez ceux qui ont fréquenté au moins le premier cycle du secondaire, l'alphabétisation est complètement réussie. Alors que 63,6% de ceux qui écrivent et lisent aisément une langue et maîtrisent bien le calcul ont terminé leur scolarité au-delà de la T5 (ex-classe de 7ème ou CM2), il s'avère que presque la totalité de ceux maîtrisant peu ou pas du tout l'écriture, la lecture ou le calcul, n'a pas dépassé le cycle primaire. Leur niveau moyen d'études réussies n'est que de 2,7 ans. **L'arrêt précoce dans la scolarité primaire semble bien engendrer l'illétrisme.** Les victimes de l'illétrisme et les analphabètes se recrutent d'ailleurs essentiellement (69,5%) parmi les ménages les plus pauvres de l'agglomération ce qui hypothèque, à terme, leur sortie de la pauvreté.

IE - La connaissance du français

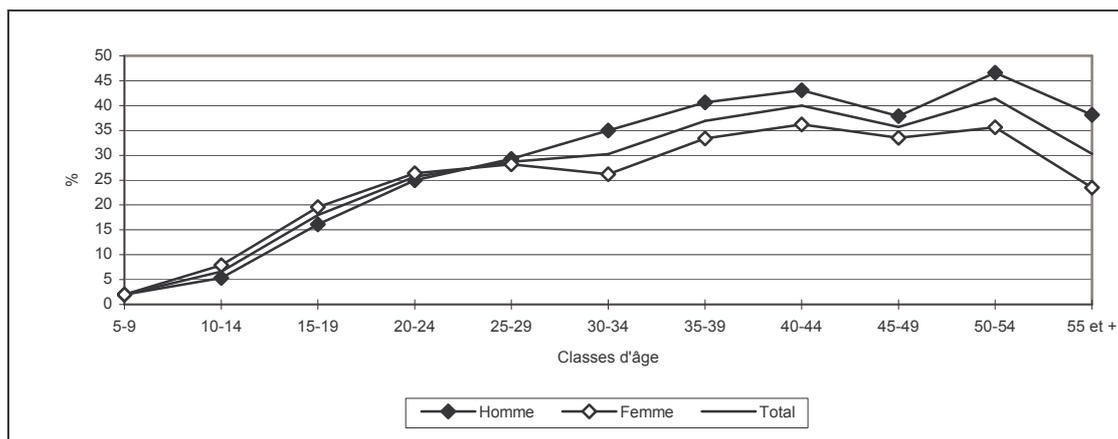
Pour ce qui est de la maîtrise du français, nous ne retiendrons ici, que le pourcentage d'individus déclarant parler couramment cette langue, laissant de côté ceux disant « se débrouiller » ou ne pas le parler du tout.

Première langue étrangère et seconde langue de communication, le français jouit, encore aujourd'hui, d'un certain prestige. Permettant d'accéder à des postes clé de l'activité économique et sociale, elle reste fortement convoitée, et tendrait même à jouer un rôle de classificateur social.

22,6% des tananariviens, âgés de 6 ans et plus, se déclarent capables de s'exprimer oralement et de façon claire en français, sans différence sensible d'un genre à l'autre : 23,8% chez les hommes contre 21,3% chez les femmes. On note toutefois, **un recul de la maîtrise de cette langue dans le temps.** Les individus âgés de 40 à 54 ans sont les plus nombreux à en posséder l'usage, sans aucun doute parce qu'ils faisaient partie des générations pour lesquelles l'instruction scolaire était encore entièrement en français. Les répercussions de la malgachisation de l'enseignement sur la maîtrise du français sont très visibles sur le graphique 6 : celle-ci n'a cessé de baisser depuis les années 70. Aujourd'hui, **20% des jeunes de 15-19 ans disent s'exprimer correctement en français, contre plus de 40% des 40-44 ans.**

Graphique 7

Proportion de ceux maîtrisant correctement le français selon la classe d'âge et le genre



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

La connaissance du français est étroitement liée à la durée du passage dans le système scolaire. Du primaire au supérieur, la proportion des personnes déclarant s'exprimer correctement en français passe de 3,3% à 90%. Chez les non scolarisés, la proportion est quasiment nulle.

Mais les élèves actuellement scolarisés ou ayant quitté les établissements privés, sont relativement plus nombreux à maîtriser correctement la langue française, et ce, quel que soit le niveau d'études pré-universitaire atteint. Les lycéens du privé sont plus de 60% à déclarer parler correctement le français contre 50% seulement de leurs camarades du public. Cela résulte en partie du fait, que lors de la malgachisation de l'enseignement, de nombreuses écoles privées ont continué à dispenser un enseignement en français, certaines d'entre elles (les écoles catholiques) auraient même institué des programmes renforcés dans cette discipline.

Tableau 8

Proportion de ceux qui maîtrisent correctement le français selon le type d'établissement fréquenté, le dernier cycle suivi, et la langue d'enseignement dans le cycle.

Cycle d'étude dernièrement suivi	Etablissement		Langue principale d'enseignement		Total
	Public	Privé	Français	Malgache, à parité avec le français, autres	
Primaire	2,1	5,2	13,6	0,8	3,3
Secondaire cycle 1	16,5	22,7	44,5	12,5	19,5
Secondaire cycle 2	50,8	61,3	77,9	46,0	56,3
Université	89,6	89,7	89,6	---	89,6

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Comme toujours, les conditions socio-économiques des élèves influencent fortement les résultats obtenus en matière de maîtrise du français. En effet, les tananariviens sont d'autant plus nombreux à parler le français qu'ils proviennent d'un milieu social aisé. En termes de proportions, les individus issus du quartile le plus riche des ménages sont 4 fois plus nombreux que leurs homologues du quartile le plus pauvre à posséder la maîtrise de cette langue. La raison en est que l'importance du revenu d'activité est fonction du niveau d'étude, or ce dernier dépend lui-même de l'héritage social. Parallèlement à cela, les riches ont tendance à envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles (c.f. infra).

Tableau 9

La proportion de ceux qui maîtrisent bien le français selon le milieu social d'origine

	Quartile de revenu d'activité par tête				Total
	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	
Parlent correctement le français	11,7	14,0	23,8	44,4	22,6

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

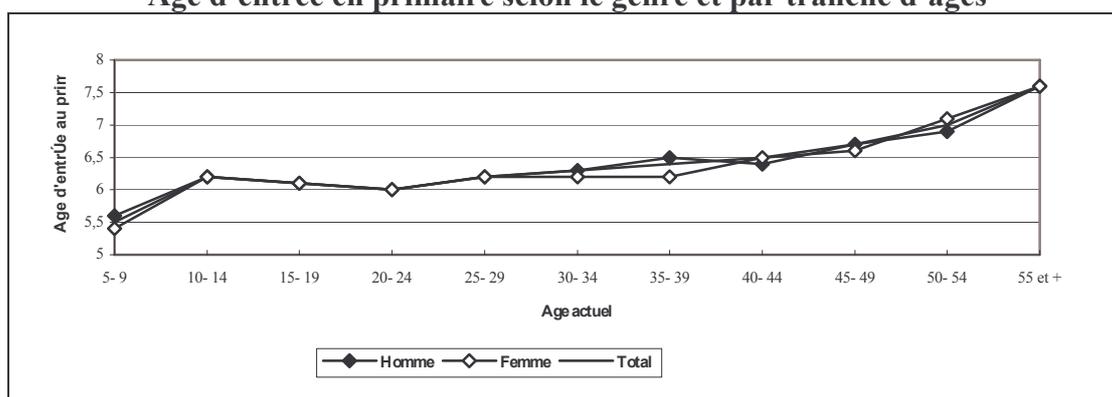
II.- LE PARCOURS SCOLAIRE

IIA - Age d'inscription à l'école : vers une entrée de plus en plus précoce?

Nous avons évoqué, dans la première partie du document, la possibilité de mise à l'école tardive chez les jeunes non encore scolarisés. Signalons toutefois, que **l'âge d'entrée à l'école primaire n'a cessé de baisser au fil des générations**. De 7 ans et demi pour les 55 ans et plus, il est tombé à moins de 6 ans et demi chez les moins de 35 ans. Cela représente un « gain » de 1 an sur près d'une génération.

Ce rajeunissement se vérifie autant dans le public que dans le privé, et ce, quel que soit le genre, ou le milieu social d'origine. Cependant, il est à souligner que selon ce dernier clivage, le rajeunissement est beaucoup plus marqué dans le quartile des plus riches que pour celui des plus pauvres.

Graphique 8
Age d'entrée en primaire selon le genre et par tranche d'âges



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

La question est alors de savoir qui s'inscrit avant 6 ans. Il s'agit essentiellement d'individus dont le père a dépassé le premier cycle du secondaire et appartient à la catégorie socio-professionnelle des « cadres supérieurs ou moyens ». Tant à 4 ans qu'à 5 ans, les jeunes élèves se dirigent le plus souvent vers des écoles catholiques, alors que ceux qui s'inscrivent plus tard, s'orientent massivement vers le secteur public. Il ne suffit donc pas d'intégrer le système scolaire avant les autres pour s'assurer un niveau d'éducation élevé. Il convient aussi d'être issu du milieu socio-économique favorisé.

IIB - Vers une société de plus en plus diplômée?

Taux d'obtention des diplômes

Le diplôme permet d'estimer les compétences réelles d'un individu de façon plus précise que le niveau d'éducation. En effet, si deux personnes ayant suivi 7 ans d'études présentent une « quantité » d'éducation semblable, on ne sait rien de la « qualité » de cette éducation. Selon le type d'établissement fréquenté, l'une peut maîtriser parfaitement le

français, par exemple, tandis que l'autre, qui aura reçu un enseignement essentiellement en malgache, n'en aura pas la même maîtrise. En revanche, être diplômé de tel ou tel cycle scolaire fournit une information accessible à tous sur le niveau de l'individu dans les différentes matières qu'il a étudiées, puisque les principaux diplômes sont homogènes et harmonisés au niveau national. De plus, l'obtention d'un diplôme est une sanction qui marque l'acquisition d'un certain nombre de connaissances standardisées.

Tableau 10
Pourcentage de diplômés chez les tananariviens de 6 ans et plus par sexe

Type de diplômes (en %)	CEPE	BEPC et équivalent	Baccalauréat et équivalent	Diplôme supérieur
Homme	54,4	28,8	17,3	5,2
Femme	51,5	26,1	13,2	3,5
Total	52,9	27,3	15,3	4,6

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Les totaux en ligne ne sont pas égaux à 100 car, d'une part, le tableau ne tient pas compte des individus qui n'ont obtenu aucun diplôme et d'autre part, les multi-diplômés sont comptabilisés plusieurs fois. Mode de lecture : 54,4% des hommes de 6 ans et plus ont le CEPE.

Plus de la moitié des tananariviens âgés de 6 ans et plus possède au moins le CEPE. Du CEPE au BEPC puis du BEPC au baccalauréat, les effectifs chutent de 50% d'un diplôme à l'autre. Ainsi, 15% des habitants de la capitale possèdent le Baccalauréat, et 4,6% détiennent un diplôme du supérieur. **Le pourcentage de femmes diplômées est généralement inférieur à celui des hommes**, la différence étant à peu près constante, pour les principaux diplômes.

Si l'on analyse **les taux d'obtention des diplômes**, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de diplômés et le nombre d'inscrits dans le cycle correspondant³⁾, on note qu'**au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente, la probabilité de quitter le cycle fréquenté, diplôme en poche, s'amenuise** : d'un taux d'obtention du CEPE de 66,5%, on passe à 58,5% pour le principal diplôme sanctionnant la fin des études du second cycle du secondaire. Dans le cycle supérieur, 47,6% des inscrits obtiennent un diplôme, généralement de second cycle et plus, plus rarement technique et professionnel.

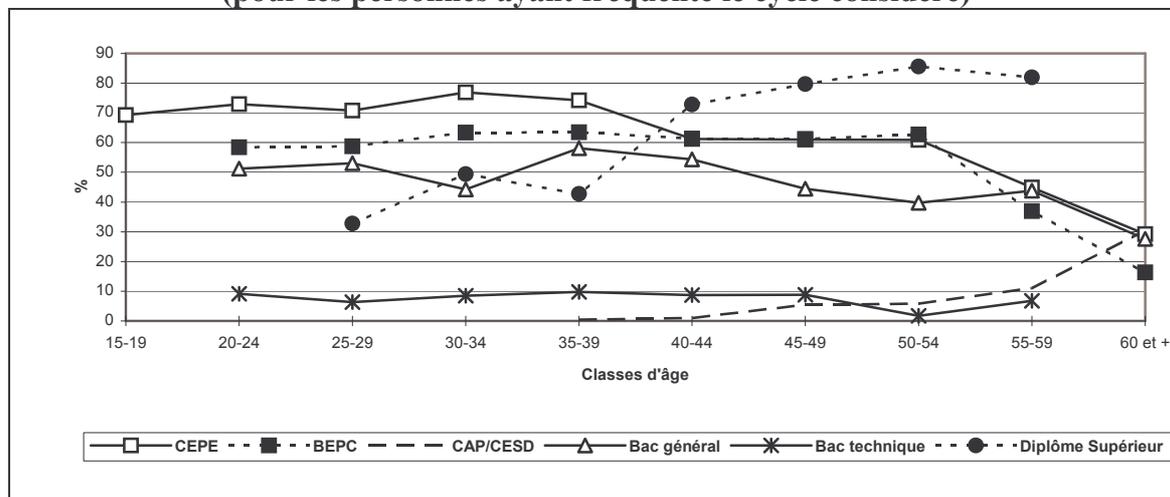
Sur longue période, on observe une légère croissance du taux d'obtention des diplômes pré-universitaires. Le taux d'obtention du CEPE, qui était à peine de 30% chez les individus de 60 ans et plus, atteignait les 69% parmi les 15-19 ans. Cependant, depuis la fin des années 70 (ce qui correspond aux 25-29 ans pour le CEPE et le BEPC et aux 30-34 ans pour le baccalauréat général), ces taux n'ont cessé de régresser. Deux constats peuvent être tirés de ces profils : le problème d'accès à l'école pour les vieilles générations et la contre-performance du système éducatif depuis les années 70. La hausse du taux d'obtention du CEPE des anciens jusqu'à la classe d'âge des 30-34 ans correspond au renforcement de l'accès à l'instruction auquel s'était attelée avec succès la Première République.

A contrario, le reflux du taux d'obtention au fur et à mesure que l'on descend vers les plus jeunes générations est le signe d'une baisse de la qualité de l'éducation depuis la deuxième République. La démocratisation, bien qu'ayant permis à un nombre croissant d'individus d'aller à l'école, s'est effectuée, malheureusement, au détriment de la qualité de l'enseignement. La malgachisation de l'enseignement, en bouleversant les enseignements, a

³⁾ Le taux d'obtention du CEPE est calculé à partir des individus qui ont été inscrits en primaire mais qui avaient quitté ce cycle au moment de l'enquête : soit qu'ils aient terminé leurs études, soit qu'ils soient actuellement en secondaire ou en supérieur. Le même mode de calcul est utilisée pour le taux d'obtention des autres diplômes.

pu perturber les professeurs et les élèves, et par conséquent, accroître les échecs aux différents examens officiels qui jalonnent le parcours scolaire.

Graphique 9
Taux d'obtention des principaux diplômes selon les classes d'âge
(pour les personnes ayant fréquenté le cycle considéré)



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 69,2% des 15 à 19 ans ayant été au primaire ont obtenu le CEPE.

Il convient de souligner **la chute vertigineuse des taux d'obtention des diplômes dans le supérieur pour les générations de moins de 40 ans**. Rappelons que les « anciennes » générations ont bénéficié de l'essor de l'enseignement supérieur dans les années 70. La chute des taux d'obtention des diplômes dans le supérieur pourrait résulter du laxisme des Universités en matière de redoublement, et du manque de sélection à l'entrée. N'ayant su gérer ce flot de nouveaux inscrits, les échecs aux examens se sont donc multipliés. Le manque de motivation des jeunes étudiants, cherchant dans les études supérieures, un moyen de retarder leur entrée sur le marché du travail, peut également constituer une explication plausible de la situation actuelle.

Là encore, l'environnement familial influe sur les résultats...

Dès lors que le niveau d'éducation du père ou de la mère s'accroît, le taux d'obtention du CEPE, du BEPC ou du baccalauréat augmente. De plus, il augmente plus que proportionnellement à mesure que l'individu gravit les échelons scolaires. Ainsi, le taux d'obtention du CEPE est 2,6 fois plus important pour ceux dont le père est allé à l'université que pour ceux dont le père n'a pas reçu d'éducation formelle, alors qu'il devient 3,9 fois plus important quand il s'agit d'obtenir le BEPC et 5,8 fois plus important quand l'individu est au stade du baccalauréat.

Tableau 11
Taux d'obtention des diplômes selon le niveau d'études des parents

%		CEPE	BEPC	Baccalauréat	Diplôme d'études supérieures
Niveau d'étude des parents					
Sans éducation	Père	34,6	21,7	11,	0,0
	Mère	33,5	34,4	18,0	64,9
Primaire	Père	55,3	47,1	18,3	48,0
	Mère	60,8	49,1	22,6	46,0
Secondaire 1^{er} cycle	Père	86,6	63,8	37,9	52,1
	Mère	87,1	68,5	42,2	46,6
Secondaire 2nd cycle	Père	91,1	74,5	54,1	42,0
	Mère	93,2	87,5	57,8	34,8
Supérieur	Père	91,1	84,2	66,4	81,9

	Mère	94,5	100,0	80,1	85,5
--	------	------	-------	------	------

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Les lignes de ce tableau correspondent au niveau d'études du père OU (et non ET) de la mère de l'individu. Mode de lecture : Parmi les individus dont le père n'a pas fait d'études, 34,6% ont le CEPE.

Pour assurer à son enfant un taux de réussite de 100% au BEPC ou au baccalauréat, une mère doit avoir réussi au moins 13 ans d'études (ce qui correspond au niveau du baccalauréat) dans le premier cas, et 15 ans dans le second. Pour le cycle supérieur, la relation entre le taux d'obtention du diplôme et le niveau d'éducation des parents est plus faible. Cela est sans doute imputable à un phénomène de sur-sélection des étudiants issus des milieux modestes, dont seuls les meilleurs poursuivent des études.

L'actif intellectuel que transmettent les parents à leurs enfants continue toutefois de jouer un rôle capital sur la réussite scolaire à Madagascar et ce, malgré la réforme scolaire de 1975. Peu avant celle-ci (Hugon, 1971)⁴⁾, les spécialistes soulignaient déjà que face au phénomène d'explosion scolaire, les classes privilégiées avaient choisi d'investir massivement dans l'éducation de leurs enfants, afin de maintenir la hiérarchie sociale préexistante.

L'analyse du rôle de la catégorie socio-professionnelle des parents sur le taux d'obtention des diplômes tend à confirmer les résultats précédents. Du CEPE aux diplômes d'études supérieures, en passant par le BEPC et le baccalauréat, **les enfants de « cadres » jouissent de la plus forte probabilité de réussir leur examen de fin de cycle scolaire**, alors que les plus faibles taux d'obtention reviennent aux enfants de « manoeuvres », au demeurant non représentés dans la population de diplômés du supérieur. L'écart entre les CSP s'accroît avec le niveau d'études. Ainsi, 40,6% des individus dont la mère est « manoeuvre » sont diplômés du CEPE contre 95,9% quand la mère est « cadre ». Ces proportions passent respectivement à 16,3% et 64,5% quand il s'agit du baccalauréat.

Parmi les individus ayant obtenu un diplôme technique ou professionnel, la plupart ont un père ou une mère « non salarié » : « patron ou à son compte ». Le manque de moyens de ces familles empêche peut-être leurs enfants de choisir un cursus généraliste qui nécessite, pour être opérationnel, de suivre un plus grand nombre d'années d'études. Mais l'enseignement technique constitue aussi la modalité privilégiée pour mettre en adéquation la scolarité et l'exercice d'un emploi. Les chefs de familles malgaches, toutes catégories socio-professionnelles confondues, l'ont bien compris : ils étaient 95% à souhaiter une réorientation du système scolaire dans ce sens⁵⁾.

En ce qui concerne l'obtention des diplômes selon le milieu social, on observe que la sortie de cycle avec la possession du principal diplôme se voit plus fréquemment chez les riches que chez les pauvres. Autrement dit, **l'abandon en cours de cycle est d'autant plus courant que l'individu se trouve actuellement dans un milieu pauvre**. Ce phénomène est particulièrement marqué pour l'éducation de base, et s'estompe au fil des cycles, pour disparaître en second cycle du secondaire, ce qui traduit un effet de sur-sélection plus âpre chez les pauvres.

Tableau 12

Pourcentage de sortie de cycle avec obtention du principal diplôme selon le milieu social

Cycle d'étude	Quartile du revenu d'activité par tête				Total
	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	

⁴⁾ Hugon Ph. (1971) « Economie et enseignement à Madagascar », Institut International de Planification et de l'Education.

⁵⁾ Roubaud F. (1996) « La politique de l'éducation au cœur de l'ajustement à Madagascar : que veulent les tananariviens ? » Revue « Economie de Madagascar », n°1, décembre 1996.

CEPE	53,1	60,1	70,6	81,9	66,5
BEPC et équivalent	45,8	48,1	58,4	71,5	59,0
BAC et équivalent	64,8	51,2	46,8	66,9	58,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

... de même que l'environnement scolaire

En matière de taux d'obtention du diplôme sanctionnant la fin d'un cycle d'études, **les écoles privées se démarquent nettement des écoles publiques, au niveau primaire⁽⁶⁾**. Les premières assurent un taux d'obtention de 73,3% contre 62,6% pour les écoles publiques. Les meilleurs taux sont enregistrés au niveau des établissements privés laïcs qui assurent un taux de réussite de 78%. Au niveau secondaire au contraire, le public assure un meilleur taux d'obtention au BEPC et au Bac que le privé (tous types confondus). **L'idée, selon laquelle le public offrirait un enseignement au rabais, ne tient donc plus.** Ceci provient du fait que les établissements publics tendent à être plus sélectifs à ces niveaux. Par ailleurs, au fur et à mesure que l'on monte de niveau, seuls les meilleurs élèves restent, et se retrouvent souvent dans le public. Les écoles catholiques offrent également de bons taux d'obtention pour ces deux diplômes, supérieurs à 60%. Les écoles privées non confessionnelles ne parviennent pas, quant à elles, à leur hauteur. Seuls 47% et 37% des élèves, ayant fréquenté ce type d'établissements, ont réussi à décrocher, respectivement, le BEPC et le Baccalauréat. Il semble que ces écoles constituent le dernier recours possible, pour des élèves n'ayant pu s'inscrire ailleurs.

Tableau 13

Taux d'obtention des diplômes selon le type d'établissement fréquenté

Type de diplôme	Type d'établissement				Total
	Public	Privé non confessionnel	Catholique	Autres confessions	
CEPE	62,6	78,1	75,0	61,9	66,5
BEPC	62,2	46,6	66,5	47,6	59,0
Baccalauréat	67,3	36,6	62,3	51,6	58,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : Parmi les élèves ayant fréquenté un collège public, 62,2% ont obtenu le BEPC.

La langue d'enseignement la plus favorable à l'obtention des différents diplômes reste le français ; mais un enseignement majoritairement en français se révèle préférable à un enseignement totalement en français. Il faut néanmoins se garder de conclure trop hâtivement à la supériorité du français relativement au malgache comme langue d'enseignement, car on ne sait pas, du type d'établissement ou de la langue d'enseignement, lequel influe le plus sur le taux d'obtention des diplômes. Ainsi, en primaire, les écoles qui assurent la plus forte probabilité d'obtenir le CEPE (écoles catholiques et privées non confessionnelles) sont aussi celles qui prônent un enseignement en français. Par ailleurs, la langue d'enseignement reste fortement liée à l'origine sociale.

Tableau 14

Taux d'obtention des diplômes selon la langue d'enseignement

En %	Totalement en français	Majoritairement en français	Totalement en malgache	Majoritairement en malgache	Moitié en français et moitié en malgache
CEPE	67,5	75,1	63,0	59,7	70,0
BEPC	58,4	61,0	52,1	44,0	57,9
Baccalauréat	57,0	65,1	16,3	38,7	44,6

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. La modalité « Autre langue » a été supprimée en raison d'un trop faible nombre d'observations. Mode de lecture : Parmi les inscrits en 1^{er} cycle du secondaire dans un établissement où l'enseignement se fait totalement en français, 58,4% obtiennent le BEPC.

⁶ Une étude « toutes choses égales par ailleurs » montre, toutefois, que le type d'établissement fréquenté et la langue d'enseignement utilisée en primaire sont **sans effet** sur la propension à obtenir le CEPE.

En supérieur, sur les 31 000 diplômés que compte l'agglomération d'Antananarivo, 26 500 sortent de l'université, 2 400 d'une école publique et 2 100 d'une école privée. Or, le taux d'obtention des diplômes est très variable d'un établissement à l'autre : si la totalité des inscrits dans une école privée sort diplômée, ils ne sont que 71% et 49% dans ce cas, selon qu'ils ont respectivement opté pour une école publique ou l'université. Rappelons que l'entrée dans une école privée est loin d'être facile, de par le nombre de places limitées et les coûts élevés. Une sélection s'opère donc, dans la mesure où ce sont les étudiants les mieux pourvus qui se dirigent vers ce type d'établissements supérieurs.

Le fait d'avoir effectué tout ou une partie de ses études supérieures à l'étranger entre aussi en ligne de compte. La réussite scolaire se révèle alors bien meilleure puisque seulement 17% des individus qui ont quitté Madagascar n'ont obtenu aucun diplôme tandis que 55% possèdent un diplôme général de second cycle du secondaire, 17% un diplôme technique ou professionnel et 10,8% un diplôme général de 1^{er} cycle. Or, parmi ceux qui ont fréquenté le supérieur, seulement 8,7% ont reçu une éducation supérieure à l'étranger et sont revenus, depuis lors à Madagascar. Qui sont-ils? Des hommes pour les deux tiers. Ils viennent d'un milieu socialement favorisé. Le plus souvent, leur père est cadre supérieur et a suivi en moyenne 9 années d'études, soit un niveau BEPC tandis que leur mère, dont le niveau scolaire est de 7 ans⁽⁷⁾, a un statut de cadre moyen, quand elle travaille, ce qui n'est le cas que pour une minorité de mères.

Si le fait d'avoir suivi des études supérieures suppose que l'on ne soit pas inscrit en première année de primaire après 7 ans, la probabilité d'obtenir le CEPE, le BEPC ou le baccalauréat régresse également à mesure que l'âge de la première inscription augmente. Le taux d'obtention des principaux diplômes reste, en effet, très faible à la sortie de chaque cycle pour les individus entrés tardivement à l'école (i.e. après 7 ans). En quittant l'école primaire, seuls 30% d'entre eux sont en possession du CEPE. Ce taux passe à 37% pour le BEPC et uniquement à 11% pour le Baccalauréat. Il convient cependant d'être vigilant, dans la mesure où les individus ayant intégré l'école tardivement sont peu nombreux à accéder au secondaire. Néanmoins l'ampleur de la sortie du cycle primaire sans détention du CEPE tend à confirmer qu'un retard à la première inscription au primaire est source de mauvais résultats scolaires.

Tableau 15
Proportion sortant diplômée du cycle selon l'âge à la première inscription à l'école primaire.

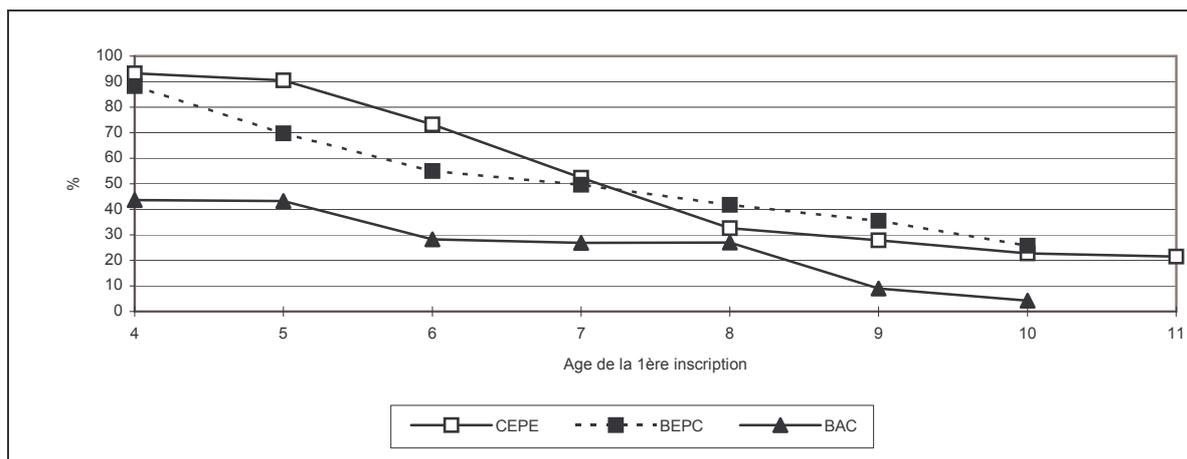
Diplômes	Première inscription avant 8 ans	Première inscription après 7 ans	Total
CEPE	67,5	29,6	66,5
BEPC	59,1	36,9	59,0
Baccalauréat	58,7	11,0	58,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Avoir suivi des études supérieures suppose que l'on n'ait pas été inscrit en première année de primaire après 8 ans.

Graphique 10
Taux d'obtention des diplômes du primaire et du secondaire, selon l'âge de la 1^{ère} inscription en primaire

⁷⁾ Rappelons que, sur l'ensemble de la population, les individus qui ont terminé leurs études font état d'un niveau d'éducation de leurs parents qui, dans la majorité des cas, n'est que de 3 ans.



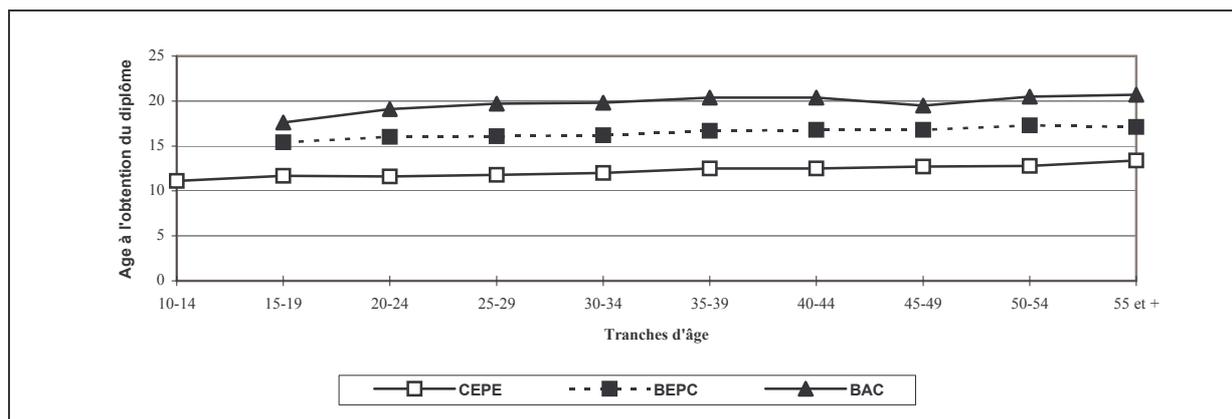
Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 93,3% des individus qui se sont inscrits en primaire à 4 ans, ont obtenu le CEPE.

Age d'obtention des diplômes

Toutes générations confondues, **l'âge moyen à l'obtention des principaux diplômes est de 12 ans pour le CEPE, de 16,3 ans pour le BEPC et de 19,8 ans pour le Baccalauréat** (de l'enseignement général ou technique). Ces résultats sont valables aussi bien pour les garçons que pour les filles, tant dans le système public que dans le privé. Toutefois, de forts écarts apparaissent d'une génération à l'autre.

Les individus obtiennent de plus en plus tôt les principaux diplômes scolaires, mais l'âge moyen à l'obtention de ces diplômes tend à se stabiliser chez les jeunes générations. Ce rajeunissement est dû à différentes causes. D'abord en 1976, le cycle primaire a été réduit d'une année, passant de 6 à 5 ans. En second lieu, on peut invoquer la volonté des parents d'envoyer leurs enfants à l'école dès leurs plus jeunes âges, et ce, en conformité avec l'âge légal d'entrée à l'école. Ce choix des parents dans l'agglomération a été favorisé par une meilleure offre d'éducation que dans le reste du pays. De ce fait, l'âge de la première inscription en primaire est passé de 7,5 ans pour la génération de 50 ans et plus, à 6 ans pour les moins de 29 ans (c.f. infra). Ces deux effets combinés ont eu pour conséquence un rajeunissement de l'âge d'obtention du CEPE qui est passé d'un peu plus de 13 ans pour les plus de 55 ans à moins de 12 ans pour les générations de moins de 29 ans. De même, si les individus âgés de plus de 40 ans ont eu leur BEPC à 17 ans, les jeunes écoliers obtiennent actuellement ce diplôme avec une à deux années de moins (à 16 ans en moyenne pour les 20-24 ans). Cette tendance s'observe aussi pour l'obtention du Baccalauréat. Alors que chez les 25-30 ans on devenait bachelier à 19,7 ans, en moyenne, chez les 55 ans et plus, on l'était à 20,7 ans.

Graphique 11
Age moyen à l'obtention des principaux diplômes par classe d'âge



Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

On observe, par ailleurs, que l'âge à l'obtention des principaux diplômes ne diffère pas d'un milieu social à l'autre.

IIC - Taux de redoublement et d'interruption

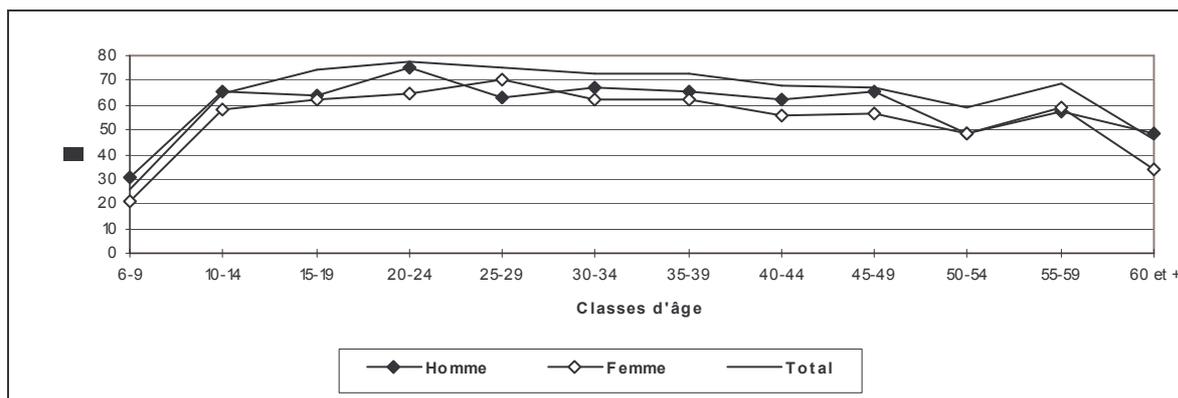
Le taux de redoublement

Différentes caractéristiques ont été étudiées auparavant pour avoir une idée de la qualité de l'éducation actuelle, ou encore de l'évolution de cette qualité. Le rajeunissement de la population à l'obtention des principaux diplômes constitue l'un des éléments de la performance du système éducatif, mais celui-ci dépend du nombre de redoublements, c'est à dire du nombre d'échecs au passage en classe supérieure. Dans la mesure où le nombre de redoublement connu par un écolier est propre à son cursus, il convient d'évaluer la proportion de ceux qui ont redoublé au moins une classe dans chaque cycle.

Le taux de redoublement s'est fortement accru au cours du temps puisqu'il est passé de 48% pour les 60 ans et plus, à 75% pour les 20-24 ans, c'est-à-dire pour les individus nés entre 1973 et 1977⁸⁾, qui ont subi de plein fouet les changements en matière de politique éducative. **Les hommes ont toujours été plus sujets au redoublement que les femmes.** Toutes générations confondues, 36,8% des femmes n'ont jamais redoublé contre 32,9% des hommes. De plus, les hommes disposent d'une propension relativement forte à redoubler plusieurs fois contrairement aux femmes qui, plus fréquemment que leurs homologues masculins, redoublent une seule fois. Le nombre moyen de redoublements en primaire est de 0,73 chez les hommes et de 0,70 chez les femmes. Cependant, lorsque l'on distingue les individus qui ont achevé de ceux qui n'ont pas achevé leur cycle primaire, on s'aperçoit que l'écart entre hommes et femmes ne tient que dans le second cas. En effet, au sein de la population qui a obtenu le CEPE, soit ceux qui ont réussi 5 (ou 6) années de primaire, ou encore qui ont intégré le secondaire, le nombre moyen d'années redoublées est équivalent pour les deux sexes (0,6 fois). En moyenne, les individus qui n'ont pas achevé leur cycle d'études, que ce soit le primaire ou le secondaire, ont redoublé 0,3 années de plus que les autres, ce qui incite à penser que **l'échec scolaire est facteur non négligeable d'abandon en cours de cycle.**

Graphique 12
Taux de redoublement par classe d'âge

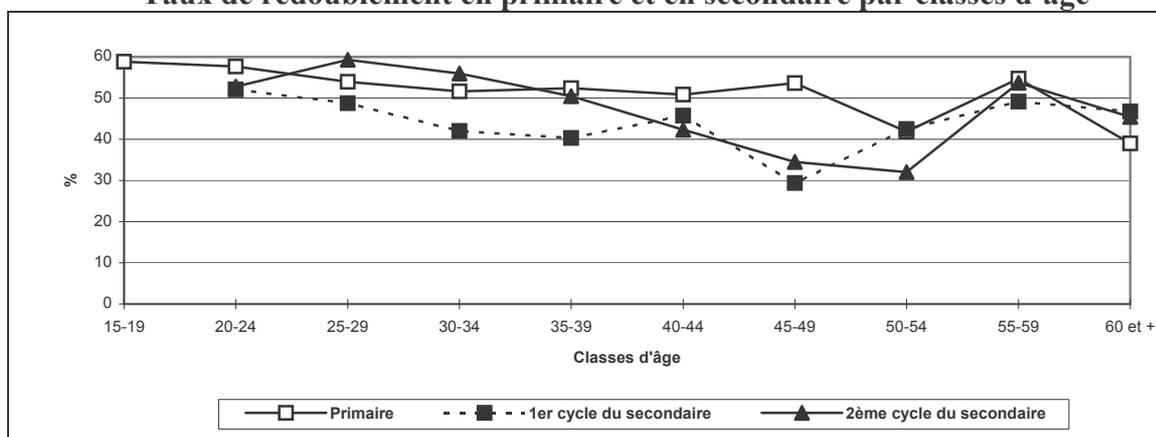
⁸⁾ 13% des 20-24 ans étaient encore scolarisés au moment de l'enquête. Le taux de redoublement est donc sous-estimé.



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 30,5% des hommes de 6 à 9 ans ont redoublé au moins une fois.

Le taux de redoublement s'avère particulièrement élevé dans le second cycle du secondaire, eu égard à sa durée qui n'est que de 3 ans, comparativement aux 4 années du premier cycle du secondaire, et aux 5 ou 6 années du primaire. De 52,8% en primaire, on passe à 45,5% en premier cycle du secondaire, puis à 49,5% en second cycle. Si la difficulté à accéder au baccalauréat n'est pas récente, l'écart entre les deux taux de redoublement en secondaire n'a eu de cesse de se creuser, depuis le début de la décennie 70, durant laquelle la population qui a aujourd'hui une quarantaine d'années fréquentait le lycée. Or, à cause de la réforme de 1975, cette décennie a vu naître la décentralisation des établissements scolaires qui prévoyait notamment l'instauration d'un lycée au niveau de chaque Fivondronam-pokotany, afin de désenclaver les régions isolées de la capitale. A Madagascar comme dans de nombreux pays africains, cette initiative semble s'être réalisée aux dépens de la qualité scolaire.

Graphique 13
Taux de redoublement en primaire et en secondaire par classes d'âge



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Les taux de redoublement en secondaire ne sont pas calculés pour la génération des 15-19 ans car 43% de ses membres étaient encore inscrits dans ce cycle au moment de l'enquête. Mode de lecture : 58,8% des individus ayant de 15 à 19 ans ont redoublé au moins une fois au cours de leurs études primaires.

Le graphique 13 révèle aussi une dégradation de la qualité scolaire préoccupante en primaire, car on passe d'un taux de redoublement de 39% chez les 60 ans et plus à un taux de 58,8% chez les 15-19 ans ; soit un accroissement de 50,7%, largement supérieur aux 11,4% et aux 16,15% respectivement constatés en 1^{er} et en 2nd cycle du secondaire.

Selon l'environnement familial

En primaire, les tananariviens redoublent d'autant moins que leur père ou leur mère est éduqué, ce qui n'est pas le cas en secondaire puisque dans le second cycle, par exemple, le plus faible taux de redoublement revient aux individus dont la mère est sans éducation. Mais il ne s'agit que d'une faible proportion de la population.

Tableau 16
Taux de redoublement selon le cycle d'étude et le niveau d'éducation des parents

%		Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
Sans éducation	Père	60,8	36,7	55,7
	Mère	61,5	41,8	34,9
Primaire	Père	56,9	45,2	48,4
	Mère	55,9	46,5	49,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	Père	49,0	46,4	56,1
	Mère	46,4	41,7	53,5
Secondaire 2 nd cycle	Père	42,7	45,3	44,1
	Mère	36,7	46,3	43,9
Supérieur	Père	33,2	29,7	42,7
	Mère	31,2	30,0	39,0

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 60,8% des individus dont le père n'a pas fait d'études, redoublent au moins une fois au cours de leurs études primaires.

L'accroissement du niveau d'éducation de la mère, du primaire au second cycle du secondaire, génère un effet plus important sur le taux de redoublement que l'accroissement du niveau d'éducation du père. Aussi, bien que Madagascar ait depuis longtemps compris à quel point il était important que les femmes soient scolarisées autant que les hommes, ces chiffres permettent de mesurer **l'influence de l'éducation des mères sur la réussite scolaire de leurs enfants**, que l'on omet souvent au profit de son impact sur la fécondité. En revanche, que le père ou la mère ne soit jamais allé à l'école ou qu'il ait fréquenté le lycée, ne semble en rien influencer le taux de redoublement de l'individu en secondaire. Seuls des élèves dont les parents sont de niveau supérieur sont avantagés. Cela pourrait être dû à l'effet de sélection déjà mentionné : les meilleurs élèves se retrouvant aux niveaux post-primaires.

Les taux de redoublement en primaire et en secondaire dépendent aussi de la situation professionnelle des parents. Ainsi, les individus dont la mère ne travaille pas connaissent un taux de redoublement plus faible, ce qui peut provenir d'une plus grande disponibilité maternelle pour les devoirs à la maison mais aussi d'un allègement des tâches ménagères permettant à l'enfant de disposer davantage de temps et d'énergie pour ses devoirs et leçons.

La réussite scolaire, qui conditionne l'insertion professionnelle, est aussi positivement reliée à l'activité du père. Si les taux de redoublement les plus faibles reviennent généralement aux individus dont le père ou la mère est « *cadre* » (ou l'était, quand ils avaient 15 ans), les taux les plus forts touchent les enfants dont les parents appartiennent aux échelons les plus faibles de la hiérarchie sociale : « *manoeuvres* », « *aides familiaux* », « *travailleurs à leur compte* », ou encore « *ouvriers et employés non qualifiés* ».

Tableau 17
Taux de redoublement selon la CSP des parents

%		Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
Père	Cadre supérieur	36,5	35,1	43,5
	Cadre moyen	35,0	41,7	44,7
	Patron	44,4	46,5	35,7
	Ouvrier, employé qualifié	54,5	43,7	55,5

	Ouvrier, employé semi-qualifié	50,4	48,5	53,9
	Travailleur à son compte	57,6	46,3	44,8
	Manoeuvre	57,2	45,7	60,0
Mère	Cadre moyen	38,4	36,5	32,4
	Patron	54,5	51,3	52,6
	Ouvrier, employé qualifié	36,4	41,8	52,8
	Ouvrier, employé semi-qualifié	54,3	41,0	69,7
	Travailleur à son compte	56,8	44,5	47,2
	Manoeuvre	60,0	60,1	
	Aide familial	68,1	41,4	53,8

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. En raison d'un trop faible nombre d'observations, les pères aides familiaux et les mères cadres supérieurs ont été retirés du tableau. Pour la même raison, les mères manoeuvres ont été ôtées quand les individus ont fréquenté le 2nd cycle du secondaire. Mode de lecture : 36,5% des individus dont le père est cadre supérieur, redoublent au moins une fois au cours de leurs études primaires.

En effet, les individus ont d'autant plus échoué qu'ils sont issus de milieux pauvrement dotés. La proportion de redoublants est particulièrement élevée en primaire et au lycée pour ces individus. Alors que 56,3% des lycéens appartenant au premier quartile de revenu (il s'agit, rappelons le, du revenu/tête du ménage) ont redoublé, ils ne sont « que » 48,4% pour ceux du quartile supérieur de revenu.

Tableau 18
Proportion des redoublants par cycle selon le milieu social.

Cycle	Quartile de revenu d'activité par tête				Total
	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	
Primaire	55,7	60,7	49,3	44,6	52,8
Secondaire cycle 1	44,4	49,4	44,4	44,2	45,5
Secondaire cycle 2	56,3	47,9	48,9	48,4	49,5

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Selon l'environnement scolaire

En primaire comme au collège, **les établissements publics affichent les taux de redoublement les plus élevés**. Au lycée, le public s'en sort relativement bien, sans toutefois atteindre la bonne performance des **établissements catholiques**. Ces derniers se démarquent de l'ensemble des autres écoles privées, **en obtenant les plus faibles taux de redoublement au secondaire**. En primaire, les taux de redoublement les plus bas sont observés dans le privé laïc (39,6% contre 52,8% en moyenne).

Tableau 19
Taux de redoublement selon le type d'établissement fréquenté

%	Ecole publique	Ecole laïque	Ecole catholique	Ecole protestante et autres	Total
Primaire	57,7	39,6	45,4	48,9	52,8
Secondaire cycle 1	46,8	46,1	41,8	44,5	45,5
Secondaire cycle 2	49,2	52,2	44,0	52,2	49,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Nous avons retiré le taux de redoublement des individus inscrits en 2nd cycle du secondaire dans un établissement d'une autre confession, faute d'un nombre suffisant d'observations. Mode de lecture : 56,2% des individus inscrits en primaire dans une école publique ont redoublé au moins une fois au cours de leurs études primaires.

D'une manière générale, avoir suivi un enseignement essentiellement en français, ou dans une école non mixte, assure une propension moindre au redoublement. Mais ces résultats relatifs à la mixité et la langue d'enseignement sont tributaires de la politique d'éducation, et du type d'établissement fréquenté. La mixité a été adoptée dans le système public depuis les années 70, et rares sont actuellement les écoles non mixtes. En ce qui concerne la langue d'enseignement à l'école, la « malgachisation à outrance » (qui débuta dès 1975) fut suivie du retour du français comme langue principale d'enseignement à partir du début des années 1990. Ces changements ont sans doute constitué des facteurs de perturbation pour les élèves.

Tableau 20

Proportion des redoublants selon le genre, le type d'école et la langue dominante d'enseignement

%	Genre		Mixité		Langue d'enseignement dominante		Total
	Garçon	Fille	Mixte	Non-mixte	Français	Autres	
Cycle							
Primaire	53,2	52,3	53,5	41,3	42,9	55,7	52,8
Secondaire cycle 1	46,5	44,4	46,3	31,8	46,1	45,3	45,5
Secondaire cycle 2	51,7	47,0	50,4	28,3	46,2	51,0	49,5

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Autres : malgache ou français en parité avec le malgache.

Contrairement au niveau scolaire, l'âge de la première inscription en primaire ne discrimine les taux de redoublement qu'en primaire. Parmi les individus qui ont achevé ce cycle, 35,1% de ceux qui s'étaient inscrits en primaire à 4 ans ont redoublé alors que pour les inscrits à 5, 6 ou 7 ans, les taux de redoublement sont respectivement de 42,5%, 49,5% et 56,3%.

Enfin, signalons que, par opposition aux redoublements, 1,1% de la population tananarivienne a sauté une ou plusieurs classes au cours de ses études, les hommes étant légèrement plus nombreux dans ce cas que les femmes.

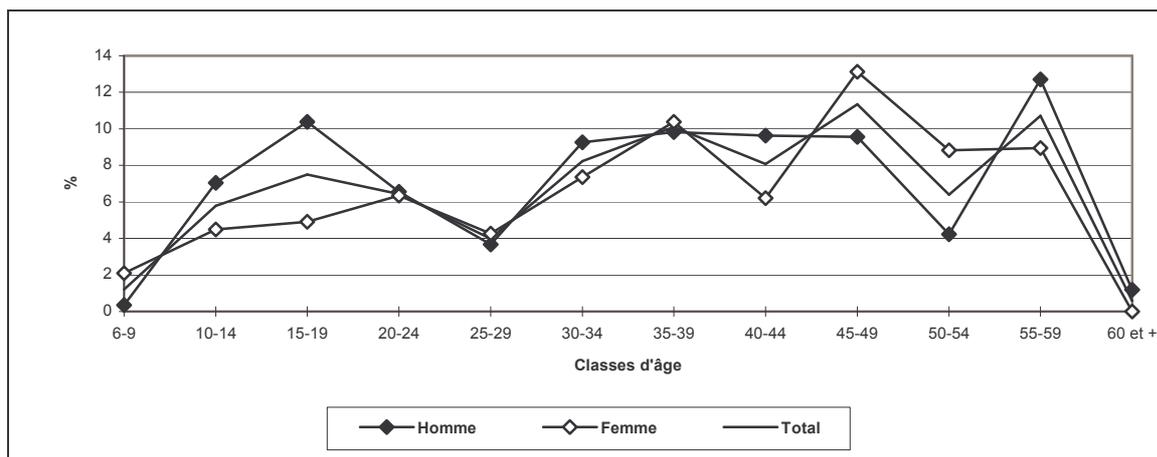
Le taux d'interruption temporaire

6,3% de la population d'Antananarivo ayant été à l'école, âgée d'au moins 6 ans, a interrompu sa scolarité durant une année ou plus (en moyenne 1,6 ans) **en cours d'études**. L'enquête ne nous permet pas de connaître explicitement les raisons de ces interruptions, mais l'on peut supposer que le facteur financier est souvent à l'origine d'une interruption. Si celle-ci permet au ménage d'économiser l'ensemble des coûts directs que génère toute scolarisation (frais d'inscription, écolage, coûts de transport, etc.), elle offre aussi à l'élève la possibilité d'effectuer des tâches ménagères afin de libérer du temps de travail pour un autre membre du ménage, voire d'exercer lui-même une activité rémunérée. Il est alors probable que la crise économique que traverse Madagascar depuis le début des années 70 soit à l'origine de l'accroissement du taux d'interruption scolaire que l'on constate pour les moins de 30 ans. Mais la maladie contraint toutefois bon nombre d'enfants à interrompre leurs études pendant une période prolongée.

En moyenne, les jeunes hommes affichent un taux d'interruption supérieur à celui des femmes de même âge. Ce phénomène n'est pas récent mais l'écart s'est creusé depuis une vingtaine d'années, atteignant son maximum pour la génération des 15-19 ans, au sein de laquelle les hommes s'interrompent deux fois plus que les femmes. La moitié de cette génération étant encore scolarisée, cet écart peut encore évoluer. Pour les générations anciennes (30 ans et plus), on n'observe pas de tendance marquée du taux d'interruption au cours du temps.

Le taux d'interruption tend à croître avec le cycle fréquenté : il est deux fois plus élevé en second cycle du secondaire (6,3%), qu'en primaire (3,2%) ou en premier cycle du secondaire (3,3%). Les lycéens cumulent donc des taux de redoublement et d'interruption temporaire relativement forts.

Graphique 14 Taux d'interruption temporaire des études par classes d'âge



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 1,2% des individus de 6 à 9 ans ont interrompu leurs études pendant au moins une année.

L'analyse du taux d'interruption en fonction de la CSP des parents conforte l'existence d'un lien entre le milieu économique de l'élève et sa probabilité d'interrompre ses études. Ainsi, avoir des parents « cadre » permet de suivre ses études de façon continue ou presque, tandis qu'avoir des parents « non salarié », c'est-à-dire bénéficiant de moindres moyens financiers et soumis à une plus grande précarité, augmente la probabilité de connaître au moins une interruption scolaire.

Enfin, les interruptions comme les redoublements pèsent sur la réussite scolaire en termes d'âge d'obtention des diplômes. Plus l'individu accumule des années de retard et plus il entre tardivement sur le marché du travail, ou il s'y insère plus tôt que prévu mais avec un niveau de qualification inférieur.

III.- LA MOBILITE SCOLAIRE

IIIA - Taux d'inscription dans les différents types d'établissements⁽⁹⁾

En primaire et en secondaire

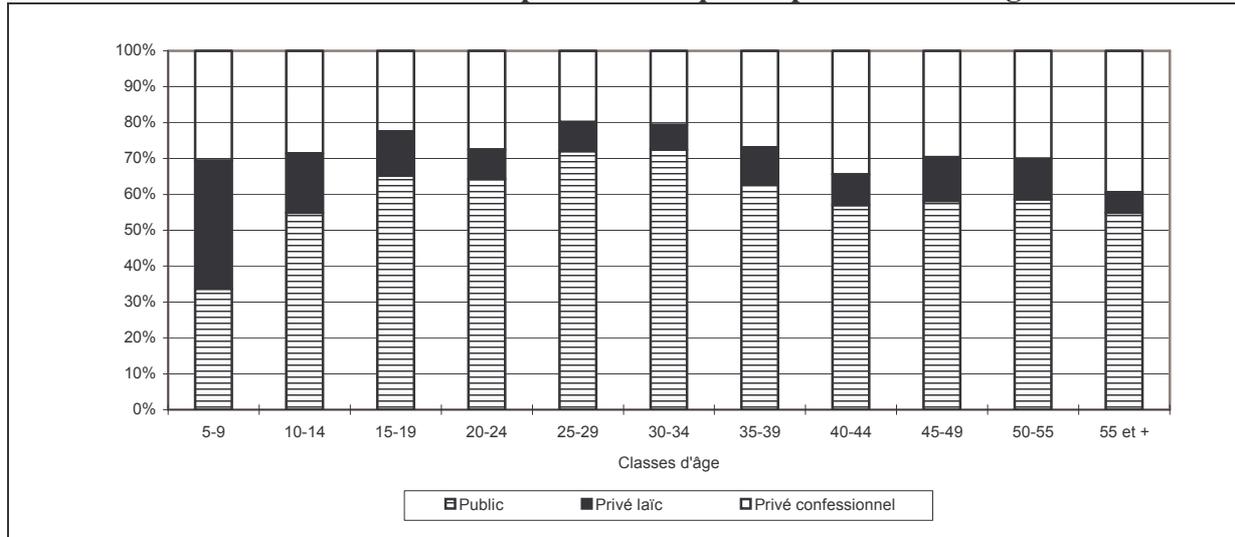
Le privé accueille, aujourd'hui, la majorité des élèves, tant au primaire qu'au secondaire. Les taux sont respectivement de 53,8% au primaire, 52,2% au collège et 53,5% au lycée. Ce type d'établissements n'a fait que répondre à la demande qui lui est adressée depuis une quinzaine d'années.

L'observation des taux de fréquentation des différents types d'établissements en fonction de l'âge des élèves confirme cette tendance à la privatisation de l'enseignement. Ce phénomène a commencé à partir de la fin des années 70, et ce pour l'ensemble des cycles considérés.

Graphique 15

⁹⁾ Le calcul des taux d'inscription par type d'établissements repose sur l'ensemble des inscriptions et non sur l'ensemble des individus car un individu peut s'être inscrit dans plusieurs établissements au cours de ses études primaires.

Dernier établissement primaire fréquenté par tranche d'âge



Sources : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Le processus de démocratisation de l'enseignement, instauré au milieu des années 70, visait à assurer une éducation de base pour tous. Celle-ci devait être dispensée essentiellement par des établissements publics. Elle s'accompagna de la création d'un grand nombre d'écoles publiques primaires parallèlement à la fermeture d'établissements privés due à la baisse des subventions étatiques. Ceci conduisit à une forte baisse relative des effectifs du privé, et à une diminution de son rôle dans le système éducatif.

Mais cette situation s'inversa dès le début des années 80 du fait de la mauvaise gestion du processus de démocratisation et de malgachisation. En effet la malgachisation de l'enseignement porta préjudice aux établissements publics (qui dans l'ensemble n'offrirent qu'un enseignement réduit en français).

Décider de s'inscrire dans un type d'établissement, plutôt que dans un autre, dépend de l'état du marché de l'éducation. Or, chacun des ménages et des individus juge différemment l'importance des paramètres à prendre en considération pour réussir sa scolarité. On retrouve une certaine homogénéité dans les choix des individus issus de même milieu socio-économique.

En primaire, **dès lors que le niveau d'éducation des parents augmente, le taux d'inscription en école publique se réduit au profit des écoles privées.** D'après le tableau 21, le taux d'inscription à l'école publique passe de 62,6% lorsque la mère a un niveau d'études primaires, à 25,1% quand elle a reçu une éducation supérieure. Parallèlement, le taux d'inscription dans les écoles privées non confessionnelles est multiplié par 4. De fait, le niveau d'éducation moyen des parents au sein de chaque type d'école s'avère être le plus faible dans les écoles publiques et le plus élevé dans les écoles privées non confessionnelles : dans les premières, père et mère ont respectivement suivi 5,4 et 4,5 ans d'études, en moyenne, alors que leur niveau d'éducation moyen atteint 8 et 6,9 ans dans les écoles privées non confessionnelles.

Le niveau d'éducation des parents intervient aussi dans le choix du type d'école privée fréquentée en primaire. La préférence va aux écoles catholiques lorsque les parents n'ont pas étudié au-delà du premier cycle du secondaire, et aux écoles privées non

confessionnelles quand ils ont fréquenté le second cycle du secondaire ou le supérieur. Dans ce dernier cas, il devient même plus fréquent de s'inscrire dans une école privée non confessionnelle que dans une école publique, ce qui constitue la seule entorse à la suprématie de l'enseignement public.

En secondaire, seules les inscriptions dans des établissements catholiques évoluent de façon continue avec le niveau d'éducation parental. Plus celui-ci augmente et plus la probabilité que l'individu s'inscrive dans ce type d'établissement augmente. De même, les autres taux d'inscription subissent l'influence du niveau d'études du père ou de la mère, mais avec une régularité moindre. D'une manière générale, ils ont tendance à chuter dans les établissements publics et à croître dans les établissements privés, confessionnels ou non, avec le niveau d'éducation des parents.

Tableau 21
Taux d'inscription dans les différents types d'écoles primaires, selon le niveau d'éducation des parents

%		Type d'Établissements primaires				
		Public	Privé non confessionnel	Catholique	Autre confession	Total
Niveau d'éducation des parents	Père	64,0	10,4	18,2	7,4	100
	Mère	62,6	10,4	18,5	8,5	100
Sans éducation ou primaire	Père	55,5	12,5	22,2	9,8	100
	Mère	51,9	15,5	25,4	7,2	100
1 ^{er} cycle du secondaire	Père	38,8	25,6	27,1	8,5	100
	Mère	33,7	33,1	27,3	5,9	100
2 nd cycle du secondaire	Père	30,2	35,9	29,4	4,5	100
	Mère	25,1	46,4	23,5	5,0	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Les écoles primaires d'une autre confession comprennent notamment les écoles protestantes et anglicanes. Mode de lecture : 64% des individus dont le père n'est pas allé au-delà du primaire sont inscrits dans une école publique.

On retrouve des résultats équivalents lorsque l'on analyse le type d'établissement fréquenté selon la catégorie socio-professionnelle des parents et selon le revenu du ménage. Tant en primaire qu'en secondaire, les enfants de « *cadres supérieurs* » et de « *patrons* » sont souvent les moins enclins à se diriger vers un établissement public tandis que la proportion d'individus choisissant un enseignement privé non confessionnel ou catholique tend à s'accroître avec le revenu moyen du ménage. Ce phénomène est particulièrement marqué pour le primaire.

Si la fréquentation d'un établissement public en primaire et en premier cycle du secondaire a tendance à chuter avec l'accroissement des revenus du ménage, ce n'est pas le cas pour le second cycle du secondaire. Les membres du quartile le plus riche s'inscrivent plus fréquemment dans un établissement public que les membres du quartile le plus pauvre, ce qui peut provenir d'une meilleure connaissance du marché de l'éducation, et notamment des performances de l'enseignement public en termes de taux d'obtention du baccalauréat (c.f. infra).

Tableau 22
Taux d'inscription des établissements privés non confessionnels et catholiques, en primaire et en secondaire, selon le niveau de revenu du ménage

En %	Etablissement privé non confessionnel			Etablissement catholique		
	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire
1 ^{er} quartile	13,1	15,0	17,9	18,6	21,7	16,5
2 nd quartile	13,3	17,4	24	18,7	18,6	9,1
3 ^{ème} quartile	13,6	16,6	24,5	21,7	20,2	12,3
4 ^{ème} quartile	17,9	19,9	20,9	25,5	21,1	14,6
Total	14,3	17,5	22,1	20,9	20,3	13,2

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 13,1% des individus les plus pauvres (1^{er} quartile de revenus) ont été, ou sont actuellement, scolarisés dans une école primaire privée non confessionnelle.

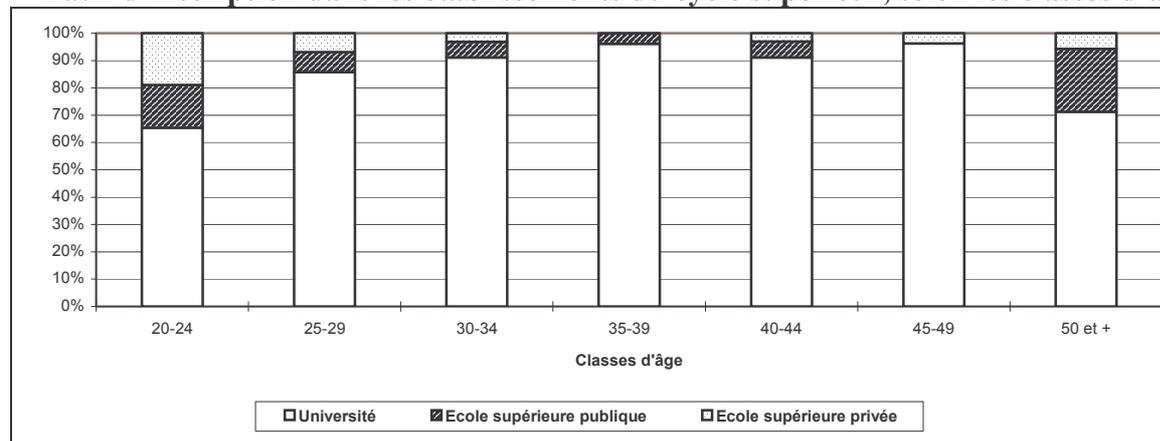
En supérieur

La répartition de la population ayant suivi des études supérieures, ou actuellement inscrite dans ce cycle d'études, est la suivante : **84,6% des individus se dirigent vers l'université tandis que 8,2% optent pour une école supérieure publique et 7,2% pour une école supérieure privée.** Alors que les écoles privées attirent une proportion équivalente d'étudiants et d'étudiantes, il n'en est rien dans les écoles publiques où les femmes sont presque deux fois plus nombreuses à s'inscrire (c'est le cas de 11,3% d'entre elles contre 5,7% pour les hommes). Ceci s'explique probablement par le fait que ce type d'établissement fournit des formations aux métiers de l'enseignement, métiers pour lesquels les femmes sont sur-représentées.

Dès lors que l'on se réfère uniquement aux individus ayant achevé leur éducation, le taux d'inscription à l'université passe à 90,7%. L'université n'offrant plus les débouchés dans la fonction publique, sur lesquels tout étudiant pouvait préalablement compter, ceux-ci sont donc aujourd'hui amenés à préférer une école supérieure. Les femmes l'ont mieux compris que les hommes puisqu'elles sont 19% dans ce cas alors que seulement 13% des hommes ont choisi de s'inscrire dans des écoles supérieures. Publiques ou privées, celles-ci offrent, en général, une formation de plus courte durée que l'université, plus spécifique et, de ce fait, plus à même de faciliter l'insertion sur le marché du travail. Selon le graphique 15, l'essor des écoles supérieures aux dépens de l'université s'observe pour la génération des 35-39 ans, donc des étudiants en cycle supérieur à la fin des années 70 et au début des années 80. Ainsi, tandis que 96,2% des membres de cette génération avaient choisi l'université, ils ne sont plus désormais que 65% dans ce cas, parmi les 20-24 ans (ayant déjà atteint ce niveau d'études).

Graphique 16

Taux d'inscription dans les établissements du cycle supérieur, selon les classes d'âge



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : 49,3% des individus ayant entre 15 et 19 ans ont été, ou sont actuellement, scolarisés dans une université.

Comme nous l'avons déjà noté auparavant, le fait même de suivre des études supérieures dépend fortement du milieu socio-économique d'origine. Mais ce dernier intervient aussi dans le type d'établissement supérieur fréquenté, pour ceux ayant atteint ce niveau d'études.

Parmi les individus qui ont fait (ou qui font) des études supérieures, plus les parents sont éduqués, ou plus ils sont hauts placés dans la hiérarchie des catégories socio-

professionnelles (cadres, patrons, voire ouvriers et employés qualifiés quand il s'agit de la mère), plus la probabilité que l'individu intègre l'université est faible. Ainsi, 92% de ceux dont le père n'est pas allé au-delà du primaire se sont inscrits à l'université, alors qu'ils ne sont plus que 86,1%, 76,2%, voire 74,6%, dans ce cas, selon que le père soit respectivement de niveau premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire ou cycle supérieur.

L'éducation de la mère semble toutefois plus influente que celle du père sur le choix du type d'établissement. En effet, à peine plus de la moitié des individus dont la mère a fréquenté le cycle supérieur choisissent l'université, tandis que celle-ci attire plus de 93% des étudiants, si la mère n'a pas dépassé le niveau primaire. En contrepartie, **le taux d'inscription dans les écoles supérieures croît avec l'éducation des parents**, et ce, particulièrement dans les écoles privées. Leur taux de fréquentation passe de 1,7% lorsque le père est peu éduqué à 16,2% lorsqu'il a reçu une éducation supérieure, et respectivement de 2,5% à 25,7% quand il s'agit de la mère.

Or, contrairement à l'université, l'accès aux écoles supérieures est limité, à la fois par le niveau scolaire requis et par l'importance des frais d'inscription, relativement onéreux. Ainsi, le fait que 100% des étudiants de mère « *aide-familial* » soient inscrits à l'université ne provient probablement pas d'une quelconque préférence pour l'université mais plutôt d'une impossibilité financière à intégrer un autre type d'établissement supérieur.

IIIB - Taux de mobilité scolaire (au primaire et au secondaire)

Lors de l'inscription dans un cycle scolaire, les individus sont amenés à opter pour un établissement public ou privé, chacun d'entre eux présentant des caractéristiques différentes, et attirant, de ce fait, des individus issus de milieux socio-économiques différents. Or, nombreux sont les malgaches qui remettent en cause leur choix initial et décident de changer d'école en cours de cycle. Qui est concerné par cette mobilité scolaire? Quelles sont les raisons qui la gouvernent? Ses conséquences sont-elles plutôt positives ou négatives sur les performances scolaires? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre ici. Nous ne reviendrons pas sur l'analyse des taux de fréquentation des différents types d'établissements scolaires (privés/publics), déjà abordée précédemment.

La capitale malgache se caractérise par une mobilité scolaire, c'est-à-dire une propension à changer d'établissement en cours de cycle, **particulièrement élevée**. Ainsi, en primaire, 14,3% des élèves ont changé d'école au moins une fois, tandis qu'ils sont respectivement 11,3% et 11% dans ce cas en premier et en second cycle du secondaire. Néanmoins, le fait que le taux de mobilité diminue à mesure que l'individu gravit les échelons scolaires ne signifie pas forcément qu'il se satisfait de mieux en mieux de son établissement d'origine, mais simplement qu'il dispose d'un nombre d'années moindre pour changer d'établissement. Les individus concernés par la mobilité scolaire ne changent généralement qu'une seule fois d'établissement : ils sont 86% dans ce cas en primaire et 91% en secondaire.

Caractéristiques des individus concernés

Les femmes s'avèrent légèrement plus enclines que les hommes à changer d'école primaire, alors qu'en secondaire, le taux de mobilité des hommes l'emporte.

L'impact positif du niveau d'éducation du père sur le taux de mobilité scolaire l'emporte sur celui de la mère à la fois en volume et en représentativité. Il est particulièrement

significatif en primaire, car seulement 10,6% des élèves dont le père n'a pas fait d'études ont changé d'école alors qu'ils sont 26% dans ce cas quand leur père a reçu une éducation supérieure. Mais changer d'établissement suppose avant tout que l'individu demeure un certain nombre d'années au sein de chaque cycle. Or, la moitié seulement des individus de père non éduqué suivent 7 années d'études secondaires (alors que c'est le cas des trois quarts de ceux dont le père a un niveau d'éducation supérieur). Le fait que la mobilité scolaire soit nulle en second cycle du secondaire lorsque le père n'a pas fait d'études, provient alors probablement d'un abandon relativement rapide des études.

Tableau 23

Taux de mobilité scolaire, en primaire et en secondaire, selon le niveau d'éducation du père

Cycle d'études	Niveau d'éducation du père				
	Sans éducation	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire	Supérieur
Primaire	10,6	13,1	13,6	16,7	26,0
Secondaire cycle 1	7,5	10,8	11,8	12,0	12,3
Secondaire cycle 2	0,0	11,2	9,5	12,1	14,5

Source : Enquête SET97, calculs MADIO. Mode de lecture : 10,6% des individus dont le père n'a pas fait d'études vont fréquenter au moins 2 écoles primaires.

Ainsi, **plus l'individu est issu d'un milieu social favorisé, plus il est probable qu'il soit amené à fréquenter plusieurs établissements au cours d'un même cycle scolaire.** De fait, les enfants de « cadres », de « patrons » mais aussi d'« ouvriers et employés qualifiés » se montrent plus mobiles que les autres. La mobilité professionnelle plus élevée chez ces catégories de travailleurs pourrait expliquer la plus forte mobilité scolaire de leurs enfants. De plus, moins contraints par des paramètres d'ordre financier, ils disposent d'une plus grande liberté pour s'inscrire dans une autre école, dès lors que leur choix initial ne les satisfait plus.

Toutefois, la question financière ne semble constituer qu'une incitation à la mobilité scolaire parmi d'autres. En effet, si l'on distingue les ménages pauvres et les ménages riches, en retenant les deux premiers quartiles de revenus dans le premier cas et les deux derniers dans le second, 30% des individus vivant dans un ménage pauvre ont changé d'école primaire au moins une fois, contre 28% des riches. De plus, on note une mobilité scolaire relativement faible chez les diplômés du BEPC et chez les bacheliers, alors qu'il s'agit d'une population comprenant une majorité de riches.

Les incitations à la mobilité scolaire

Quelles peuvent être les motivations à changer d'école en cours de cycle? La dynamique migratoire en est une. Mais elle n'est que mineure, malgré une importance croissante avec le cycle d'études. En effet, parmi les individus ayant fréquenté au moins 2 établissements, en primaire, en premier ou en second cycle du secondaire, ils sont respectivement 22,5%, 28,7% et 38,6% à avoir migré vers Antananarivo.

La mobilité scolaire peut aussi résulter de critères objectifs tels que l'indiscipline ou les mauvais résultats scolaires (redoublements importants, etc.), et de critères subjectifs correspondant à une perte de confiance dans l'établissement scolaire fréquenté. Ainsi, un faible taux d'obtention des diplômes, ou certaines caractéristiques propres à l'établissement lui-même, que l'élève (ou ses parents) juge nuisibles à sa réussite scolaire, peut l'inciter à quitter cet établissement. Il optera alors pour un autre établissement, du même ou d'un autre type (public ou privé). De même, un ménage qui fait face à une réduction budgétaire

ponctuelle, peut être amené à substituer l’enseignement public à l’enseignement privé. Enfin, mentionnons comme dernières explications possibles, le changement de domicile (suite à une affectation d’un des parents, par exemple), qui peut contraindre l’élève à changer d’école afin de s’en rapprocher, ainsi que l’existence d’établissements scolaires à cycle incomplet.

Caractéristiques des établissements antérieurement et ultérieurement fréquentés

En primaire, le type d’école ne semble pas constituer un facteur de mobilité scolaire car les individus ayant fréquenté au moins deux écoles, ne changent pas leur ordre de préférences entre la 1^{ère} et la 2^{ème} école. Cependant, ils s’orientent de plus en plus massivement vers l’enseignement public, en dépit de ses relativement mauvais taux de redoublement et d’obtention du CEPE. En revanche, **en secondaire, la plupart des élèves qui changent d’établissement en cours de cycle choisissent de passer d’un établissement public à un établissement privé non confessionnel**. Et en second cycle du secondaire, les élèves qui avaient initialement choisi un établissement catholique semblent se réorienter vers les établissements protestants.

Tableau 24
Dynamique des inscriptions dans les différents types d’établissement,
en primaire et en secondaire

En %		Public	Privé non confessionnel	Catholique	Protestant	Anglican	Autre confession
Primaire	1 ^{ère} école	35,4	24,0	28,5	10,4	0,4	1,2
	2 ^{ème} école	47,9	16,9	26,7	6,8	0,2	1,4
1 ^{er} cycle du secondaire	1 ^{ère} école	42,6	17,4	24,8	12,7	0,8	1,8
	2 ^{ème} école	29,4	35,3	20,2	13	1	0,9
2 nd cycle du secondaire	1 ^{ère} école	50,2	24,4	18,2	4,0	3,2	0,0
	2 ^{ème} école	35,4	36,4	10,7	11,6	2,8	3,0

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. En 1^{er} et en 2nd cycle du secondaire, les taux d’inscriptions dans les établissements anglicans et d’une autre confession concernent un nombre très faible d’individus. Mode de lecture : Parmi les individus ayant fréquenté au moins deux écoles primaires, 35,4% se sont d’abord inscrits dans une école publique.

Si, en primaire, la langue d’enseignement n’intervient que modérément dans la décision de changer d’établissement, et dans celle de choisir telle école plutôt que telle autre, elle constitue, au contraire, un élément déterminant de la mobilité scolaire en secondaire. Ainsi, les individus vont choisir un deuxième établissement dans lequel l’enseignement en français occupe une place plus importante que précédemment et ce, que le deuxième établissement fréquenté soit public ou privé. En second cycle du secondaire, le malgache est même amené à disparaître, au profit d’un enseignement totalement en français. Toutefois, en premier cycle du secondaire, presque 20% des individus choisissent encore un établissement public dont la langue d’enseignement majoritaire est le malgache tandis qu’ils sont 12% à opter pour un établissement privé non confessionnel ou catholique dont la moitié des cours sont dispensés en français et l’autre moitié en malgache.

La mobilité scolaire est-elle rentable?

En termes de taux d’obtention des diplômes, la mobilité scolaire se révèle très fructueuse car il est toujours plus probable d’obtenir un diplôme, quel qu’il soit, après avoir changé d’établissement en cours de cycle. Mais en termes de taux de redoublement, on constate une propension à redoubler largement supérieure, tant en primaire qu’en secondaire, pour les individus ayant fréquenté au moins deux établissements dans un même cycle d’études. Ce résultat tendrait à conforter l’une des hypothèses précédemment émise au sujet des motivations à changer d’école, à savoir que ce changement pouvait permettre à l’individu d’éviter un redoublement supplémentaire et par conséquent, une exclusion éventuelle de son

établissement. Trop d'échecs peuvent être sanctionnés par un renvoi pur et simple dans certaines écoles.

La mobilité scolaire concernerait donc des individus peu performants dans leurs études mais qui, bénéficiant d'un entourage éduqué, sont incités à continuer leurs études et à obtenir un diplôme. Ainsi, parmi les individus ayant terminé leurs études primaires, les possesseurs du CEPE sont 17,6% à avoir fréquenté au moins deux écoles primaires alors que ce n'est le cas que pour 8% des élèves qui ne l'ont pas passé ou qui ont échoué à cet examen. De même, les diplômés du secondaire ont connu une mobilité de 2 à 4 fois plus élevée que celle des non-diplômés⁽¹⁰⁾.

Tableau 25
Taux d'obtention des principaux diplômes en primaire et en secondaire, selon la mobilité scolaire au sein de chaque cycle

%	Taux d'obtention des diplômes				Taux de redoublement		
	CEPE	BEPC	Baccalauréat général	Baccalauréat technique	Primaire	1 ^{er} cycle du secondaire	2 nd cycle du secondaire
Sans mobilité scolaire	64,1	54,9	50,2	7,9	51,3	42,5	46,5
Avec mobilité scolaire	81,4	68,0	55,5	8,0	61,6	63,5	74,1

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : Parmi les individus n'ayant fréquenté qu'une seule école primaire, 64,1% ont obtenu le CEPE et 51,3% ont redoublé au moins une fois en primaire.

IV.- LES CONDITIONS DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

IVA - Les caractéristiques des différents types d'établissements

Le choix de scolariser son enfant dans tel ou tel type d'établissement, outre le fait d'être corrélé aux capacités financières des parents, est aussi lié à un certain nombre d'attributs relatifs à l'école. Ces derniers constituent des éléments propres à l'offre scolaire.

Le nombre d'élèves par classe

Dans la qualité de l'enseignement dispensé, le nombre d'élèves par classe est un indicateur de la difficulté que peut rencontrer éventuellement l'enseignant dans sa mission pédagogique, et par là, des difficultés d'acquisition des savoirs transmis pour les élèves. Il est en effet d'autant plus difficile de suivre le progrès de chaque élève que ceux-ci sont nombreux.

A l'inverse des idées reçues, **le problème de sureffectif n'est pas le propre des écoles publiques**. En effet, ces dernières ont un effectif moyen identique à celui des établissements privés. Cet effectif est de 42 élèves en moyenne. Il est de 41 dans le primaire contre 43 dans le premier cycle du secondaire. Autrement dit, le problème de suivi de l'effort de chaque écolier est de même acuité quel que soit le statut de l'établissement et le cycle d'étude.

Le choix de la langue d'enseignement

Depuis le début des années 90, le français a été réintroduit graduellement dans le système public. L'expression française, au-delà des performances de l'éducation dispensée

¹⁰⁾ Rappelons, que ces élèves sont issus de milieux relativement aisés, et que par conséquent, ils ont plus de chance de faire des études longues et de réussir aux examens officiels.

par l'école qui l'adopte, est perçue comme une source de prestige pour les parents. La langue, dans laquelle se font les cours dans l'école où est inscrit chaque élève, peut donc varier selon le type de l'établissement et le milieu social des ménages (c.f. infra pour ce dernier cas).

Globalement, **un écolier sur cinq du primaire voit sa scolarité se faire uniquement en français. Au fur et à mesure que le cycle d'étude augmente, la proportion d'élèves qui suivent des cours exclusivement en français augmente.** Elle est de 27% dans le premier cycle secondaire et passe à 31% dans le second cycle du secondaire. Parallèlement à cela, le poids du français exclusif augmente aussi à grands pas dans le système public suivant les cycles. En effet, alors qu'au primaire, seuls 7,5% des inscrits dans une école publique reconnaissent que leurs enseignements se font exclusivement en français (contre 31% dans le privé), au lycée, l'usage du français tend à être aussi important dans les lycées publics que privés. Ces résultats traduisent bien la réintroduction du français dans le système public, et ce d'une manière graduelle.

La disponibilité de livres scolaires à l'école et à la maison

Le livre constitue un support aussi bien pour l'enseignant pour la préparation du cours, que pour l'élève pour son assimilation. L'enquête ne permet pas de connaître le nombre de livres scolaires mais seulement leur disponibilité. Cette disponibilité à l'école dépend de l'existence d'ouvrages didactiques sur le marché, de l'effort de l'école à s'en procurer, tandis qu'à la maison, elle varie en fonction de la capacité du ménage à s'en offrir lorsque le besoin se fait sentir.

La disponibilité des livres scolaires à l'école est identique, quel que soit le type d'établissement et le cycle considéré. Cependant, si les écoles privées ne sont pas mieux approvisionnées en livres scolaires que les écoles publiques, **les élèves des écoles privées bénéficient plus souvent que leurs camarades des écoles publiques de livres scolaires à la maison.** Ainsi au primaire, 33% des inscrits dans le public ont un livre chez eux contre 65% pour les élèves du privé. Mais posséder un ouvrage scolaire devient de plus en plus courant à mesure que l'écolier monte de classe. Deux raisons peuvent être avancées à ce propos. D'abord, les cours dispensés à l'école sont peut-être suffisants dans les classes inférieures. Ensuite en classe supérieure, et surtout pour la préparation des examens officiels, la charge des devoirs augmente, comme le nombre de matières enseignées, ce qui suppose un appui pédagogique supplémentaire apporté par les livres.

Le temps de transport

Il semble clair que la proximité de l'école constitue un des facteurs rendant propice la réussite scolaire, car la fatigue engendrée par un long parcours peut peser sur la faculté de concentration de l'écolier, voire même sur son absentéisme. Cette proximité est aussi tributaire de l'offre d'éducation, et de l'accès au système éducatif.

D'abord, **le temps moyen mis par un élève pour aller à son école est de 20 mn.** Il augmente au fur et à mesure qu'il accède aux cycles supérieurs : de 17 minutes en moyenne pour les jeunes du primaire, le parcours d'un élève dépasse une demi-heure pour un lycéen. Cette durée dépend du choix de l'école dans laquelle les parents veulent envoyer leurs enfants, des possibilités financières du ménage, du moyen de locomotion utilisé (que l'enquête ne permet pas de préciser), etc. Pour le primaire, la durée de transport est la même, à une minute près, entre les écoliers du privé et ceux du public. Ce n'est plus le cas dans le

secondaire, notamment en second cycle, où les lycéens du public font 12 minutes supplémentaires par rapport aux élèves du privé pour parvenir à leurs établissements respectifs. Cette différence n'est que le reflet de l'insuffisance relative des établissements publics par rapport aux privés, notamment en deuxième cycle du secondaire.

Tableau 26
Quelques caractéristiques des établissements scolaires

Type d'école	Nombre d'élèves par classe			Accès livre scolaire à l'école			Cours exclusivement en français			Temps du trajet (en minutes)		
	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2
Public	41,4	43,1	41,1	71,1	60,8	66,9	7,5	22,7	31,7	16,5	25,7	38,2
Privé	40,4	43,6	42,4	74,9	61,0	68,9	31,0	30,7	31,4	17,6	23,3	26,1
Total	40,8	43,3	41,8	73,1	60,9	68,0	20,1	26,9	31,6	17,0	24,5	31,5

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs. Cycle 1 : Premier cycle secondaire, Cycle 2 : Second cycle secondaire.

IVB - Les conditions de scolarisation du point de vue des ménages

Jusqu'à présent, l'analyse a montré l'existence d'un phénomène important d'inégalité d'accès au système scolaire. Pour compléter le tableau déjà brossé sur cette question, nous chercherons à savoir si, au vu des indicateurs présentés ci-dessus, les enfants des ménages les plus riches effectuent un parcours scolaire dans de meilleures écoles que les autres enfants.

Le nombre d'élèves par classe

L'enquête montre bien, que l'effectif par classe pour les écoliers du primaire issus du quartile le plus riche des ménages est moindre (36 élèves par classe) que celui des autres catégories de familles, tandis que les inscrits en secondaire du premier cycle, issus du quartile le plus pauvre de ménages, se retrouvent beaucoup plus nombreux par classe (47) que leurs camarades provenant d'un milieu social plus élevé. En clair, c'est le milieu social des écoliers qui peut donc discriminer le nombre d'élèves par classe, et non le statut des établissements (c.f. supra). La raison en est que le système privé est un ensemble hétéroclite où se côtoient institutions prestigieuses et écoles de faibles renommées.

Le choix de la langue d'enseignement

Les riches choisissent les écoles d'expression française pour le prestige et les pauvres le système public pour la gratuité. Au primaire, alors que pour le quartile le plus pauvre des ménages, le français exclusif ne concerne que 9,3% des écoliers, pour le quartile le plus riche, cette proportion s'élève à plus de 45%. Cette différence va en se réduisant au fil des cycles d'étude. Entre les deux types extrêmes de catégories de ménages, c'est à dire le plus pauvre et le plus riche, le poids du français exclusif est respectivement de 24% des écoliers contre 37% en premier cycle, et 37% contre 43% en second cycle (du secondaire). Cet amenuisement est révélateur du rattrapage que les établissements publics ont effectué en la matière, relativement à leurs « concurrents » directs privés, depuis le début de la décade. De son côté, **la place de l'enseignement entièrement en malgache ne cesse de diminuer suivant que l'on accède en classe supérieure**, ou encore, que l'on passe de la catégorie la plus pauvre des ménages à la plus riche.

Tableau 27

Dans quel type d'école les différentes familles envoient-elles leurs enfants ?

Type ménage	Nombre élèves / classe			Cours exclusivement en français			Durée du trajet à l'école (en minutes)		
	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2
Quartile 1	41,0	46,7	42,7	9,3	23,9	36,8	18,2	23,8	29,7
Quartile 2	41,3	42,5	42,6	13,8	24,6	26,5	15,0	23,8	27,1
Quartile 3	42,8	42,1	38,7	26,8	23,4	20,0	17,0	23,5	35,9
Quartile 4	36,0	43,2	42,8	45,4	36,8	43,2	19,3	27,1	34,1
Total	40,8	43,3	41,8	20,1	26,9	31,6	17,0	24,5	31,5

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs. Cycle 1 : secondaire du premier cycle, Cycle 2 : secondaire du second cycle.

La disponibilité de livres scolaires à l'école et à la maison

Le milieu social discrimine fortement les élèves selon qu'ils possèdent ou pas des manuels et livres scolaires à l'école ou à la maison. Ainsi au primaire, si 7 élèves sur 10 issus des ménages les plus pauvres sont inscrits dans des écoles possédant des livres scolaires, la proportion est de 9 sur 10 dans le quartile des ménages les plus riches. De même, dans le quartile le plus pauvre, les élèves ayant un livre chez eux ne sont jamais majoritaires en primaire ou en premier cycle du secondaire, tandis qu'au moins deux tiers des élèves issus des quartiles les plus riches des ménages en possèdent à la maison.

Le temps de transport

La possibilité des familles riches d'envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles, qui ne se trouvent pas nécessairement dans la localité de leur habitation, se traduit par une durée plus importante du trajet à l'école pour le quartile le plus riche des ménages. Cette catégorie de ménage envoie d'ailleurs généralement ses enfants dans les écoles privées, alors que les enfants issus du quartile le plus pauvre des ménages sont pour la plupart inscrits dans les établissements publics, notamment au niveau primaire et du premier cycle du secondaire. Le choix du système public justifie, de son côté, la relative importance de la durée du trajet pour les ménages les plus pauvres, notamment pour se rendre dans les EPP.

Tableau 28

Pourcentage des élèves ayant accès à un livre scolaire à l'école et à la maison selon le milieu social des écoliers.

Cycle	Répartition des ménages selon le total de revenu d'activité par tête								Total	
	Premier quartile		Second quartile		Troisième quartile		Quatrième quartile		Maison	Ecole
	Maison	Ecole	Maison	Ecole	Maison	Ecole	Maison	Ecole		
Primaire	31,0	69,0	42,6	68,0	68,8	76,5	76,3	87,8	50,5	73,1
Secondaire cycle 1	42,1	62,3	55,0	54,3	62,4	67,6	66,8	62,8	57,0	60,9
Secondaire cycle 2	56,9	83,2	60,1	58,8	80,4	63,3	78,4	71,8	69,2	68,0

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs. Prim : primaire, S. cycle 1 : secondaire du premier cycle, S. cycle 2 : secondaire du second cycle.

IVC - Les efforts déployés par les familles

Outre la volonté d'assurer l'éducation la plus poussée de leurs enfants, et le choix du type d'établissements fréquentés, l'effort des familles en matière de scolarisation passe aussi par l'appui qu'elles leur donnent en matière de devoirs à la maison, et par l'importance du budget qu'elles consacrent à leur éducation.

L'ampleur des devoirs à la maison et de l'aide apportée pour les faire

Trois quarts des enfants du primaire reconnaissent avoir souvent des devoirs à préparer à la maison ou des leçons à apprendre chez eux. Cette proportion tend toutefois à être plus importante pour les scolaires issus des milieux les mieux pourvus (3ème et 4ème quartiles). Les devoirs à la maison concernent, par contre, pratiquement la totalité des élèves du secondaire, et ce, quel que soit le milieu d'origine de l'élève.

Sans surprise, le temps consacré aux devoirs à la maison devient de plus en plus important à mesure que l'enfant progresse dans le cycle scolaire. Par semaine, les élèves du primaire passent 5 heures en moyenne pour la préparation des devoirs et leçons chez eux, contre 10 heures et 13 heures respectivement pour les élèves du premier cycle et du second cycle du secondaire. Le travail personnel est beaucoup plus lourd pour les élèves du second cycle du privé que pour les lycéens du public puisque les premiers consacrent 14 heures par semaine pour faire leur devoir de maison, alors que les seconds en font 2 heures de moins. Remarquons enfin, que le milieu social influe relativement peu sur le nombre d'heures passées à faire les devoirs, sauf peut-être au lycée, où les étudiants du quartile supérieur ont tendance à un peu plus travailler que les autres.

Les écoliers du primaire sont nettement plus nombreux à compter sur une aide d'autrui à la maison pour leurs devoirs. L'initiative personnelle est donc beaucoup plus laissée aux élèves du secondaire, surtout aux inscrits dans les établissements publics. Il se peut néanmoins, que personne dans la famille n'ait un niveau suffisant pour aider aux devoirs. Avec ce qui a été avancé concernant la disponibilité des livres scolaires, il apparaît que dans le secondaire, l'aide par un autre membre de la famille pour les devoirs est remplacée par les livres scolaires à la maison. Toutefois, si **les élèves issus des ménages les plus riches sont relativement plus nombreux à disposer d'ouvrages scolaires à la maison, ils sont aussi, plus souvent aidés dans leurs devoirs.** L'entourage culturel favorable de ces familles permet, en définitive, un meilleur suivi des études de l'enfant scolarisé.

Tableau 29
Le poids des devoirs de maison et les soutiens pour les faire

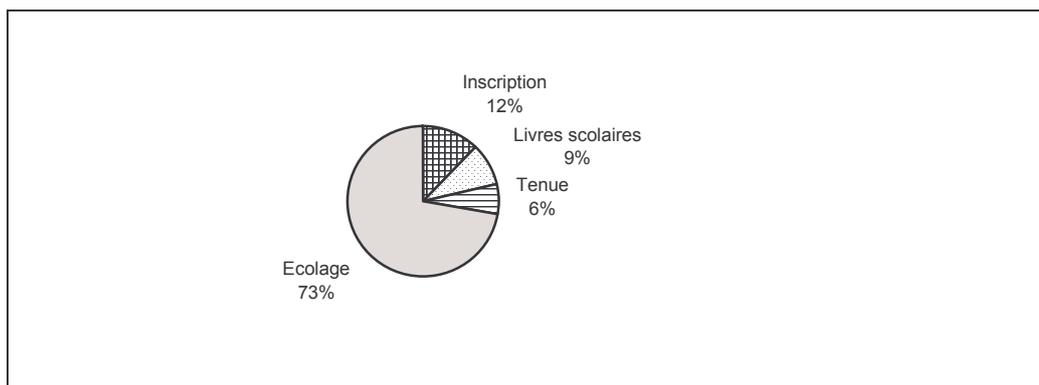
Milieu social	A souvent des devoirs de maison et des leçons à apprendre (%)			Se fait aider par quelqu'un pour les devoirs de maison (%)			Temps consacré par semaine aux devoirs de maison (heures)		
	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2	Primaire	Cycle 1	Cycle 2
Quartile 1	71,2	100	100	79,2	48,9	41,2	5,6	10,1	13,4
Quartile 2	68,2	98,5	100	70,8	42,5	24,8	5,3	9,3	10,9
Quartile 3	79,8	98,3	100	93,7	64,1	43,9	5,5	10,0	13,7
Quartile 4	83,1	98,5	95,0	86,4	71,7	51,3	5,5	10,6	14,4
Total	74,0	98,7	98,7	81,7	54,7	39,4	5,5	9,9	12,9

Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Le budget alloué par le ménage pour la scolarité de leurs enfants

En 1997, les dépenses annuelles moyennes pour la scolarité d'un enfant s'élèvent à 158 000 Fmg. Elles augmentent de 91 000 Fmg pour les élèves du primaire à 165 000 Fmg pour leurs camarades du secondaire. Ces dépenses regroupent les frais d'inscription, les coûts des fournitures scolaires et les frais d'écolage. Ces dépenses se répartissent comme suit : 72,3% pour l'écolage, 12,1% pour l'inscription, 9,2% pour les livres scolaires et 6,4% pour les tenues.

Graphique 17
Répartition des principales dépenses scolaires par poste



Source : Enquête SET 97, MADIO, nos propres calculs.

Le total des dépenses, du fait de la gratuité de la scolarité publique, varie beaucoup selon le statut de l'établissement. Dans le primaire, **ce qui est dépensé pour un écolier du privé durant l'année scolaire est plus de 10 fois supérieur au coût annuel de l'éducation d'un élève du public**. Ces frais annuels supportés par les ménages, évalués respectivement à 61 000 Fmg et 54 000 Fmg environ pour les collégiens et lycéens du public, restent toujours nettement en deçà des montants déboursés dans les écoles privées. Les écarts tendent toutefois à se réduire : le rapport est de 1 à 3,4 pour le premier cycle du secondaire et de 1 à 4,7 pour le second cycle du secondaire.

Tableau 30
Dépenses annuelles par enfant scolarisé par cycle et type d'établissements

Cycle d'études (Fmg)	Type d'établissement			Total
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	
Primaire	15 100	206 600	107 400	90 800
Secondaire 1	61 400	253 700	173 600	137 700
Secondaire 2	53 800	255 700	253 000	164 700

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Le budget alloué pour la scolarité d'un enfant est une fonction croissante à la fois du cycle d'étude et du pouvoir d'achat du ménage. Les dépenses, de l'ordre de 95 000 Fmg dans le quartile le plus pauvre des ménages, croissent avec le revenu d'activité, pour atteindre 218 000 Fmg dans le quartile le plus riche. Autrement dit, plus la famille a les ressources nécessaires, plus elle investit dans la scolarité. Par contre, **la part de l'éducation dans le budget familial** (évalué uniquement à partir des revenus d'activité) **est d'autant plus importante que le ménage est pauvre**. Elle passe de 8% chez les plus démunis à 2,2% chez les mieux lotis. **Cela montre à quel point, les pauvres, malgré un effort supérieur, n'arrivent pas à assurer un enseignement de qualité à leurs enfants.**

Tableau 31
Dépenses annuelles des grands postes d'éducation et part budgétaire correspondante selon le milieu social

Milieu social	Dépenses annuelles éducation (1000 Fmg)	Revenu mensuel d'activité (1000 Fmg)	Taille ménage	Enfants scolarisés	Part budgétaire grands postes de dépenses d'éducation (%)
Quartile 1	95,5	99,6	5,2	1,3	8,0
Quartile 2	154,3	250,4	5,5	1,6	5,1
Quartile 3	162,2	361,4	4,7	1,2	3,7
Quartile 4	218,5	810,1	4,1	0,9	2,2
Total	158,4	383,8	4,8	1,2	3,4

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

La scolarité des enfants dans le primaire est, dans 95% des cas, financée par un membre du ménage où vit l'écolier. Il devient de plus en plus fréquent que celui qui finance les études ne se trouve pas dans le même ménage que le bénéficiaire à mesure que ce dernier

accède aux cycles supérieurs. Deux explications peuvent être apportées à cela. D'abord le milieu social d'appartenance : particulièrement dans le primaire et le secondaire, plus le ménage est pauvre et plus le recours à une personne extérieure au ménage pour prendre en charge la scolarité est fréquent. Ensuite, pour ceux qui font des études supérieures, les bourses d'études de l'Etat prennent le relais.

Tableau 32
La proportion d'élèves ou d'étudiants pris en charge par un membre du ménage d'appartenance

Cycle d'étude	Type d'établissement		Quartile revenu d'activité par tête				Total
	Public	Privé	Quartile 1	Quartile 2	Quartile 3	Quartile 4	
Primaire	95,6	95,0	93	96,8	94,3	98,6	95,3
Secondaire 1	90,6	94,7	84,1	92,6	94,3	98,7	92,8
Secondaire 2	88,8	84,9	62,4	84,2	98,8	95,9	86,6
Supérieure	45,0	63,8	22,5	45,5	62,8	70,9	48,6

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Les boursiers sont rares dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire : ils représentent respectivement 3,8% et 1,4% de la population scolaire. Dans le second cycle du secondaire; aucun élève n'a déclaré percevoir de bourse. Par contre, dans le supérieur, **52,4% des étudiants sont boursiers.** Ils bénéficient d'une subvention mensuelle moyenne de 48 000 Fmg. Ces boursiers poursuivent tous des études supérieures dans des établissements publics, au sein desquels ils représentent 65,1% de la population estudiantine.

Cette distribution du système de bourses de l'Etat, très massivement orientées en faveur de l'enseignement supérieur, pose un réel problème d'équité. Alors que nous avons vu que les étudiants se recrutent beaucoup plus souvent dans les familles aisées, et que nombre de jeunes de familles démunies sont contraints à un abandon précoce de leur scolarité, concentrer les bourses au niveau de l'enseignement supérieur pénalise les plus pauvres et renforce les inégalités d'accès à l'école. Il serait sans doute plus judicieux de concentrer l'effort public en matière d'attribution des bourses sur les catégories sociales les plus pauvres afin de leur permettre d'assurer au moins un enseignement de base à leurs enfants.

Tableau 33a
Proportion de boursiers par classe d'âge selon le cycle d'étude du père.

Enfant	Père	Non scolarisé ou primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Universitaire	Total
6-10 ans		4,8	0,8	4,2	2,1	3,1
11-14 ans		3,1	2,4	4,2	5,4	3,2
15-17 ans		0,6	1,6	0,0	0,0	0,7
18-21 ans		2,3	1,3	11,5	12,4	4,4
6-21 ans		3,2	4,2	7,5	6,8	4,5

Source : Enquête SET97, MADIO 1997, nos propres calculs.

Tableau 33b
Proportion de boursiers selon le cycle d'étude de l'élève et le cycle d'étude de son père

Enfant	Père	Non scolarisé ou primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Universitaire	Total
Primaire		5,6	1,2	4,3	3,8	3,8
Secondaire 1er cycle		0,8	2,2	1,2	1,6	1,4
Secondaire 2nd cycle		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieure		61,0	63,5	45,7	43,7	52,4
Total		5,5	4,9	6,8	5,9	5,6

Source : Enquête SET97 MADIO 1997, nos propres calculs. Seuls les individus qui vont à l'école sont pris en compte.

V.- QUELLE EDUCATION POUR QUEL METIER : LE DEVENIR DES JEUNES

Une des fonctions de l'école est d'assurer aux sortants du système scolaire une bonne formation dans la perspective de leur insertion sur le marché du travail. L'adéquation formation/emploi est une condition essentielle de la réussite du processus de développement et de la transition vers l'économie de marché actuellement mise en oeuvre à Madagascar.

C'est cette question des conditions d'insertion de la population de la capitale sur le marché du travail, une fois qu'elle a achevé son cursus scolaire, que nous traiterons dans cette partie. L'insertion professionnelle peut-être considérée comme « *un processus qui conduit une personne sans expérience professionnelle à occuper une position stabilisée dans le système d'emploi* ».

Si le début du processus d'insertion est relativement simple à identifier (i.e. sortie du système scolaire), la fin de la période est, par contre, beaucoup plus difficile à déterminer. Notre définition fait référence à une « *position stabilisée dans le système d'emploi* ». Le ou les critères susceptibles de caractériser cette stabilisation renvoient nécessairement à des choix arbitraires liés au statut dans l'emploi, à la durée d'occupation de l'activité ou encore à son secteur institutionnel d'appartenance. Ils peuvent également porter sur des appréciations subjectives de l'intéressé lui-même. Notre approche de l'insertion professionnelle porte sur **l'accès au premier emploi stable**. Le critère de stabilité retenu est lié à la durée passée dans ce premier emploi, en considérant comme « *stable, toute activité dont la durée d'exercice est supérieure ou égale à 6 mois* ». D'autres variables auraient pu être considérées, comme le fait de posséder une fiche de paie, d'avoir un contrat, etc.. Malheureusement, nous ne disposons pas de telles informations pour le premier emploi occupé. Dans un second temps, nous aborderons le chapitre de la mobilité professionnelle, en dégagant des trajectoires types. A cet effet, une matrice de mobilité premier emploi/dernier emploi occupé sera présentée.

VA - L'accès au premier emploi

L'accès au premier emploi, tout comme les types de trajectoires professionnelles, est déterminé par les caractéristiques propres des individus, aussi bien que par celles du marché du travail.

La fin des études : le début du processus d'insertion⁽¹¹⁾

La fin des études ne conduit pas nécessairement à la recherche d'un emploi ou à l'exercice d'une activité professionnelle. Nombreuses sont les personnes qui volontairement s'exclurent du marché du travail pour se constituer femme au foyer ou autre inactif⁽¹²⁾. Le questionnaire ne permet pas de faire la distinction, parmi les individus n'ayant jamais trouvé un emploi stable, entre ceux qui ne voulaient pas travailler, ceux qui étaient au chômage, ou encore ceux qui n'ont trouvé que des emplois non stables.

Quoi qu'il en soit, **ces inactifs représentent près d'un sixième des sortants du système scolaire**. Ils sont particulièrement nombreux chez les jeunes de moins de 25 ans (62%) et chez les femmes (69,5%) (elles sont 2,3 fois plus touchées que les hommes). Alors que l'inactivité pourrait être volontaire pour ces dernières (i.e. femmes au foyer), on peut

¹¹⁾ Nous ne tiendrons compte dans cette sous-partie que des individus qui ont fréquenté l'école et qui l'ont quittée. Nous ne prenons donc pas en considération les personnes n'ayant jamais été scolarisés. Cela ne modifie guère nos résultats.

¹²⁾ Les malades, les handicapés et les rentiers sont ces autres inactifs.

penser qu'elle est beaucoup plus subie, chez les jeunes, coïncidant avec une insertion difficile sur le marché du travail⁽¹³⁾. Ajoutons enfin, que **la possession de faibles diplômes (comme le CEPE) ou d'aucun diplôme ne facilite guère l'obtention d'emplois stables**. En effet, parmi les personnes déclarant n'avoir jamais possédé d'emplois stables de plus de 6 mois, la moitié d'entre elles (47% exactement) n'a pas dépassé l'école primaire (avec ou sans succès), et près de 80% d'entre elles n'ont pas atteint le second cycle du secondaire.

Une longue période d'attente⁽¹⁴⁾

A la sortie du système éducatif, seul un élève sur cinq (21%) (ayant trouvé une activité stable) occupe immédiatement un emploi stable sur le marché du travail. Le sexe de l'individu n'est pas un facteur discriminant, à l'inverse de l'année d'obtention du premier emploi. La dernière vague d'entrants sur le marché du travail (i.e. depuis 1989) a connu de plus grandes difficultés pour s'insérer rapidement : 18% ont trouvé une occupation à la fin de leurs études, alors qu'un quart des individus ayant obtenu leur premier emploi stable avant 1975 sont dans ce cas. Notons enfin, qu'une relation en U s'établit entre cette variable et le diplôme détenu : les non-diplômés ayant été relativement plus nombreux à travailler directement après leurs études que les sortants brevetés, mais moins que les bacheliers et les diplômés du supérieur.

La recherche d'emploi constitue donc la norme pour la plupart des sortants de l'école. Cette recherche semble laborieuse, comme l'atteste la longue période d'attente séparant la fin des études du premier emploi stable : 28 mois en moyenne. Ce résultat cache toutefois de fortes variations, la durée médiane n'étant que de 12 mois. **Le « chômage » de longue durée (attente supérieure ou égale à un an) affecte particulièrement les moins diplômés (67%).** Les femmes et les nouveaux entrants sur le marché du travail (depuis 1989) sont également fortement touchés par ce phénomène. Ces différentes catégories présentent de ce fait des temps d'attente supérieurs à la moyenne (35, 30 et 30 mois resp.).

Les universitaires diplômés, outre le fait d'être relativement plus nombreux à intégrer directement le marché du travail, sont également moins touchés par l'attente de longue durée (43%). Ils affichent ainsi des temps moyens et médians d'attente nettement moins élevés que ceux de leurs camarades sortis des cycles inférieurs⁽¹⁵⁾ (14,5 mois contre 35 mois, par exemple, pour un individu dépourvu de tout diplôme).

Tableau 34

Temps d'attente entre la fin des études et le premier emploi stable pour les individus ayant trouvé un emploi stable, et estimation pour la population totale (Kaplan-Meier)

	Immédiat	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total	Temps d'attente		Estimateur Kaplan-Meier	
					moyen	médian	Temps d'attente moyen	Temps d'attente médian
Sexe								
Homme	21,8	18,0	60,2	100	25,9	12	42,6	24
Femme	20,7	14,8	64,5	100	29,9	12	132,6	24
Diplôme obtenu								
Aucun	22,4	10,5	67,1	100	35,1	24	117,0	36
CEPE	17,0	15,3	67,7	100	32,5	24	83,4	36
BEPC et équivalent	19,7	21,5	58,8	100	19,5	12	33,0	24
BAC et équivalent	26,9	22,7	50,4	100	13,5	12	21,4	12

¹³⁾ Les « sans éducation » sont particulièrement vulnérables, puisqu'ils sont plus de 22% à n'avoir jamais eu d'emplois stables.

¹⁴⁾ Nous travaillerons à présent que sur les individus ayant déjà exercé un emploi stable. Rappelons, à cet effet, que nombreux sont les jeunes et les femmes à n'avoir jamais eu de telles activités.

¹⁵⁾ A l'exception des bacheliers, pour la durée moyenne.

Supérieur	26,0	30,9	43,1	100	14,5	5	25,0	7
Age actuel								
- 25 ans	20,8	19,3	59,9	100	21,0	12	57,6	36
[25-34]	19,6	15,8	64,5	100	27,2	24	47,5	24
[35-44]	24,0	15,6	60,4	100	27,6	12	53,7	24
[45-54]	21,3	15,8	62,9	100	30,1	24	56,9	24
55 et +	20,3	14,9	64,8	100	41,5	24	129,7	36
Total	21,3	16,4	62,3	100	27,8	12	100,4	24

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. **Champs** : Ne concerne que les personnes ayant été à l'école et ayant trouvé un emploi stable (emploi \geq à 6 mois). L'estimateur Kaplan-Meier a été calculé à partir de l'ensemble des individus ayant achevé leurs études.

Paradoxalement, les plus jeunes ont mis moins de temps à trouver une activité stable - quand ils en ont trouvée - que leurs aînés. La durée d'attente tend ainsi à croître avec les générations pour passer de 21 mois chez les moins de 25 ans, à plus de 41 mois chez les 55 ans et plus. Ce résultat surprenant est dû à l'existence de biais dans le calcul du temps d'attente entre la fin des études et le premier emploi stable. En effet, toute une partie de la population, en l'occurrence celle n'ayant pas trouvé d'emploi stable, n'a pas été intégrée dans le calcul. Afin de tenir compte de cette population « à risque », nous avons recalculé ces temps d'attente à l'aide des estimateurs de Kaplan-Meier, qui tient compte de l'ensemble de la population. Les résultats obtenus semblent plus cohérents. Les jeunes mettent ainsi plus de temps que leurs aînés à obtenir un emploi stable, ce qui confirme les grandes difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui. Il faut cependant garder à l'esprit, que les temps d'attente calculés à partir de Kaplan-Meier retiennent l'ensemble de la population, y compris donc ceux qui parmi les inactifs ne cherchent ni ne chercheront jamais, peut-être, de tels emplois.

L'âge au premier emploi stable

L'âge moyen d'obtention du premier emploi stable est de 17,8 ans. Toutefois de fortes disparités apparaissent dès lors que l'on considère certaines caractéristiques de l'individu. La prise du premier emploi est ainsi d'autant retardée que le niveau d'instruction atteint par l'actif est élevé : d'un sortant du primaire à un universitaire, cet âge passe de 14,5 ans à 26,2 ans. **L'analyse temporelle montre un vieillissement de l'âge au primo-emploi.** Ce résultat peut paraître paradoxal, dans la mesure où les moins de 25 ans (actuellement) ont commencé leur activité vers 15 ans, soit 2 à 4 ans plus tôt que leurs aînés. Mais il s'explique aisément si l'on se souvient que ces jeunes sont nettement moins éduqués que leurs aînés.

VB - Les caractéristiques du premier emploi stable⁽¹⁶⁾

Le secteur d'activité

Depuis le début des années 1980, on assiste à une modification de la structure de l'emploi dans la capitale (Rakotomanana, Madio n°9502/E ; Roubaud, Madio n°9501/E). **Le secteur public devient marginal dans la création des postes.** Alors qu'au début de la Première République, 15,5% des sortants du système scolaire intégraient ce secteur, ils ne sont plus que 5,8% depuis 1989. Rappelons que les années 60 et 70 ont été l'enjeu, respectivement, de la malgachisation des cadres du secteur public et de la nationalisation des grands établissements privés (banques, assurances, etc.).

Tableau 35

Les opportunités d'emplois stables dans le public se sont réduites depuis une décennie

Année d'obtention du premier emploi	Public	Privé formel	Micro Entreprise	Personnel de maison	Total*
[1989-1997]	5,8	50,9	28,5	14,8	100

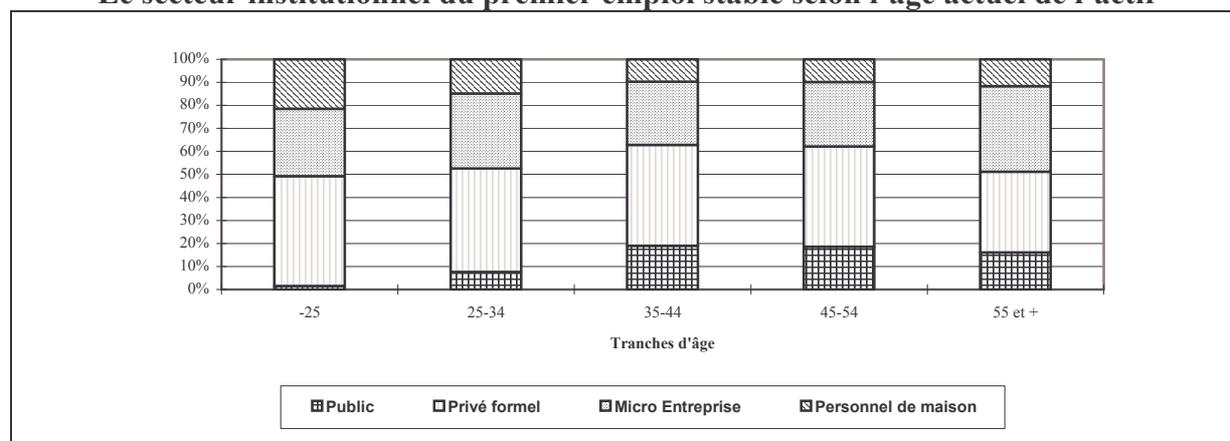
¹⁶⁾ On rappelle qu'on entend par emploi stable, tout emploi dont la durée d'exercice est supérieure ou égale à 6 mois.

[1982-1988]	13,7	44,3	28,5	13,5	100
[1975-1981]	15,5	36,1	33,4	15,0	100
[1961-1974]	14,2	44,7	28,7	11,9	100
[1960 et moins]	13,0	35,3	38,6	13,1	100
Total	11,7	44,1	30,4	13,7	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. * 0,08% des enquêtés n'ont pas répondu; les totaux peuvent de ce fait différer de 100.
Champs: N'ont été retenus que les individus ayant été à l'école.

Pour les jeunes d'aujourd'hui (i.e. les moins de 25 ans), cela se traduit concrètement par un accès plus que restreint au secteur public. Ils sont les premières victimes de la politique du gel des embauches instaurée au début des années 90. Ils s'orientent aujourd'hui massivement dans le privé formel (bénéficiant de la création des entreprises franches depuis le début des années 90) ou encore dans le secteur informel (dans la moitié des cas) en se mettant à leur propre compte (29%) ou comme personnel de maison (21%). Ce fort repli vers cette dernière occupation peut avoir plusieurs explications. La première est liée au faible bagage scolaire de ces personnes (cf. supra) qui n'autorise pas l'entrée dans le secteur formel de l'économie, aujourd'hui saturé, et partant, plus exigeant en termes de qualifications. Une autre explication renvoie aux difficultés matérielles actuelles : les jeunes sont contraints de travailler pour apporter un peu d'argent à la maison ; ils sont de ce fait conduits à accepter, à termes, n'importe quel emploi. Quant à la dernière explication, elle est à relier au caractère féminin de cette activité. Nombre de femmes se tournent naturellement vers ce type d'emploi, plus facilement conciliable avec leurs contraintes familiales (mariage, maternité).

Graphique 18
Le secteur institutionnel du premier emploi stable selon l'âge actuel de l'actif



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Accepter de travailler comme aide familial semble être, dans bien des cas, l'ultime solution envisagée. En effet, si 62% des primo-actifs ont mis plus d'un an à trouver un emploi stable, ils sont plus de 73% chez les aides familiaux. Les proportions élevées d'individus ayant attendu plus d'un an, observées pour les secteurs public et privés formel, pourraient coïncider avec l'existence de « files d'attente ». Dans ces deux secteurs, l'offre d'emploi étant inférieure à la demande, les demandeurs d'emploi doivent attendre leur tour, c'est à dire, qu'un poste se libère pour pouvoir l'occuper.

Tableau 36
Temps d'attente du premier emploi stable selon son secteur institutionnel, par sexe

Attente	Public	Privé formel	Micro Entreprise	Personnel de maison	Total
Pas d'attente	17,4	19,2	29,5	13,2	21,2
Homme	16,5	19,2	30,2	19,7	
Femme	19,5	19,1	28,9	11,5	
Moins de 1 an	20,6	16,3	15,9	14,0	16,5

Homme	23,7	17,4	16,3	12,5	
Femme	13,2	14,6	15,5	14,4	
1 an et plus	62,0	64,5	54,6	72,8	62,3
Homme	59,7	63,4	53,5	67,7	
Femme	67,3	66,3	55,6	74,1	
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Avoir effectué ses études en français tend à favoriser l'insertion dans le secteur public : en effet, 22,5% des individus ayant suivi une scolarité en français se retrouvent dans ce secteur, alors qu'ils ne sont plus que 5% dans cette situation quand ils ont fréquenté un établissement où l'enseignement était totalement dispensé en malgache. Il convient toutefois d'être vigilant sur ce point, et ce à deux égards. Tout d'abord, ce sont les anciennes générations (celles qui ont effectué leurs études avant 1974) qui sont le plus susceptibles d'avoir suivi un enseignement en français et d'avoir intégré le secteur public. Ensuite, le fait de suivre des études en malgache est lié à l'appartenance à des milieux socio-économiques défavorisés, conduisant à un arrêt précoce des études et par conséquent à des emplois informels. En effet, les sans-instruction et les sortants du primaire sont relativement plus nombreux dans le secteur informel (micro-entreprise, personnel de maison) que les individus ayant poursuivi leurs études au-delà.

Le secteur privé formel, quant à lui, attire des individus d'horizons divers, avec une préférence pour les jeunes, les hommes et les sortants du secondaire, diplômés ou pas. Mais, dans le public, plus que le niveau d'étude, c'est le diplôme obtenu qui assure une meilleure entrée : 47% des diplômés du supérieur ont pu intégrer ce secteur, contre 20% pour les universitaires non diplômés.

Tableau 37

Des premiers emplois d'autant moins précaires que le diplôme possédé est élevé

Diplôme obtenu	Public	Privé formel	Micro Entreprise	Personnel de maison	Total
Aucun	2,8	35,0	35,7	26,3	100
CEPE	7,1	48,3	32,7	11,6	100
BEPC et équivalent	17,8	53,4	25,7	3,1	100
BAC et équivalent	24,3	53,7	21,2	0,4	100
Supérieur	47,0	36,2	16,8	0,0	100
Total	11,4	43,8	30,5	14,0	100
Niveau d'étude moyen	11,5	7,7	6,5	4,1	7,3

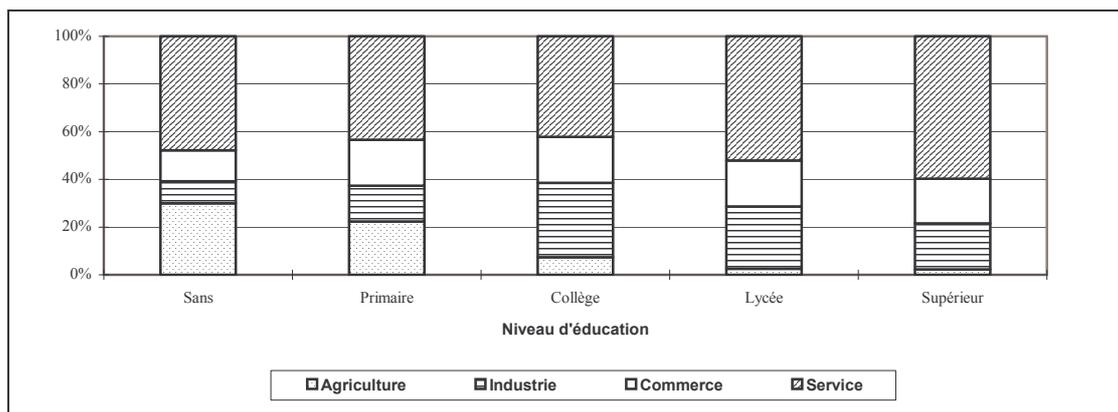
Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Les branches d'activité de prédilection du premier emploi

L'étude de la branche d'activité du premier emploi fournit une image des transformations structurelles du marché du travail. Lorsqu'on aborde le problème dans sa globalité, **il est frappant de remarquer à quel point le lien entre niveau d'étude et secteur d'activité du premier emploi est fort**. L'agriculture emploie essentiellement les personnes peu ou pas éduquées : la proportion d'individus se dirigeant dans cette branche diminue fortement au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente : alors que près d'un tiers des sans-instruction ont opté pour l'agriculture, ils ne sont plus que 2,2% chez les universitaires. Ces derniers se dirigent prioritairement vers les services, dans 60% des cas. Le commerce, quant à lui, attire, indifféremment, l'ensemble des personnes ayant reçu un minimum d'instruction.

Graphique 19

La branche d'activité du premier emploi stable en fonction du niveau d'éducation



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Cette situation d'ensemble **cache des disparités assez fortes selon les générations**. Elle doit être complétée par une analyse de l'évolution du phénomène dans le temps. Il ressort du tableau 37 que **le secteur agricole n'attire plus autant les nouveaux sortants du système scolaire que par le passé** (ceci tient pour les natifs de l'agglomération d'Antananarivo, comme pour les migrants). Avant l'Indépendance, un quart des individus obtenait leur premier emploi stable dans l'agriculture. Ils ne sont plus que 6,4% dans ce cas, de nos jours. L'industrie et le commerce ont eux, tendu à accueillir une part croissante des jeunes primo-demandeurs d'emplois⁽¹⁷⁾, au détriment des services publics. L'informalisation de l'économie a, en effet, permis la création de multitudes activités commerciales et artisanales (Rakotomanana, Madio n°9502/E). Les activités de service privée (formelles et informelles) se sont maintenues dans le temps.

Tableau 38
Une forte montée des activités commerciales et industrielles au détriment de l'agriculture et des services publics

Année d'obtention du premier emploi	Agriculture	Industrie	Commerce	Service			Total
				Public	Privé F	Informel	
[1989-1997]	6,4	28,3	24,2	4,7	15,4	20,9	100
[1982-1988]	10,1	29,6	21,5	12,2	15,5	19,2	100
[1975-1981]	13,2	15,8	16,8	14,2	17,8	22,2	100
[1961-1974]	16,8	19,1	14,6	12,7	18,1	18,4	100
[1960 et moins]	24,6	19,4	14,0	10,4	12,0	19,6	100
Total	12,4	21,6	19,3	10,2	16,0	20,0	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. 0,4% des enquêtés n'ont pas répondu. Le total peut être de ce fait différent de 100. **Champ** : Seuls les individus pour lesquels nous avons pu calculer l'année d'obtention du premier emploi ont été retenus. Il s'agit des personnes qui ont été à l'école et qui se sont souvenues de la durée séparant la fin de leurs études de leur premier emploi stable.

Le secteur agricole, s'il a quelque peu perdu de son influence au cours du temps, continue d'attirer les jeunes gens : ils sont plus de 11% à avoir débuté leur vie active dans l'agriculture, alors qu'ils étaient plus de 19% dans ce cas pour la génération la plus ancienne (i.e. les 55 ans et plus)⁽¹⁸⁾. Notons pour finir, que le sexe discrimine peu les individus sur leur branche d'activité, à l'exception des services informels qui attirent majoritairement des femmes (c.f. personnel de maison).

Tableau 39
Les activités de services informels dominées par les femmes

	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total
--	-------------	-----------	----------	---------	-------

¹⁷⁾ F. Roubaud avait déjà fait remarquer que le « commerce constitu[ait] un secteur refuge pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. » (Madio, n°9501/E, p 11)

¹⁸⁾ Comme nous l'avons vu, l'agriculture emploie, en général, des individus peu ou pas instruits. L'augmentation du niveau d'éducation depuis l'Indépendance pourrait expliquer ce repli de l'agriculture urbaine.

				Public	Privé F	Informel	
Age actuel							
- 25 ans	11,4	25,1	24,2	0,7	10,4	27,7	100
[25-34]	10,9	23,5	21,6	6,7	15,1	21,5	100
[35-44]	12,4	18,7	16,9	16,8	19,5	15,2	100
[45-54]	14,3	16,4	13,8	16,2	22,2	16,4	100
55 et +	19,2	22,2	13,0	13,3	12,4	19,9	100
Sexe							
Homme	12,5	20,5	18,7	13,5	21,5	12,4	100
Femme	13,0	22,8	19,4	6,1	9,7	28,9	100
Total	12,7	21,6	19,1	9,9	15,7	20,5	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. 0,5% des enquêtés n'ont pas répondu. Le total peut être de ce fait différent de 100.

L'agriculture étant essentiellement une affaire familiale, la majorité des nouveaux entrants dans cette branche ont débuté directement leur activité après la fin de leurs études. Pour les branches industrielles et des services, la proportion de ceux ayant attendu un an ou plus avant d'obtenir un poste est très importante (autour de 70%). L'existence de longues files d'attente dues au manque d'opportunité d'embauche dans ces secteurs (pour le formel, au moins) pourrait constituer une explication raisonnable. Dans le cas des services informels, cela pourrait être dû au temps nécessaire à la constitution du capital financier, ou à la stabilisation⁽¹⁹⁾.

Tableau 40
L'entrée dans la branche informelle des services est loin d'être immédiate

Attente	Agriculture	Industrie	Commerce	Services			Total
				Public	Privé F	Informel	
Pas d'attente	52,1	15,0	24,4	16,9	14,5	13,7	21,2
Moins de 1 an	15,7	14,8	18,1	21,1	15,4	14,9	17,5
1 an et plus	32,2	70,2	57,4	62,0	70,1	71,4	62,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

La Catégorie Socio-Professionnelle des premiers emplois (CSP)

Les jeunes d'aujourd'hui ayant moins accès aux emplois publics, **sont exclus**, de fait, **de l'essentiel des postes à haute responsabilité**⁽²⁰⁾. La majorité est condamnée à des emplois peu ou pas qualifiés, comme le montrent les fortes proportions de manoeuvres et d'aides familiaux. Les femmes, en général, occupent relativement plus que leurs homologues masculins le bas de l'échelle des qualifications. Les années 1960 et 1970, avec la malgachisation de l'administration puis la privatisation des entreprises privées, avaient vu leurs besoins en cadres et employés croître fortement. Aujourd'hui, ce besoin ne se faisant plus sentir, et les anciens occupant toujours ces postes, les jeunes générations qui arrivent se voient privées de tels postes.

Tableau 41
Les jeunes d'aujourd'hui se voient exclus des postes d'encadrement lors de leur première embauche

	Cadre	Employé	Manoeuvre	Indépendant	Aide familial	Total
Age actuel						
- 25 ans	0,7	28,3	31,3	13,5	25,8	100
[25-34]	2,9	34,9	23,5	23,3	15,4	100

¹⁹⁾ Rappelons, que nous ne traitons que des emplois dont la durée d'exercice est supérieure ou égale à 6 mois.

²⁰⁾ Mais le faible niveau scolaire de ces nouveaux entrants explique aussi cette répartition entre les différentes CSP.

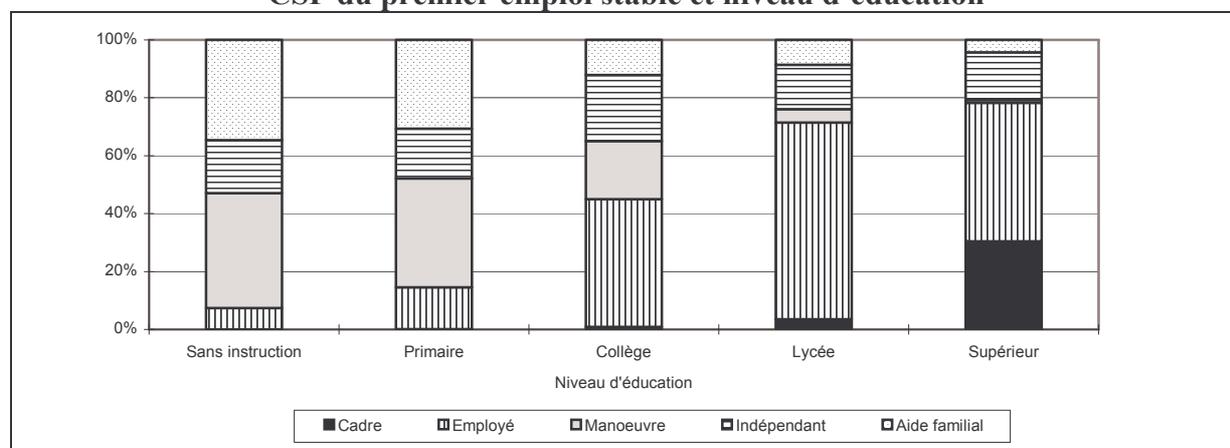
[35-44]	7,6	39,4	19,9	15,4	17,5	100
[45-54]	7,1	39,2	20,1	15,4	17,5	100
55 et +	2,8	33,4	18,5	25,11	20,1	100
Sexe						
Homme	5,7	38,8	21,5	15,7	17,9	100
Femme	2,4	30,9	25,3	21,1	20,3	100
Total	4,1	34,9	23,3	18,4	19,1	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. 0,2% des enquêtés n'ont pas répondu.

La distribution des postes offerts épouse parfaitement celle du niveau d'instruction. Le lien existant entre éducation et poste occupé n'est pas rompu, loin de là : à des niveaux d'instruction élevés, sont associés des postes à haute responsabilité, et réciproquement, pour de faibles niveaux d'instruction, on n'obtient que des emplois peu qualifiés. **Sortir du système éducatif avec un faible niveau d'instruction implique un fort handicap à l'entrée du marché du travail.**

Pour chaque niveau d'étude, la possession du diplôme correspondant influe sur la position occupée : **on a d'autant plus de chance d'accéder au statut de cadre ou d'employé qu'on a quitté le cycle d'étude avec le diplôme en poche.** Par contre, pour ce qui est des activités non salariées, le diplôme n'est pas vraiment indispensable. Nombreux sont les non-diplômés qui ont ce statut.

Graphique 20
CSP du premier emploi stable et niveau d'éducation



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

VC - La stabilité professionnelle

S'il est difficile de qualifier le degré de stabilité du premier emploi, faute de points de comparaison, nombreux sont les actifs qui exercent encore leur premier emploi : sur l'ensemble des enquêtés, 29,6% des actifs sont dans ce cas. Pour les autres, qui l'ont déjà quitté, la durée moyenne du premier emploi fut de 56 mois, soit 4 ans et 8 mois.

La plus forte stabilité professionnelle concerne les emplois publics : près de 40% des enquêtés ayant débuté dans ce secteur déclarent encore y exercer leur premier emploi stable ; quant à la durée moyenne d'exercice pour ceux l'ayant quitté, elle s'élève à 78 mois (6 ans et demi). Le privé informel retient également ses travailleurs, puisqu'ils sont 35,6% à

encore avoir gardé leur premier emploi et que ceux qui l'ont quitté, ne l'ont fait qu'après 75 mois de service.

La proportion d'actifs exerçant toujours leur premier emploi stable tend à décroître au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le temps : 55% des actifs qui ont obtenu leur premier emploi stable au cours des 8 dernières années (i.e. depuis 1989) l'ont toujours, contre à peine 5% de ceux l'ayant eu avant l'indépendance. Les personnes les plus éduquées sont également relativement plus nombreuses que les autres à l'avoir gardé (42% contre seulement 21% chez les sans instruction), mais la durée d'exercice du premier emploi, pour les personnes l'ayant abandonné, tend à décroître avec le niveau d'éducation : de 84 mois pour une personne sans instruction on passe à 35 mois pour un universitaire.

VD - L'évolution des salaires d'embauche

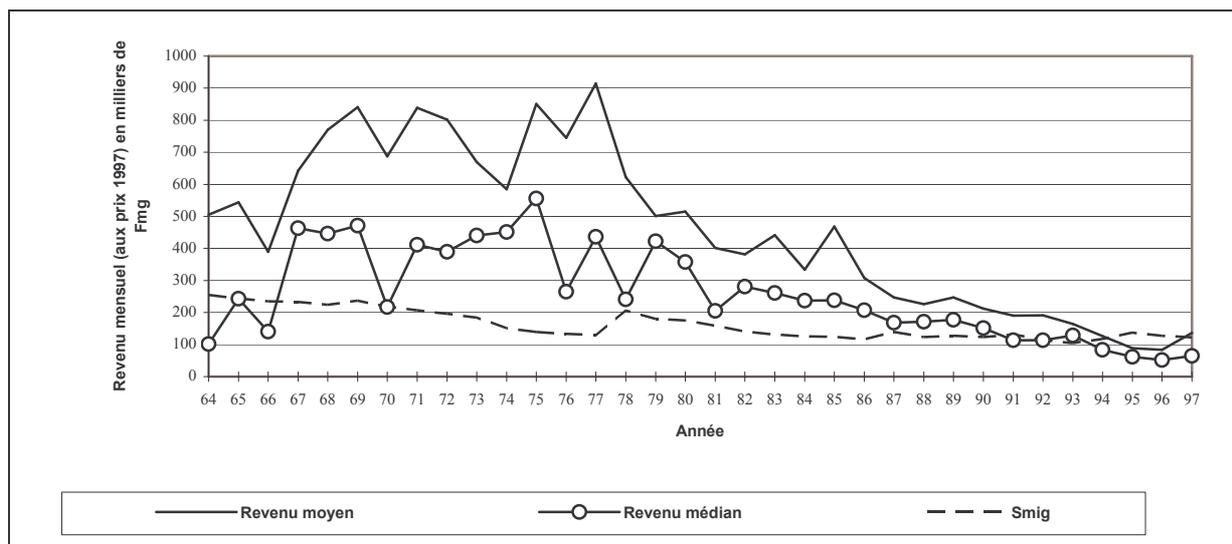
Les données de l'enquête SET97 permettent de mesurer l'évolution des salaires d'embauche depuis l'Indépendance. Malgré les difficultés de mesures intrinsèques aux enquêtes rétrospectives (le souvenir du montant de salaire risque d'être d'autant plus imprécis qu'on remonte vers un passé de plus en plus lointain), les informations collectées semblent cohérentes. L'analyse des rémunérations d'embauche sur longue période est d'autant plus intéressante qu'on ne dispose pas de séries temporelles de salaires réels moyens, en dehors des salaires administrés (grille de la fonction publique ou salaires minima). Les revenus sont présentés en termes réels, aux prix de 1997.

L'évolution des revenus épouse avec quelques années de décalage celle du PIB/tête. Les années qui ont suivi l'Indépendance jusqu'à la Deuxième République ont été marquées par une relative prospérité, pour se dégrader par la suite. Pour ce qui est du **salaire d'embauche**, après avoir augmenté lors de la Première République, **il a commencé à baisser vers la fin de années 70**. D'un salaire moyen de 681 000 Fmg dans les années 1964-74 (aux prix 1997), on est tombé à un peu moins de 165 000 Fmg pour la période 1989-97. **Ceci représente une régression de plus de 76% du salaire à l'embauche**. La chute observée au niveau des rémunérations médianes, bien que légèrement moins marquée, se chiffre, tout de même, à 72%⁽²¹⁾. Lueur d'espoir dans ces sombres évolutions, les revenus d'embauche ont marqué une légère hausse en 1997. Mais le salaire médian reste néanmoins inférieur au Smig des catégories les moins qualifiées (123 000 Fmg/mois).

Graphique 21

Evolution des rémunérations réelles d'embauche et du SMIG sur longue période (1964-1997)

²¹⁾ Pendant la décennie 1964-74, le salaire médian d'embauche du premier emploi stable était de 389 000 Fmg, il n'est plus que de 107 000 Fmg pour les années 1989-97.



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs. L'on tient compte, ici, du SMIG (i.e. salaire minimum) des catégories les moins qualifiées (M1,A1). Les salaires d'embauche n'ont pas pu être calculés avant 1964, faute d'indice des prix à la consommation pour déflater les rémunérations nominales.

Les rémunérations perçues dépendent de nombreux facteurs. Certains sont propres à l'individu, tels son sexe et son niveau d'instruction, d'autres sont spécifiques à l'emploi occupé, à la branche et au secteur d'activité. Tout d'abord, fait couramment observé, **les salaires d'embauche des femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes** : elles perçoivent en moyenne moins de 330 000 Fmg, alors que dans le même temps, leurs homologues masculins touchent près de 470 000 Fmg⁽²²⁾(toutes générations confondues). Cet écart a tendu toutefois à se réduire depuis la fin des années 1980 (+28% en faveur des rémunérations des hommes), après un fort accroissement de l'écart dans les années 1982-88 (+74%). Mais comme nous l'avons vu précédemment, ce réajustement s'est fait au détriment des deux parties, par une réduction des salaires à l'embauche.

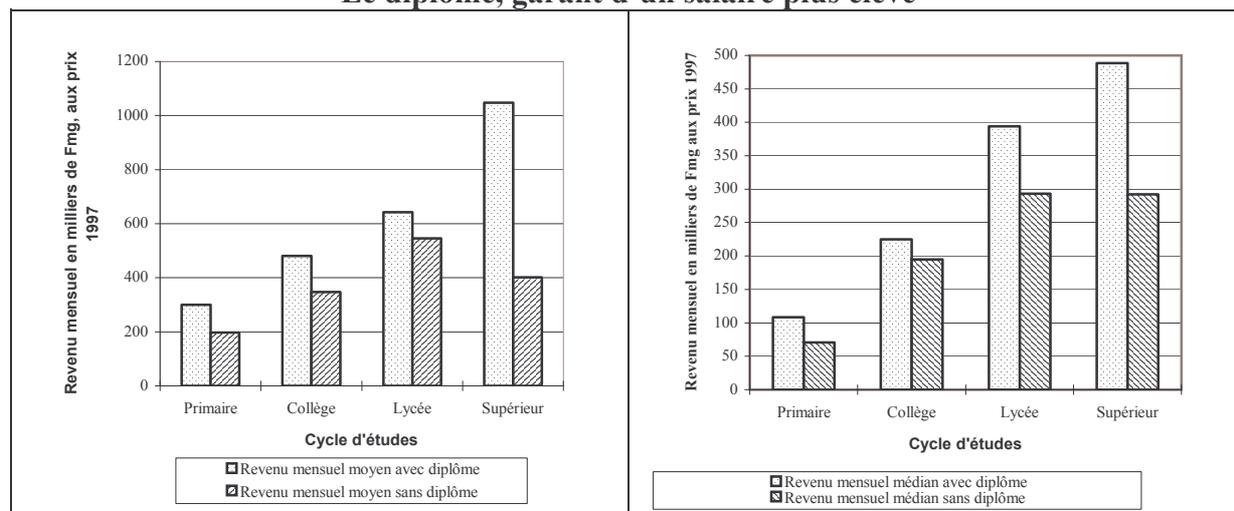
Le niveau d'instruction discrimine également les individus. Un universitaire se fait embaucher à un niveau de salaire 3,5 fois plus élevé qu'un sortant du primaire. **L'obtention du diplôme en fin de cycle est par ailleurs monétairement fortement valorisée** : il assure un supplément de gain d'environ 100 000 Fmg pour les détenteurs du diplôme des cycles pré-universitaires, et un gain 2,5 fois plus important pour les diplômés du supérieur, par rapport à un sortant de ces cycles, non diplômé.

Au niveau des CSP, on note que la main d'oeuvre peu éduquée (i.e. manoeuvre, aide familial, apprenti) se voit être moins bien payée que les autres employés. Toutes générations confondues, les indépendants s'en sortent relativement bien, ayant une rémunération d'embauche légèrement supérieure à celle des employés salariés. Le secteur informel se positionne de fait en deuxième position, loin derrière le secteur public, mais devant le privé formel, pour ce qui est du niveau moyen des salaires d'embauche. Mais il convient de noter que la rémunération d'embauche est fortement surestimée dans le secteur informel, du fait que les emplois non stables, les moins bien payés, n'ont pas été pris en compte dans notre analyse. Par ailleurs, la valeur médiane des revenus d'embauche, inférieure dans le secteur informel, par rapport au secteur privé formel, met l'accent sur l'existence de fortes disparités au niveau des rémunérations dans ce secteur.

Graphique 22

²²⁾ Les salaires des hommes sont en moyenne 43% supérieurs à ceux des femmes.

Le diplôme, garant d'un salaire plus élevé



Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

VE - La mobilité professionnelle

L'examen de la mobilité professionnelle est rendue possible du fait que nous disposons de données sur le premier et dernier emploi occupé des enquêtés. La construction de matrices de mobilité est très instructive à cet égard. Toutefois, cette analyse est difficile à mener dans les Pays en Développement, de par la présence massive d'une main-d'oeuvre non salariée très hétérogène.

L'agriculture délaissée par les migrants

Les actifs sont, dans l'ensemble, relativement peu mobiles : le taux d'immobilité inter-branche est de 43,1%. Il est inférieur chez les migrants (37,8%) que chez les natifs d'Antananarivo (45,3%). Le secteur industriel, tout comme celui des services, fidélise le plus ses travailleurs, qui dans la moitié des cas environ n'ont pas changé de secteur. On observe, par contre, une « fuite » des agriculteurs vers la branche commerciale. Ceci est essentiellement le fait des migrants, qui ne sont que 3,3% à continuer à exercer dans l'agriculture. Le travail de la terre étant laborieux par excellence, nombreux sont les jeunes qui le délaissent au profit d'activités jugées plus intéressantes, moins pénibles ou plus rémunératrices. Les activités de commerce, nécessitant peu de capital (humain ou financier), sont facilement abordables, et attirent, de ce fait, nombre d'actifs. Ce secteur est un gagnant net d'emplois : il enregistre plus d'entrées que de départs.

Tableau 42

La mobilité professionnelle intra-générationnelle suivant la branche (1er emploi/emploi actuel)

Branche d'activité du 1er emploi	Branche d'activité du dernier emploi				Total
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	
Agriculture	18,8	19,6	38,2	23,4	100
Industrie	6,5	50,7	24,0	18,8	100
Commerce	3,8	30,3	41,8	24,1	100
Service	4,6	25,1	21,0	49,3	100
Total	7,3	30,1	27,8	34,7	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

Une mobilité sectorielle réduite dans le public

La mobilité entre secteurs institutionnels n'est pas très élevée non plus puisque 47,1% des actifs n'ont pas changé de secteur d'activité par rapport à leur premier emploi. Mais ce taux dépasse 50% dès lors que l'on écarte les aides familiaux. Le statut d'indépendant attire de nombreux actifs, tout comme le privé formel⁽²³⁾. L'entrée initiale dans le secteur formel n'est parfois qu'un moyen d'accumuler du capital (physique et humain) pour s'établir par la suite dans le secteur informel, beaucoup moins contraignant. Mais à cause de la récession économique actuelle, le repli vers l'informel peut tout aussi constituer un palliatif au chômage. On observe qu'**une grande proportion de ceux qui ont trouvé un emploi dans le formel ont débuté dans l'informel**, et inversement. Il existerait donc des passerelles assurant le passage d'un secteur à l'autre, signifiant par là qu'ils ne sont pas totalement cloisonnés. Les salariés de l'Etat ont, dans plus de la moitié des cas, conservé un emploi dans ce secteur, le quittant indifféremment pour le privé formel ou informel.

Tableau 43

La mobilité intra-secteur : Secteur de l'emploi actuel selon celui du 1er emploi stable

Secteur du 1er emploi	Secteur du dernier emploi				Total
	Public	Privé formel	Micro-entreprise	Aide familial	
Public	54,6	22,2	20,1	3,1	100
Privé formel	10,7	50,3	33,6	5,4	100
Micro-entreprise	6,1	36,0	52,7	5,2	100
Aide familial	2,0	29,2	43,5	25,3	100
Total	12,4	40,2	39,0	8,5	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

L'ascension professionnelle entravée par une conjoncture économique déprimée

L'ascension sociale ne concerne malheureusement pas tout le monde. Outre les 37,2% des travailleurs qui n'ont pas bénéficié de promotion, un certain nombre d'actifs ont connu une régression de leur position : 36% des individus « cadres » lors de leur premier emploi sont aujourd'hui des « employés ». Ce déclassement a tendu à plus affecter les migrants que les natifs qui sont plus de 56% à avoir subi un tel sort. Un recul, certes moins important, s'observe aussi chez les « employés », qui dans 7,2% des cas se sont retrouvés « manoeuvres ». L'ascension professionnelle semble être sérieusement entravée. Les difficultés économiques actuelles sont loin d'être étrangères à ce phénomène. Le statut d'« indépendant » attire nombre de « manoeuvres » et d'« aides familiaux ». Les anciens cadres sont, par contre, moins enclins à se tourner vers l'entrepreneuriat, et ce, d'autant plus qu'ils ont migré (6,5% des migrants ont monté leur propre affaire contre 11,2% des natifs anciens « cadres »). Accéder au statut de « cadre » est aujourd'hui difficile.

En conclusion, on note que l'entrée dans la vie active est devenue, pour les jeunes, synonyme de chômage et de situations précaires. Les femmes éprouvent davantage de difficultés que les hommes. L'économie urbaine de la capitale présente actuellement un faible potentiel d'insertion socio-professionnelle, notamment pour les moins éduqués. En particulier, la chute généralisée et constante de la rémunération d'embauche depuis deux décennies n'a pas remis en question le lien existant entre niveau d'éducation et de diplôme et le montant du salaire d'embauche. Le secteur informel devient un régulateur de l'emploi et ne cesse de s'étendre.

Tableau 44

²³⁾ Notons toutefois, que la structure actuelle du marché du travail influe fortement sur la forme des trajectoires.

Une mobilité professionnelle pas toujours ascendante

CSP du 1er emploi	CSP du dernier emploi					Total
	Cadre	Employé/Ouvrier	Manoeuvre	Indépendant	Aide familial	
Cadre	52,6	35,6	0,0	9,4	2,3	100
Employé/Ouvrier	10,0	50,6	7,2	28,6	3,6	100
Manoeuvre	0,2	23,4	27,1	41,4	7,9	100
Indépendant	1,0	20,7	12,4	58,1	7,8	100
Aide familial	2,3	23,5	11,0	46,8	16,4	100
Total	5,8	32,9	13,9	38,2	8,2	100

Source : Enquête SET97, MADIO, nos propres calculs.

METHODOLOGIE

L'enquête Santé-Education-Transferts (SET97) est une enquête statistique auprès des ménages, qui a été réalisée dans l'agglomération d'Antananarivo aux mois de mai, juin et juillet 1997. Elle répond à trois objectifs :

- 1- fournir des informations générales sur la maladie, la demande de soins, les conditions de maternité (volet *santé*) ;
- 2- fournir des informations sur l'éducation : la mobilité scolaire, les inégalités en matière d'éducation, les comportements et des perspectives individuelles (volet *éducation*) ;
- 3- quantifier le poids et la portée économique des solidarités monétaires et en nature entre les ménages (volet *transferts*).

L'enquête SET97 s'est déroulée en deux phases. Dans un premier temps, un échantillon de 1 022 ménages issu de l'enquête emploi 1997, par tirage systématique sur liste, soit 3 775 personnes de 5 ans et plus, a été interrogé sur la santé, l'éducation et les transferts. Cette première phase a duré environ un mois. Dans un deuxième temps, un millier d'individus de 5 ans et plus, appartenant à 302 ménages de l'échantillon initial ont fait l'objet de mesures anthropométriques (taille et poids), de tension artérielle, d'acuité visuelle, puis de tests urinaires par bandelettes réactives. Cette deuxième phase a également pris un mois.

En comparaison avec des enquêtes similaires, un des avantages de l'enquête SET97 est qu'elle a été réalisée sur un sous-échantillon de l'enquête emploi. Outre les informations portant sur les sujets principaux étudiés, on dispose donc d'informations précises sur les conditions d'activité et sur les revenus des individus, qui enrichissent considérablement l'analyse qu'on peut faire des sujets abordés.

L'enquête SET97 permet de brosser un panorama relativement exhaustif du niveau d'éducation des habitants de la capitale, de la demande et des difficultés qu'ils rencontrent dans ce domaine. SET97 est une enquête auprès des ménages et des individus qui vient compléter les travaux déjà réalisés par ailleurs sur l'offre scolaire, réalisés au niveau des établissements.

CONCEPTS ET INDICATEURS

Taux Brut de Scolarisation (TBS) : rapport du nombre d'élèves inscrits dans un cycle scolaire au nombre d'individus appartenant à la tranche d'âge correspondant à ce cycle.

Taux Net de Scolarisation (TNS) : rapport du nombre d'élèves inscrits dans un cycle et appartenant à la tranche d'âge correspondant à ce cycle, au nombre total d'individus de cette tranche d'âge.

Alphabète (définition UNESCO) : toute personne sachant lire, écrire, et compter.

Taux d'alphabétisation : rapport du nombre d'individus âgés de 15 ans et plus, sachant lire, écrire et compter, au nombre total d'individus de cette tranche d'âge.

Taux d'alphabétisation au sens strict : rapport du nombre d'individus âgés de 15 ans et plus, sachant **parfaitement** lire, écrire et compter, au nombre total d'individus de cette tranche d'âge.

Taux d'obtention des diplômes : rapport du nombre de diplômés (d'un cycle), au nombre d'inscrits (dans ce cycle).

Taux de redoublement : rapport du nombre de redoublements (dans un cycle), au nombre d'inscrits (dans ce cycle).

Taux d'interruption temporaire : rapport du nombre d'interruptions (dans un cycle), au nombre d'inscrits (dans ce cycle).

Taux de mobilité scolaire : rapport du nombre de changements d'écoles dans un cycle, au nombre d'inscrits dans ce cycle.

Etablissements confessionnels : regroupent l'ensemble des établissements catholiques, protestants, anglicans luthériens et d'autres confessions.

Emploi stable : tout emploi dont la durée d'exercice est supérieure ou égale à 6 mois.

TABLES DES MATIERES

Avant-propos.....	
Premiers résultats de l'enquête SET97.....	
I.- LES GRANDES TENDANCES DE LA SCOLARISATION A ANTANANARIVO.....	
IA - Des taux de scolarisation plutôt faibles, mais supérieurs à la moyenne nationale.....	
. Les taux de scolarisation.....	
IB - Déscolarisation et non-scolarisation : des phénomènes préoccupants.....	
IC - Les jeunes quittent le système avec un bagage scolaire extrêmement faible.....	
. Des enfants moins éduqués que leurs parents ?.....	
. Un niveau d'instruction tributaire de l'environnement familial.....	
. ...et de l'environnement scolaire.....	
ID - La maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul).....	
IE - La connaissance du français.....	
II.- LE PARCOURS SCOLAIRE.....	
IIA - Age d'inscription à l'école : vers une entrée de plus en plus précoce?.....	
IIB - Vers une société de plus en plus diplômée?.....	
. Taux d'obtention des diplômes.....	
. Là encore, l'environnement familial influe sur les résultats.....	
. ... de même que l'environnement scolaire.....	
. Age d'obtention des diplômes.....	
IIC - Taux de redoublement et d'interruption.....	
. Le taux de redoublement.....	
. Selon l'environnement familial.....	
. Selon l'environnement scolaire.....	
. Le taux d'interruption temporaire.....	
III.- LA MOBILITE SCOLAIRE.....	
IIIA - Taux d'inscription dans les différents types d'établissements.....	
. En primaire et en secondaire.....	
. En supérieur.....	
IIIB - Taux de mobilité scolaire (en primaire et en secondaire).....	
. Caractéristiques des individus concernés.....	
. Les incitations à la mobilité scolaire.....	
. Caractéristiques de établissements antérieurement et ultérieurement fréquentés.....	
. La mobilité scolaire est-elle rentable?.....	
IV.- LES CONDITIONS DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE.....	
IVA - Les caractéristiques des différents types d'établissements.....	
. Le nombre d'élèves par classe.....	
. Le choix de la langue.....	

d'enseignement.....
. La disponibilité de livres scolaires à l'école et à la maison.....
. Le temps de transport.....

IVB - Les conditions de scolarisation du point de vue des ménages.....
. Le nombre d'élèves par classe.....
. Le choix de la langue

d'enseignement.....
. La disponibilité de livres scolaires à l'école et à la maison.....
. Le temps de transport.....

IVC - Les efforts déployés par les familles.....
. L'ampleur des devoirs à la maison et de l'aide apportée pour les faire.....
. Le budget alloué par le ménage pour la scolarité de leurs enfants.....

V.- QUELLE EDUCATION POUR QUEL METIER : LE DEVENIR DES JEUNES.....

VA - L'accès au premier emploi.....
. La fin des études : le début du processus d'insertion.....
. Une longue période d'attente.....
. L'âge au premier emploi stable.....

VB - Les caractéristiques du premier emploi stable.....
. Le branche d'activité.....
. Les secteurs d'activité de prédilection du premier emploi.....
. La Catégorie Socio-Professionnelle des premiers emplois (CSP).....

VC - La stabilité professionnelle.....

VD - L'évolution des salaires d'embauche.....

VE - La mobilité professionnelle.....
. L'agriculture délaissée par les migrants.....
. Une mobilité sectorielle réduite dans le public.....
. L'ascension professionnelle entravée par une conjoncture économique déprimée.....

Méthodologie.....
L'éducation en chiffres : Agglomération d'Antananarivo 1997

INDEX DES GRAPHIQUES

<u>Graphique 1</u> : La proportion de ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école.....	
<u>Graphique 2</u> : Dernier cycle suivi pour les différentes classes d'âges.....	
<u>Graphique 3</u> : Niveau d'éducation père/fils, mère/fille par classe d'âge.....	
<u>Graphique 4</u> : Niveau d'éducation moyen selon le niveau d'études des parents.....	
<u>Graphique 5</u> : Niveau d'éducation moyen selon la CSP des parents.....	
<u>Graphique 6</u> : Proportion des alphabétisés au sens strict par genre et par classe d'âge.....	
<u>Graphique 7</u> : Proportion de ceux maîtrisant correctement le français selon la classe d'âge et le genre.....	
<u>Graphique 8</u> : Age d'entrée en primaire selon le genre et par tranche d'âges.....	
<u>Graphique 9</u> : Taux d'obtention des principaux diplômes selon les classes d'âge..... (pour les personnes ayant fréquenté le cycle considéré).....	
<u>Graphique 10</u> : Taux d'obtention des diplômes du primaire et du secondaire, selon l'âge de la 1 ^{ère} inscription en primaire.....	
<u>Graphique 11</u> : Age moyen à l'obtention des principaux diplômes par classe d'âge.....	
<u>Graphique 12</u> : Taux de redoublement par classe d'âge.....	
<u>Graphique 13</u> : Taux de redoublement en primaire et en secondaire par classes d'âge.....	
<u>Graphique 14</u> : Taux d'interruption temporaire des études par classes d'âge.....	
<u>Graphique 15</u> : Dernier établissement primaire fréquenté par tranche d'âge.....	
<u>Graphique 16</u> : Taux d'inscription dans les établissements du cycle supérieur, selon les classes d'âge.....	
<u>Graphique 17</u> : Répartition des principales dépenses scolaires par poste.....	
<u>Graphique 18</u> : Le secteur institutionnel du premier emploi stable selon l'âge actuel de l'actif.....	
<u>Graphique 19</u> : La branche d'activité du premier emploi stable en fonction du niveau d'éducation.....	
<u>Graphique 20</u> : CSP du premier emploi stable et niveau d'éducation.....	
<u>Graphique 21</u> : Evolution des rémunérations réelles d'embauche et du SMIG sur longue période (1964-1997).....	
<u>Graphique 22</u> : Le diplôme, garant d'un salaire plus élevé.....	

INDEX DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Les taux bruts et taux nets de scolarisation par genre et cycle d'étude.....	
<u>Tableau 2</u> : Les taux bruts et taux nets de scolarisation selon le milieu social du ménage d'appartenance et le cycle d'étude.....	
<u>Tableau 3</u> : Répartition des élèves par cycle selon leur origine sociale.....	
<u>Tableau 4</u> : Niveau d'éducation moyen selon le type d'établissement fréquenté.....	
<u>Tableau 5</u> : Niveau d'éducation moyen selon l'âge de la première inscription en primaire.....	
<u>Tableau 6</u> : Taux d'alphabétisation au sens large et strict selon le milieu social et le genre, chez les 15 ans et plus.....	

Tableau 7 : Taux d’alphabétisation au sens large et strict chez ceux qui n’ont jamais été scolarisés ou qui ne vont plus à l’école, selon le cycle fréquenté.....

Tableau 8 : Proportion de ceux qui maîtrisant correctement le français selon le type d’établissement fréquenté, le dernier cycle suivi, et la langue d’enseignement dans le cycle.....

Tableau 9 : La proportion de ceux qui maîtrisent bien le français selon le milieu social d’origine.....

Tableau 10 : Pourcentage de diplômés parmi l’ensemble des tananariviens.....

Tableau 11 : Taux d’obtention des diplômes selon le niveau d’études des parents.....

Tableau 12 : Pourcentage de sortie de cycle avec obtention du principal diplôme selon le milieu social.....

Tableau 13 : Taux d’obtention des diplômes selon le type d’établissement fréquenté.....

Tableau 14 : Taux d’obtention des diplômes selon la langue d’enseignement.....

Tableau 15 : Proportion sortant diplômée du cycle selon l’âge à la première inscription à l’école primaire.....

Tableau 16 : Taux de redoublement selon le cycle d’étude et le niveau d’éducation des parents.....

Tableau 17 : Taux de redoublement selon la CSP des parents.....

Tableau 18 : Proportion des redoublants (en %) par cycle selon le milieu social.....

Tableau 19 : Taux de redoublement selon le type d’établissement fréquenté.....

Tableau 20 : Proportion des redoublants selon le genre, le type d’école et la langue dominante d’enseignement.....

Tableau 21 : Taux d’inscription dans les différents types d’écoles primaires, selon le niveau d’éducation des parents.....

Tableau 22 : Taux d’inscription des établissements privés non confessionnels et catholiques, en primaire et en secondaire, selon le niveau de revenu du ménage.....

Tableau 23 : Taux de mobilité scolaire, en primaire et en secondaire, selon le niveau d’éducation du père.....

Tableau 24 : Dynamique des inscriptions dans les différents types d’établissement, en primaire et en secondaire.....

Tableau 25 : Taux d’obtention des principaux diplômes en primaire et en secondaire, selon la mobilité scolaire au sein de chaque cycle.....

Tableau 26 : Quelques caractéristiques des établissements scolaires.....

Tableau 27 : Dans quel type d’école les différentes familles envoient-elles leurs enfants ?.....

Tableau 28 : Pourcentage des élèves ayant accès à un livre scolaire à l’école et à la maison selon le milieu social des écoliers.....

Tableau 29 : Le poids des devoirs de maison et les soutiens pour les faire.....

Tableau 30 : Dépenses annuelles par cycle et type d’établissements.....

Tableau 31 : Dépenses annuelles des grands postes d’éducation et part budgétaire correspondante selon le milieu social.....

Tableau 32 : La proportion d’élèves ou d’étudiants pris en charge par un membre du ménage d’appartenance.....

Tableau 33a : Proportion de boursiers par classe d’âge selon le cycle d’étude du père.....

Tableau 33b : Proportion de boursiers selon le cycle d’étude de l’élève et le cycle d’étude de son père.....

Tableau 34 : Temps d’attente entre la fin des études et le premier emploi stable pour les individus ayant trouvé un emploi stable, et estimation pour l’ensemble de la population (Kaplan-Meier).....

Tableau 35 : Les opportunités d’emplois stables dans le public se sont réduites depuis une décennie.....

Tableau 36 : Temps d’attente du premier emploi stable selon son secteur institutionnel, par sexe.....

Tableau 37 : Des premiers emplois d’autant moins précaires que le diplôme possédé est

élevé.....

Tableau 38 : Une forte montée des activités commerciales et industrielles au détriment de l'agriculture et des services publics.....

Tableau 39 : Les activités de services informels dominées par les femmes.....

Tableau 40 : L'entrée dans la branche informelle des services est loin d'être immédiate.....

Tableau 41 : Les jeunes d'aujourd'hui se voient exclus des postes d'encadrement lors de leur première embauche.....

Tableau 42 : La mobilité professionnelle intra-générationnelle suivant la branche (1er emploi/ emploi actuel).....

Tableau 43 : La mobilité intra-secteur : Secteur de l'emploi actuel selon celui du 1er emploi stable.....

Tableau 44 : Une mobilité professionnelle pas toujours ascendante.....

TAUX DE SCOLARITE (générations actuellement scolarisées)			
	Total	Homme	Femme
Taux brut de scolarisation primaire)	131,2%	131,9%	130,4%
Taux net de scolarisation primaire	88,4%	88,6%	88,1%
Taux brut de scolarisation 1er cycle du secondaire	101,9%	105,2%	98,7%
Taux net de scolarisation 1er cycle du secondaire	40,7%	38,1%	43,3%
Taux brut de scolarisation 2nd cycle du secondaire	33,9%	41,6%	26,8%
Taux net de scolarisation 2nd cycle du secondaire)	12,3%	14,8%	9,9%
Taux brut de scolarisation dans le supérieur	21,2%	22,7%	20,0%
Taux net de scolarisation dans le supérieur	6,9%	5,2%	8,3%
NIVEAU D'ETUDE ATTEINT (toutes générations)			
	Total	Homme	Femme
Niveau d'études de ceux qui ont terminé leur scolarité	7,3 ans	7,7 ans	7,0 ans
Proportion des 6 et plus n'ayant jamais été à l'école	2,8%	2,1%	3,4%
Taux d'alphabétisation (def. UNESCO) des 15 ans et plus	89,9%	90,6%	89,2%
Proportion de ceux qui parlent couramment le français	22,6%	23,8%	21,3%
TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE			
	Actuellement scolarisé	Toutes générations	
Type d'école fréquentée au primaire			
- Public	46,2%	56,9%	
- Privé laïc	26,2%	14,3%	
- Privé confessionnel	27,6%	28,8%	
Type d'école fréquentée 1er cycle secondaire			
- Public	47,8%	52,5%	
- Privé laïc	22,1%	17,5%	
- Privé confessionnel	30,1%	30,0%	
Type d'école fréquentée 2nd cycle secondaire			
- Public	44,7%	56,2%	
- Privé laïc	29,7%	22,1%	
- Privé confessionnel	25,6%	21,7%	
Type d'école fréquentée supérieur			
- Université publique	63,8%	84,6%	
- Ecole publique	16,7%	8,2%	
- Ecole privée	19,5%	7,2%	
QUALITE DE L'EDUCATION (toutes générations)			
	Total	Homme	Femme
Taux de redoublement			
- Primaire	52,8%	53,2%	52,3%
- 1er cycle secondaire	45,5%	46,5%	44,4%
- 2nd cycle secondaire	49,5%	51,7%	47,0%
Taux d'obtention du diplôme principal			
- CEPE Total	66,5%	69,0%	64,3%
Public	62,5%		
Privé laïc	78,1%		
Privé confessionnel	71,4%		
- BEPC Total	59,0%	60,2%	57,8%
Public	69,2%		
Privé laïc	46,6%		
Privé confessionnel	60,0%		
- Baccalauréat Total	58,5%	59,8%	57,0%
Public	67,3%		
Privé laïc	32,1%		
Privé confessionnel	57,9%		
- Un diplôme du Supérieur	47,6%	50,5%	44,1%
Pourcentage de ceux qui possèdent :			
- CEPE	52,9%	54,4%	51,5%
- BEPC	27,3%	28,8%	26,1%
- Baccalauréat	15,3%	17,3%	13,2%
- Diplôme du supérieur	4,6%	5,2%	3,5%
DEPENSES ACTUELLES D'EDUCATION			
	Total	Q1 et Q2	Q3 et Q4
Dépenses annuelles moyennes portant sur les grands postes			
- Primaire	91 000 Fmg	52 300 Fmg	151 500 Fmg
Public	15 000 Fmg		
Privé	155 600 Fmg		
- 1er cycle secondaire	138 000 Fmg	100600 Fmg	180 500 Fmg
Public	61 400 Fmg		
Privé	207 500 Fmg		
- 2nd cycle secondaire	165 000 Fmg	140 500 Fmg	188 600 Fmg
Public	53 800 Fmg		
Privé	254 400 Fmg		

- Supérieur	357 000 Fmg	365 000 Fmg	349 000 Fmg
Public	146 500 Fmg		
Privé	1 222 800 Fmg		
Répartition par grands postes de dépenses en (%) (éducation de base)	158 000 Fmg	125 600 Fmg	190 300 Fmg
- Ecolage	72,3%	71,5%	72,8%
- Inscription	12,1%	14,3%	10,7%
- Livres scolaires	9,2%	6,3%	11,0%
- Tenues	6,4%	7,9%	5,7%
Taux d'obtention des bourses en (%) des scolarisés			
- Primaire	3,8%		
- 1er cycle secondaire	1,4%		
- 2nd cycle secondaire	0,0%		
- Supérieur	52,4%		
Montant moyen de la bourse dans le supérieur	48 000 Fmg		